

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1995**

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
  - Pages damaged/  
Pages endommagées
  - Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
  - Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
  - Pages detached/  
Pages détachées
  - Showthrough/  
Transparence
  - Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
  - Continuous pagination/  
Pagination continue
  - Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
  - Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
  - Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

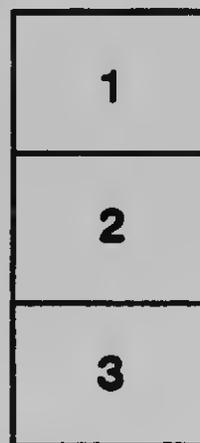
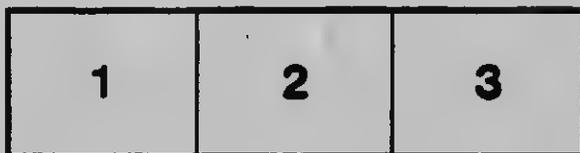
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

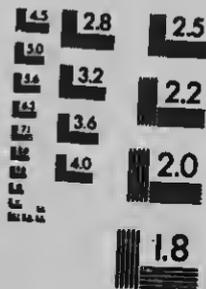
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., pouvant être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street  
Rochester, New York 14609 USA  
(716) 482 - 0300 - Phone  
(716) 288 - 5989 - Fax

35.



ARTHUR LEMONT, B.S.

NOTRE JEUNESSE  
ET  
L'ÈRE NOUVELLE

Le Choix  
d'une Carrière

Préface de l'hon. M. R. LEMIEUX,  
professeur à l'Université Laval.

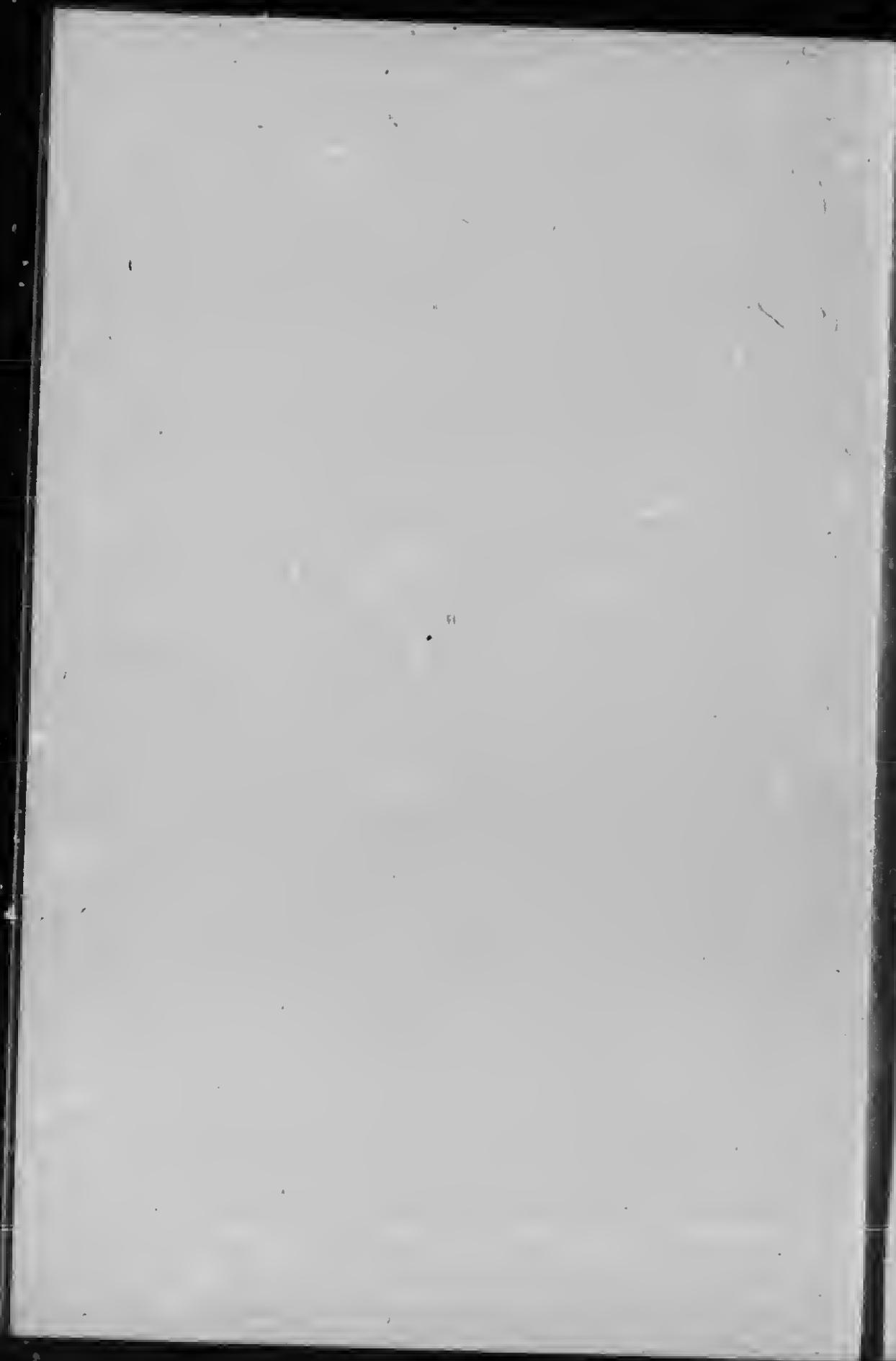
---

MONTREAL

1919







ARTHUR LEMONT, B.S.

# NOTRE JEUNESSE

ET

## L'ÈRE NOUVELLE

### Le Choix d'une Carrière

Préface de l'hon. M. R. LEMIEUX,  
professeur à l'Université Laval.

---

MONTREAL

1919

HF 5831

L4

C.3

0 911948

A

Sir Lomer Gouin

premier ministre

de

la province de Québec

qui en fondant les écoles Techniques, des  
Hautes Etudes commerciales, et en multi-  
pliant les établissements scolaires à tant fait  
pour orienter notre jeunesse vers les carrières  
nouvelles,

Je dédie

ce modeste ouvrage.

Arthur Lemont



## AVERTISSEMENT

Figure-toi qu'en même temps  
On vit partir mille fusées  
Qui, par des routes embrasées  
Se firent dans les airs  
Un chemin tout rempli d'éclaire,  
Chassant la nuit, brisant ses voiles.

Ces vers de La Fontaine, décrivant un feu d'artifice, me reviennent à la mémoire ce soir en contemplant de la véranda de mon logis les fusées de toutes sortes qu'on faisait partir de tous côtés pour célébrer la fête de l'Empire; et mon imagination crut y voir une image de notre jeunesse s'élançant dans l'avenir.

Comme ces fusées qu'on allume, les intelligences, sillon enflammé, montent. ailes aussi, vers les hauteurs souvent enténébrées; on dirait qu'elles vont atteindre les étoiles, mais tout-à-coup on les voit retomber, jeter un dernier éclat plus vif, puis s'éteindre.

C'est le sort plus commun qu'on pense réservé à bien de nos intelligences d'élite. Ce spectacle, il m'a été donné de le voir plus d'une fois au cours de ma vie. De mes compagnons, de mes condisciples, de mes amis chers se sont lancés ainsi dans l'avenir inconnu, pleins d'ardeur et pleins d'enthousiasme; éminemment doués ils aspiraient à atteindre les sommets; ils traçaient dans la vie nauticaine un sillon lumineux et à peine avaient-ils brillé qu'on les voyait disparaître.

Qu'est-ce à dire, si ce n'est qu'ils s'étaient aventurés dans des voies qui n'étaient pas les leurs; inconsidérément, n'ayant compté que sur l'éclat de leur talent ils avaient compté conquérir la première place; mais la vie avec ses déceptions est venue les détromper, mais souvent trop tard.

C'est à eux que je pensais quand l'idée m'est venue d'entreprendre ce travail. J'ai cru qu'il pourrait être utile à mes jeunes compatriotes. Après l'avoir publié en une série d'articles dans le "CANADA" je l'avais remis en portefeuille, quand je fus sollicité de le publier en brochure.

La brochure la voici bien modeste, mais bien sincère. A l'aube d'une Ère nouvelle j'ai cru que c'était rendre service à ma race que de satisfaire ce désir qui m'était exprimé si spontanément, même par des éducateurs et c'est sans autre ambition que je présente à mes jeunes compatriotes, et à leurs pères et mères, ce fruit de mes observations.

Je ne demande qu'une chose, c'est qu'on accueille mon travail avec la même sympathie et la même bonne intention que j'ai mises à le préparer.

Au surplus je pourrais écrire avec Henri Chentevoine:

Je t'ai dit, ô jeunesse, où tu dois prétendre  
Et ce que tes aînées se promettent de toi.  
Si je te l'ai dit trop mal pour qu'on daigne m'entendre  
Qu'un des tiens, à son tour, le dise mieux que moi;

Qu'il le dise, et j'irai lui tendre la couronne  
Et je crierai, joyeux, en regardant vers vous;  
Les jeunes sont forts, la race sera bonne  
Les hommes de demain seront meilleurs que nous.

ARTHUR LEMONT.

Montréal, ce 24 mai, 1919.



## LETTRE - PREFACE

---

A MONSIEUR ARTHUR LEMONT,

Journaliste.

Cher ami,

Vous avez publié au cours de l'année 1918, une série de lettres dont j'ai beaucoup admiré l'esprit et la tenue littéraire. Ces lettres s'adressent à la jeunesse canadienne à qui vous donnez de sages conseils, éclairés par votre expérience des luttes de la vie. Journaliste dans l'âme, c'était votre manière à vous, de participer ou plutôt d'aider à cette RECONSTRUCTION d'après-guerre, dont il est tant parlé depuis l'armistice. Je fus l'un des premiers à vous féliciter de ce beau et fécond travail. Vous n'avez pas voulu vous substituer aux maîtres et aux professeurs de nos écoliers, car vous êtes de ceux qui apprécient leur rôle parfois ingrat, toujours noble et désintéressé.—Vous avez tout simplement, en un style clair et limpide, offert aux uns et aux autres, le fruit de vos observations.—Sous l'inspiration du plus pur patriotisme, vous avez dit à tous ce qui doit guider notre jeunesse canadienne dans le choix d'une carrière.

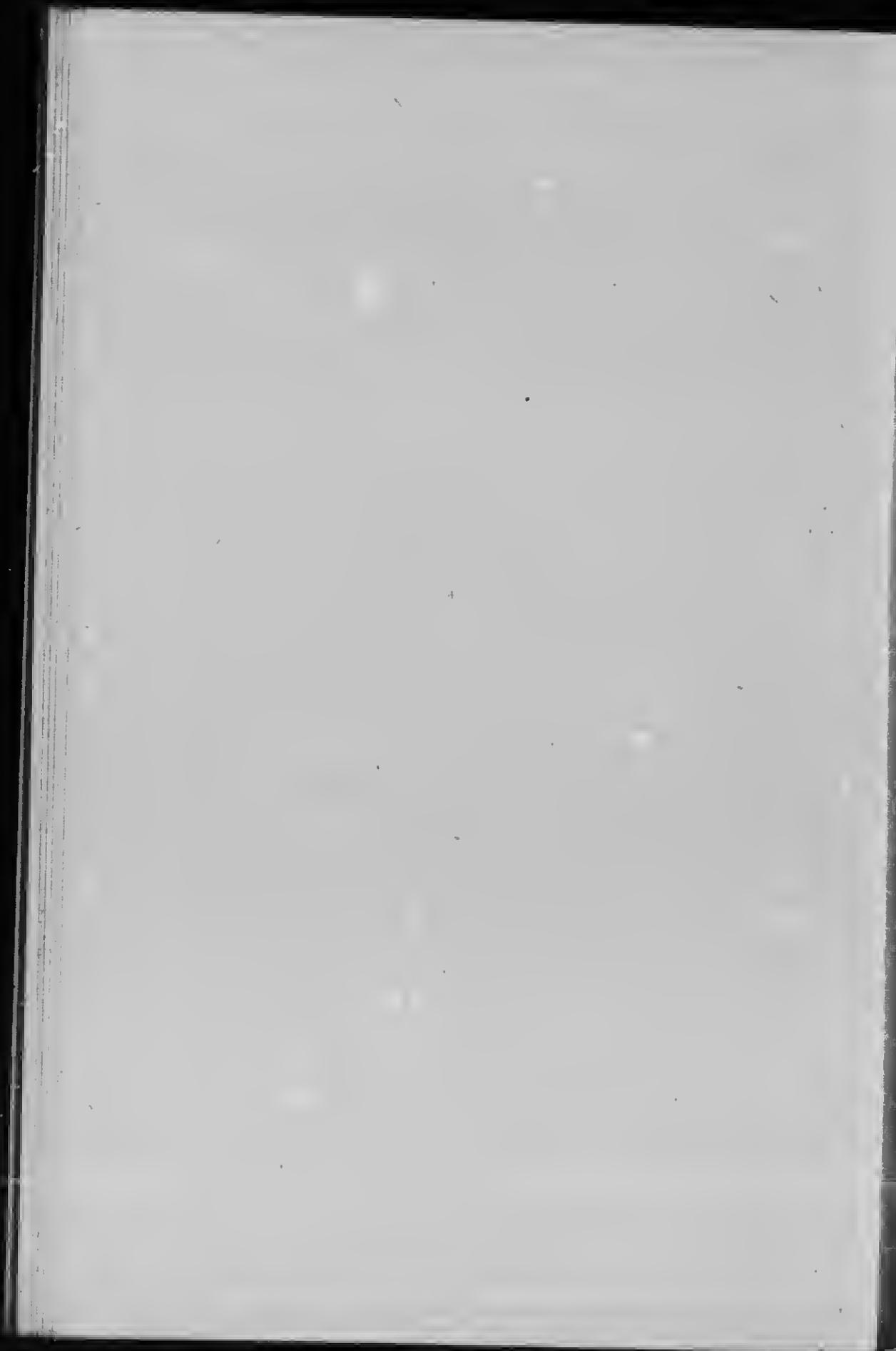
Votre livre mérite d'être lu dans nos écoles, dans nos collèges, par cette phalange qui sera la génération de demain. Elle y apprendra comment il faut envisager les réalités de la vie et combien décevantes parfois sont les visions de jeunesse.

La société qui se prépare sera bien différente de celle qui s'élimine. Des problèmes nouveaux surgissent chaque jour. Le souffle de révolution qui passe sur le monde n'épargne pas notre pays. La jeunesse canadienne française devra être fortement trempée dans la nouvelle organisation sociale constamment harcelée par la poussée des masses, si elle entend jouer son rôle et rester fidèle à notre passé traditionaliste.

A ce point de vue votre livre complètera par ses aperçus pratiques son éducation morale qui est la condition première, la condition souveraine de toute prospérité, de toute grandeur et même de toute sécurité pour notre race.

RODOLPHE LEMIEUX.

Ottawa, ce 25 mai, 1919.



## Première Partie

# CONSIDERATIONS PRELIMINAIRES

## CHAPITRE PREMIER

**Que sera l'Ere nouvelle ? — Notre jeunesse : son passé,  
son avenir.—Il faut qu'elle atteigne les sommets.  
— Comment y parviendra-t-elle ?**

Alors que l'on discute ce qu'il faut faire pour que le Canada profite le plus possible des fruits de la victoire; qu'on recherche les moyens d'assurer une place de choix à notre province dans la Confédération, n'est-il pas à propos, n'est-il pas même d'importance primordiale de considérer par quelle voie la jeunesse canadienne-française atteindra, à son tour, les destinées qui lui sont assignées ?

Ce serait vraiment se désintéresser d'un des plus graves problèmes de l'avenir de notre race que de laisser aux événements de décider du sort de milliers de jeunes gens et ce serait, croyons-nous, presque un crime de lèse-nationalité.

Il faut, bien au contraire, s'attacher à l'étude de l'avenir de notre jeunesse; et à l'aube de l'Ere nouvelle de paix, il importe de diriger notre jeunesse vers les sommets. Les dons dont elle est douée et sa très noble lignée, lui commandent d'aspirer au faite de la vie nationale.

C'est bien ce que le R. P. Hermas Lalande, s.j., conseille à notre jeunesse dans un poème que le compositeur Larrieu vient de mettre en musique:

*La Sainte-Eglise et la Patrie  
Tout chante et tout bien haut crie:  
Vers les sommets fixez vos yeux  
Montez toujours, montez joyeux,  
Tout comme les aîeux  
Montez, montez, montez.*

N'est-ce pas là, mis en vers français, l'*In summis excelsisque verticibus* des Livres Saints ?

Mais comment donc notre jeunesse parviendra-t-elle aux sommets, si elle ne connaît pas ses devoirs de l'Ere nouvelle ?

### **Ce que sera l'Ere nouvelle**

Il est bien vrai que l'Ere nouvelle est une ère de paix ; mais elle n'est pas une ère de repos. Elle s'ouvre avec la victoire que

des nôtres ont contribué à rendre si éclatante et si décisive. Que cette victoire incite donc plutôt notre jeunesse à imiter dans la lutte pour la vie qui commence l'héroïsme de ses frères sur les champs de cette autre lutte gigantesque qui vient de finir. Comme ceux qui, au milieu d'un ouragan de fer et de feu, ont atteint la cime de la crête de Vimy, nos jeunes gens ne pourraient-ils pas, eux aussi, en dépit de la concurrence, des chocs, des crocs-en-jambes, des déboires, atteindre les sommets de la vie canadienne ?

Sans doute que nos compatriotes qui ont combattu là-bas dans les plaines des Flandres s'étaient déjà couverts de gloire ; mais c'est quand ils eurent pris d'assaut la forteresse inexpugnable qu'était Vimy qu'ils furent proclamés les soldats les plus intrépides et les plus audacieux de l'armée britannique.

Que ce brillant et haut fait d'armes des nôtres devienne donc un symbole pour notre jeunesse.

Pourquoi en serait-il autrement ? Pourquoi notre jeunesse ne déploierait-elle pas dans la grande arène de la lutte pour la vie la même intrépidité, la même audace et le même courage que ses frères là-bas ?

L'Ere nouvelle sera une ère de luttes. — Que notre jeunesse n'aille pas croire que la lutte est finie avec la guerre. De nouveaux et rudes combats l'attendent au pays. Le conflit qui s'annonce n'aura pas le caractère brutal de la guerre ; on n'y emploiera pas d'armes à feu, on n'attentera pas directement à la vie, mais les armes qu'on emploiera seront peut-être aussi meurtrières pour l'âme nationale. C'est à des oeuvres de paix, de prospérité, d'expansion que notre pays va maintenant se consacrer, mais c'est aussi dans une lutte pour la suprématie nationale que les deux grands groupes ethniques qui se partagent cet immense patrimoine vont s'engager.

Faut-il croire que notre jeunesse ne contribuerait en rien à ces oeuvres grandioses, qui doivent acheminer notre pays vers ses destinées providentielles ? Il reste à notre jeunesse à soutenir bien d'autres combats et à vaincre bien d'autres difficultés, si elle ne veut pas être asservie et faire de notre race une race de parias !

L'Ere nouvelle sera une ère de réfection nationale. — J'entends par là que la paix allant faire débarquer sur nos rives des milliers—et qui sait, peut-être des millions—d'hommes venus des pays que la guerre a ruinés, dévastés, mis à feu et à sang, tout ce monde cosmopolite va être jeté dans ce que les Américains ont appelé d'un terme bien réaliste le *Melting pot*. Il y en aura de toutes les races, de toutes les croyances, de toutes les allégeances qui viendront demander à un pays nouveau une vie nouvelle. Notre jeunesse qui a pour mission de perpétuer sur cette terre canadienne le génie immortel de la France se laissera-t-elle absorber dans ce grand Tout ? Ou bien résistera-t-elle à l'assimilation pour maintenir intacts nos traditions et poursuivre sur ce continent la mis-

sion de la race française qui est de répandre la culture la plus pure et la civilisation la plus parfaite ?

L'Ère nouvelle sera une ère de liberté. — C'est pour le triomphe de la liberté que les peuples alliés se sont battus, mais il ne faut pas croire pour cela que notre peuple jouira toujours de la liberté dans toute sa plénitude. Il faudra lutter pour reconquérir toutes celles qu'à la faveur de la guerre un gouvernement absolu nous a enlevées. Notre jeunesse dérogera-t-elle ? Abandonnera-t-elle le rôle tenu par ses pères ?

Le R. P. Lalande le rappelait dans le poème déjà cité :

Après comme avant la conquête,  
Vaillants, nos pères ont lutté,  
Ils ont fait face à la tempête  
Contre leur fol, leur liberté,  
Et les traitements odieux  
Pour que le doux verbe de France  
Vibre toujours harmonieux.

Et à notre jeunesse, le R. P. Lalande disait :

La lutte encore n'est point finie  
Ne nous berçons pas de vains mots,  
Plus que jamais chez nous l'on nie  
Leurs droits aux fils de nos héros,  
La patrie, amis, nous regarde,  
Formons-nous aux rudes combats,  
Afin d'être, un jour, de la garde  
Qui, malgré tout, ne se rend pas.

L'Ère nouvelle sera l'ère d'une nouvelle orientation politique. — Il s'en trouvera parmi les Canadiens pour vouloir rendre plus étroites, par le sacrifice de notre autonomie, nos relations avec la métropole ; d'autres voudront peut-être acheminer notre pays vers l'annexion, pour être englobé dans le grand tout américain ; quand d'autres espèreront pour notre patrie l'indépendance la plus complète et la plus absolue. A quelle groupe notre jeunesse se ralliera-t-elle ? Et comment parviendra-t-elle à faire triompher ses vues, si elle n'a ni le prestige ni l'influence pour les imposer et ni le courage pour les soutenir ?

Voilà ce que sera l'ère nouvelle. Notre jeunesse est-elle préparée au rôle qui l'attend ?

J'hésite à le dire ; mais je ne crois pas qu'à l'heure qu'il est la jeunesse canadienne-française soit prête à accomplir la tâche qui lui incombe.

### Ce qu'est notre jeunesse

Est-ce à dire que notre jeunesse est vouée d'avance à l'asservissement ? Faut-il croire que la tâche à accomplir est au-dessus de ses forces ? Oh ! bien loin de là et s'il en était ainsi nous eus-

alons été le dernier à entreprendre le travail que nous publions aujourd'hui.

C'est parce que nous savons notre jeunesse éminemment douée, c'est que nous mettons en elle tout notre espoir, c'est parce que nous avons même, en elle une foi inébranlable, que nous voudrions la voir conquérir les sommets.

Nos écrivains et nos poètes se sont plu à chanter les beautés et les richesses naturelles de notre province ; les économistes ont essayé d'en supputer la puissance de rendement ; les géologues d'en scruter les profondeurs et les géographes d'en fixer l'étendue ; mais quel est celui qui a pu évaluer la richesse intellectuelle de notre pays ?

M'inspirant d'une pensée d'Ernest Legouvé, je pourrais dire : "On s'émerveille de nos richesses naturelles ; mais imaginez-vous bien que les têtes dans notre province sont cent fois plus riches que les terres. Sachons bien qu'il y a chez nous plus de facultés intellectuelles, enfouies et inactives, que de millions dans les entrailles de notre vieux sol. Le capital improductif qui dort dans les cerveaux canadiens-français dépasse cent fois, non seulement le trésor métallique de nos banques, mais cette puissance de production qui jaillit comme par enchantement de notre soi et de son sous-sol, de nos pouvoirs hydrauliques."

A-t-on jamais bien longuement observé un visage de jeune Canadien-français, que les meurtrissures de la vie n'ont pas encore défigurés, que la souffrance n'a pas encore fanés, que le vice n'a pas encore ravagés ?

C'est une habitude, à nous journalistes de nous efforcer de découvrir l'âme d'un individu par sa physionomie, et jamais je ne me suis arrêté à contempler un vrai visage de jeune Canadien-français sans l'admirer. Ses yeux vous jettent des reflets d'intelligence, sa bouche a quelque chose de particulier qui vous laisse deviner son esprit, c'est un sourire moqueur parfois, c'est un rire franc toujours ; son langage, même un peu rude, vous révèle chez lui de l'esprit et parfois du plus pur. Ce visage, si vous l'observez bien, vous fait découvrir une bonne âme, un esprit souple, une intelligence vive et un cœur généreux. Faites-en l'expérience et vous me direz si je me trompe.

Eh bien ! est-ce avec de tels dons que notre jeunesse resterait toujours sans influence dans notre pays ? Est-ce avec autant d'aptitudes qu'on la verrait jouer un rôle effacé sur la grande scène de notre pays ?

### **Ce que fut le passé de notre jeunesse**

Si on repasse l'histoire des dernières trente années de notre histoire, on constatera que la jeunesse des environs de 1895, par exemple, ne tient pas la place qu'elle devrait aujourd'hui occuper dans la Confédération. Notre jeunesse d'alors s'est engagée à peu

près dans une seule voie, celle des professions libérales et aujourd'hui, moi un contemporain, j'arrive avec peine à calculer le nombre de ceux qu'on a désignés d'un mot bien dur mais bien juste, les ratés. Pourtant j'en ai connus de ces ratés d'aujourd'hui qui étaient des jeunes gens pleins de promesses, doués d'un grand talent et auxquels io plus bel avenir scurialt.

Qu'est-ce à dire, si ce n'est que ces jeunes gens se sont aventurés dans une carrière qui n'était pas la leur ?

Que constate-t-on d'autre part ? On constate que tandis que l'encombrement des professions libérales était de plus en plus grand, les carrières, comme le commerce, l'industrie, l'agriculture, la colonisation, l'enseignement étaient ou désertées ou embrassées par nombre de jeunes gens qui s'y aventuraient sans goût et sans préparation. Est-ce que j'exagère ? C'est pourtant bien ce que le R. P. Lecompte de la compagnie de Jésus, signalait lui-même un jour dans l'Action française.

C'est parce que notre jeunesse n'a pas suivi sa vocation qu'aujourd'hui elle ne commande pas le respect comme au temps où une poignée de ses ancêtres tenait tête à la bande des bureaucrates et à l'oligarchie. Notre jeunesse de 1895 s'est éparpillée dans tout le pays, et dans tout le pays notre race est attaquée et persécutée ; trouvera-t-elle des hommes assez puissants dans toutes les sphères de la société pour résister à l'assaut ? Je le souhaiterais bien.

Mais je me console et je m'encourage à la vue du spectacle que je vois aujourd'hui, d'une jeunesse qui se réveille, qui secoue l'apathie, qui sort de sa torpeur, et à la vue de ce que notre gouvernement provincial fait pour l'encourager à entrer non plus dans les vieilles carrières, mais dans les carrières nouvelles, en donnant son haut patronage à l'enseignement commercial et technique, en stimulant l'instruction agricole et en ouvrant des territoires à la colonisation, comme celui de l'Abitibi.

### L'avenir de notre jeunesse

Ce n'est pas en se cantonnant dans quelques professions d'élite que notre jeunesse obtiendra le maximum d'influence dont notre race a besoin, mais c'est en se répandant dans toutes les carrières. La jeunesse est l'espoir de l'avenir ; c'est la fleur de notre race et c'est vers elle que nous devons nous tourner. C'est en elle qu'il faut mettre toute notre confiance ; c'est à elle que va échoir la tâche d'assurer à notre race sa place, et une grande place, dans le Canada de demain.

C'est pourquoi il faut éclairer la jeunesse, la guider, et serait-ce de l'impertinence de notre part de lui indiquer les grandes avenues qui la conduiront vers les sommets de la vie nationale.

Il semble que ce n'est pas m'arroger un rôle qui ne m'appartient pas que d'entreprendre cette tâche patriotique. L'expérience

ce acquise, les exemples que j'ai vus, les écueils que j'ai rencontrés, les échecs que j'ai subis, me commandent peut-être de jeter un peu de lumière sur l'avenir qui se dresse devant notre jeunesse et dans laquelle elle va s'engager irrémédiablement.

C'est du choix d'une carrière que dépend tout le succès de la vie de notre jeunesse, comme de la vie de notre race, et le père Van Trickt a dit ce que c'était la carrière: "Ce mot carrière a sur les lèvres du monde un sens fort rétréci. Il l'entend à peu près comme faire fortune et tantôt il dira: "Pauvre diable ! il doit se faire sa carrière à la pointe de l'épée", tantôt, au contraire: "Heureux jeune homme ! il n'a pas à travailler, il a devant lui sa carrière toute faite".

Et l'éloquent jésuite ajoutait à son auditoire de jeunes gens: "Préparer votre carrière pour vous, c'est enrichir non pas votre corps seulement, mais votre âme ; c'est amasser dans votre intelligence ces trésors immatériels de la science et de la lumière ; c'est dresser votre volonté aux grandes énergies et aux audaces valeureuses ; c'est devenir homme, en un mot, "vir" dans toute l'extension de cette appellation magnifique... homme par l'esprit d'où viennent toutes les illuminations, homme par la volonté d'où viennent tous les courages."

Eh ! bien ce travail que j'offre à mes jeunes compatriotes n'a d'autre but que de faire connaître complètement à notre jeunesse les carrières qui l'attendent. Je ne me limiterai pas à dire ce qu'elles sont en théorie seulement mais ce que la réalité les fait.

C'est pour avoir été mal renseignée, c'est pour les avoir souvent ignorées que la jeunesse canadienne-française a fait fausse route en s'aventurant dans des carrières au bout desquelles on n'a trouvé que déception et parfois découragement.

### Veux les sommets

Quand, apercevant les sommets, la jeunesse verra mic" x par quelles routes elle pourra s'acheminer, c'est alors qu'elle pourra s'y engager sans crainte. Elle rencontrera des écueils, elle trouvera des obstacles à franchir, elle saura les difficultés à surmonter, et ainsi elle se préparera mieux, elle s'équipera mieux, pourrais-je dire, pour la grande aventure qu'elle entreprend. Ce n'est pas autrement que procédaient les grands pionniers de notre race qui ont défriché et civilisé le pays et les missionnaires qui l'ont évangilisé.

Je veux donc dans ces chapitres étudier chacune des carrières et je voudrais ainsi renseigner autant les parents que les jeunes gens, parce qu'il arrive trop souvent chez nous, que les jeunes gens embrassent, non pas la carrière de leur choix, mais celle qui plaît le plus à leurs parents et c'est ce qui explique abondamment que bien de nos compatriotes ne jouent pas dans la vie sociale le rôle que leur intelligence leur permettrait de jouer.

## CHAPITRE DEUXIEME

### **La vocation du peuple canadien-français.—Les obstacles à cette vocation: l'anglomanie et la désorientation nationale.—Les deux destinées de tout jeune homme.—Les diverses vocations.**

Quand on a lu l'histoire du Canada, s'est-on demandé pourquoi une poignée de Français jetés en Amérique au XVII<sup>e</sup> siècle est devenue aujourd'hui un peuple de plus de deux millions ? Pourquoi le peuple canadien-français s'est-il toujours conservé comme type quand tant d'autres ont perdu leur identité ? Pourquoi un noyau canadien-français se forme-t-il au milieu des races étrangères, aussitôt il se développe, en restant isolé, pour ainsi dire, au sein des populations avec lesquelles il peut vivre, mais avec lesquelles il ne peut s'incorporer, comme le remarquait l'historien François-Xavier Garneau ? Pourquoi ce groupe de 60,000 habitants, délaissé, appauvri par la guerre, abandonné par ses compatriotes "les plus riches et les plus éclairés," a-t-il quand même grandi et est-il devenu un peuple qui, selon la saisissante expression de M. Gabriel Hanotaux, fait tache d'huile partout où il pénètre ? Pourquoi donc cette pauvre population laissée à elle-même, en butte à toutes les exactions, ayant subi les plus dures épreuves et torturée par les plus douloureuses persécutions, qui a vu ses chefs dépossédés de leurs biens, jetés en prison ou envoyés en exil, a-t-elle quand même survécu ?

Quelle autre réponse peut-on faire à ces questions, si ce n'est de dire qu'il est évident que le peuple canadien-français avait une vocation à remplir sur cette terre d'Amérique et que rien n'empêchera la réalisation de ses destinées providentielles, s'il veut répondre à cette vocation ?

Comment voudrait-on expliquer autrement ce phénomène, que des penseurs étonnés n'ont pas hésité à qualifier de miracle canadien ?

### **La vocation du peuple canadien-français**

Oui, notre peuple a une vocation à remplir, le fait est indéniable, et cette vocation, les écrivains canadiens, comme les écrivains étrangers, l'ont proclamé, c'est de continuer les grands gestes de Dieu. Pour nous, comme pour notre mère-patrie la France, est resté vrai le *Gesta Dei per Francos*. Et c'est à une vocation de choix que notre race a été appelée. Peut-on le nier après ce que la Providence a fait pour elle ; et ne pourrions-nous pas chanter nous aussi le *Non fecit taliter omni nationi* du psalmiste, puisqu'en outre de l'avoir préservée de l'assimilation, de la fusion

dans la masse des peuples qui sont devenus ses collaborateurs, la Providence l'a dotée d'un patrimoine incomparable ; qu'elle lui a gardé le plus beau et le plus riche domaine de cette immense contrée ; puisqu'à la veille de tous les dangers elle a fait surgir du milieu de notre peuple un sauveur et un libérateur ; puisqu'elle a détourné de nous toutes les catastrophes qui auraient pu anéantir notre nationalité, donnant à nos chefs la force et le courage dans la lutte, la grandeur d'âme dans l'épreuve, la vigueur dans les revendications et les sublimes clartés pour nous diriger dans les ténèbres de l'avenir.

La vocation du Canada français, je l'assimilerais volontiers à la vocation de l'ancienne Gaule. Le Canada dans l'empire britannique ne tient-il pas la même place que la Gaule tenait dans l'empire romain ? La Gaule aussi fut conquise par César, mais la Gaule n'hésita pas à prendre tous les moyens de s'assurer une part du bien-être matériel de l'empire romain ; tout en gardant sa langue, sa religion, ses usages, n'adopta-t-elle pas aussi les lois et les us de son vainqueur ; ne lui emprunta-t-elle pas ses institutions, son expérience acquise par les siècles antérieurs ? Ne voulut-elle pas comme Rome assurer le confort de ses villes et imiter ses exemples ? C'est à l'empire romain que la Gaule doit de s'être transformée en quelques années, au lieu de quelques siècles, déclare M. Camille Julian. Et cela ne l'a pas empêché de devenir la Fille aînée de l'Eglise.

De même en fut-il, ce me semble, du Canada français. Il est incontestable que nous devons à l'Angleterre un apport véritable et bienfaisant de bien-être matériel ; à force de luttés nous l'avons fait consentir à toutes les libertés dont nous jouissons ; elle nous a garanti la jouissance de nos lois, de notre religion ; nous lui avons emprunté son régime parlementaire et nous lui avons prouvé que nous pouvions nous en servir aussi bien qu'elle. Non seulement nous avons gardé notre langue, mais nous avons aussi appris la sienne ; ce qui nous met à même de lutter mieux contre nos concurrents ou contre nos ennemis.

Si je ne craignais pas de piquer des susceptibilités, j'ajouterais que je vois, dans la cession du Canada à l'Angleterre par la France, un bienfait providentiel. En effet qu'aurait pu faire pour nous la France sous Louis XV, sous Louis XVI, sous la Révolution, sous le Consulat et sous l'Empire ; que serions-nous devenus à la chute de Napoléon, alors que la France, épuisée et ruinée par des guerres, n'avait que juste un peu de vitalité pour se subvenir à elle-même ? Tandis que sous la domination anglaise, en dépit des luttés et des persécutions, le peuple canadien-français a pu se survivre et grandir au point qu'il étonne le monde.

Cela ne l'a pas empêché, non plus, d'être sur ce continent l'apôtre de l'Évangile. Il fut en Amérique, comme sa mère-patrie en Europe, le pionnier de la Vérité et ce sont ses missionnaires et

ses évêques qui sont allés jusqu'aux confins du Nouveau Monde porter la doctrine du Christ.

La vocation du peuple canadien-français n'est donc autre que celle de sa mère-patrie la France, et qui est d'évangéliser et de civiliser, de porter aussi loin que possible la doctrine catholique avec la culture latine et le génie français avec toutes leurs richesses, leurs dons et leur splendeur !

### **Les obstacles à la vocation des Canadiens-français**

Mais ce serait une erreur profonde que de penser que la vocation du peuple canadien-français s'accomplira sans difficultés, sans obstacles ; oh ! bien loin de là, et avec l'Ère nouvelle, ces obstacles grandiront. Contentons-nous d'en signaler deux principaux, c'est à savoir : l'immigration britannique et la désorientation nationale.

L'immigration britannique sera la plus considérable à cette époque de notre histoire. Plus que jamais le Canada français devra, s'il ne veut trahir sa vocation, faire la cohésion et organiser la résistance. L'adaptation fut un des malheureux résultats de la conquête de la Gaule par César et c'est bien ce que remarquait M. Camille Julian dans un récent article à la Revue Hebdomadaire (No 42, 1918). Au contact de l'empire romain, la Gaule perdit de son originalité et de ses facultés propres ; la romanisation lui fit perdre peu à peu "sa marque nationale".

Le même danger attend notre peuple s'il se laisse trop séduire par l'anglomanie. Il sera lui aussi absorbé et on verra peu à peu disparaître son idiosyncrasie sous l'action des agents qui l'entraîneront dans le grand creuset, où il se transformera tout à fait pour n'être plus qu'une matière d'alliage.

Et ces agents d'anglification sont en premier lieu le mariage mixte et d'abandon de la langue qui amèneront celui de la foi.

La désorientation nationale n'est pas un moindre obstacle à la vocation de notre peuple. On le constate bien depuis quelques années. Les Canadiens-français, malgré les sollicitations officielles, désertent la campagne, ils ont peur de la colonisation, ils s'en viennent dans les villes où l'absorption est plus facile ; ils dédaignent les carrières nouvelles, préférant se cantonner dans quelques-unes, comme les professions libérales, ou dans d'autres qui les font parfois des esclaves, quand ils auraient pu devenir des maîtres. Combien de fois n'ai-je pas vu avec peine dans notre ville à l'emploi de compagnies de transport urbain ou autre, de compagnies de messagerie, même du service de la voirie de Montréal des fils de cultivateurs, dont les terres sont aujourd'hui abandonnées ?

Qu'on n'oublie pas que la race française est une race de pionniers, de défricheurs, de colonisateurs, d'agriculteurs, avant tout ; et c'est trahir la vocation de notre race que de la détourner de la terre et de la colonisation.

## La vocation de la jeunesse canadienne-française

C'est à la jeunesse qu'il appartient de répondre à la vocation de notre race ; c'est son devoir de la perpétuer. Non pas qu'il faille que la jeunesse abandonne toutes les carrières pour la colonisation et l'agriculture, mais il faut à tout prix qu'elle se disperse dans toutes les carrières, qui font l'activité nationale.

Le Père Van Tricht le disait : Il y a pour tout homme deux destinées. "En vérité, disait-il à ses jeunes gens, vous avez deux destinées : l'une toute personnelle vous touche et ne s'étend pas en dehors de cette enceinte bénie, mais étroite, qui sera votre foyer ; l'autre sociale qui ne vous touche pas, vous seulement, mais qui rayonne de vous sur tout l'univers ; par elle vous embrassez le monde."

Et l'historien François-Xavier Garneau exprimait en d'autres termes la même pensée quand il écrivait :

"Dans une jeune colonie, chaque fait est fertile en conséquences pour l'avenir. On se tromperait beaucoup si l'on ne voyait dans le pionnier qui abatit autrefois les forêts, sur les rives du Saint-Laurent, qu'un simple bûcheron travaillant pour satisfaire un besoin d'un instant. Son oeuvre si humble en apparence devait avoir des résultats plus durables que les brillantes victoires qui portaient alors si haut la renommée de Louis XIV."

C'est pourquoi la jeunesse doit en faisant le choix d'une carrière songer non seulement à ce qui lui bénéficiera le plus, mais à ce qui aidera le plus à l'accomplissement des grandes destinées de notre race sur ce continent.

C'est la jeunesse qui préparera l'avenir du peuple canadien-français ; du choix qu'elle fera dépend notre survivance. Et il me revient à la mémoire une pensée de Cicéron sur ce sujet : "Avant tout, il faut arrêter ce que nous voulons être et le genre de vie que nous voulons embrasser. Cette délibération est de toutes la plus difficile ; car la jeunesse étant infirme dans ses conseils, chacun se choisit le genre de vie qui lui plaît davantage et il se trouve ainsi engagé dans une carrière avant d'avoir pu juger qu'elle était pour lui la meilleure".

### Les diverses vocations

Pour que notre jeunesse puisse être mieux en état de faire un choix, j'ai pensé que ce serait lui rendre service que de dresser un tableau des professions principales dans l'ordre de leur valeur intrinsèque telle qu'on doit la concevoir, en tenant compte de trois éléments : leur influence sur l'homme, leur utilité pour ses compatriotes et les chances de succès qu'elles offrent. Ce tableau, je le trouve tout préparé par un vieil auteur anglais et je le lui emprunte : "Les Vocations qui, bien qu'improductives, sont immédiatement et directement avantageuses à l'individu et à la communauté, telles

que : 1. l'état ecclésiastique ; 2. la médecine et la chirurgie ; 3. la littérature ; 4. les arts ; 5. l'éducation ; 6. la marine marchande.

"IIo Vocations directement productives, telles que: 1. l'agriculture ; 2. la fabrication des objets nécessaires et utiles.

"IIIo Vocations qui ne sont productives que d'une façon médiate ou indirecte, telles que : 1. le commerce ; 2. le trafic ; 3. le génie civil et mécanique ; 4. l'architecture et l'art du bâtiment ; 5. la banque ; 6. l'imprimerie.

"IVo Vocations qui sont plus éloignées de la production, telles que : 1. les agences de toutes espèces, par exemple, les agents de change ; 2. le droit ; 3. l'administration ; 4. les fonctions de commis de tout ordre.

"Vo Vocations qui ne sont ni directement ni indirectement productives, telles que : 1. la fabrication des objets de luxe ou de superfluité ; 2. l'armée et la marine militaire ; 3. le théâtre."

Ce tableau répond; ce me semble, à tous les desiderata de la jeunesse ; elle n'a véritablement plus que l'embarras du choix.

## CHAPITRE TROISIEME

Que faire dans l'embarras du choix.—La carrière paternelle.—L'attrait et la capacité.—Le rôle de l'éducateur dans le choix d'une carrière.

Si on veut comprendre l'hésitation du jeune homme à la veille de se choisir une carrière, et l'appréhension, la frayeur même qui s'emparent de lui, on n'a qu'à se représenter la vie comme une haute montagne dont le sommet et les chemins qui y mènent disparaissent dans un brouillard impénétrable.

Le jeune homme est au bas ; jusqu'ici il a eu pour le guider ses parents, ses éducateurs, mais il est maintenant laissé à lui-même. Il parcourt tous les alentours de la montagne, cherchant une voie pour s'acheminer sans danger. Il considère, il tente de pénétrer cette nuée qui enveloppe sa route. Il n'ose se risquer ; qui sait ? peut-être que la route qui s'ouvre à ses pas est-elle jonchée d'obstacles, encombrée d'embûches, parsemée de précipices, remplie d'aspérités. Veut-il interroger, se renseigner, il n'a plus personne près de lui. Ceux qui l'avaient accompagné au sortir de l'enfance et de l'adolescence l'ont quitté ; s'ils sont encore là, ils n'ont d'autre réponse à faire aux demandes inquiètes du jeune homme que de dire : "Fais ce que tu voudras ; c'est ton affaire."

Ou bien, le jeune homme se sent-il attiré vers un sentier ; se sent-il la force et le courage de l'escalader que ses parents sont là, pour l'en dissuader, en lui indiquant un autre accès plus facile en apparence, mais souvent plus difficile et plus dangereux.

D'autres jeunes gens, moins sérieux, plus étourdis, à peine sont-ils laissés à eux-mêmes qu'ils s'aventurent sans réfléchir dans le premier chemin venu, et ils n'en ont pas franchi un tiers, qu'ils sont déjà désorientés et perdus, égarés tout à fait. Ils voudraient rebrousser chemin, mais ils ont atteint un point si escarpé que ce serait exposer leur vie. Ils n'ont alors que l'alternative de poursuivre à tâtons dans l'inconnu leur randonnée irréfléchie. Il n'est pas rare aussi d'apprendre qu'ils n'ont pu parvenir au sommet et qu'ils ont péri en route.

N'est-ce pas là, dites-moi, l'illustration exacte de ce que nous voyons tous les jours autour de nous. Le jeune homme prêt à embrasser une carrière est arrêté souvent par l'embarras du choix, les préjugés des parents ou leur indifférence ? Il n'est pas étonnant alors que tant d'entre eux fassent fausse route.

Aussi convient-il, avant de parler des professions, d'indiquer au jeune homme les moyens à prendre pour réussir dans son choix.

## Que faire dans l'embarras du choix

A ceux que l'embarras du choix inquiète, je donnerai une indication bien naturelle, c'est à savoir de rechercher s'ils pourraient suivre la carrière de leur père.

L'avantage d'une telle indication, c'est de préparer au jeune homme une entrée dans la vie sans lutte, sans indécision. Comme l'écrivait M. Edouard Chartin : "Le jeune homme témoin, dès son enfance, des travaux qui deviendront les siens, initié insensiblement aux devoirs de son état par tout ce qui se passe sous ses yeux, par les conversations mêmes de la famille, guidé dans son noviciat par l'expérience paternelle, succède à des relations toutes formées, à une estime, à une confiance acquises par une longue vie d'honnête labeur. Ces deux existences qui se joignent ainsi s'ajoutent l'une à l'autre de manière à n'en faire qu'une seule. Pour ce fils, c'est "trente ans gagnés sans peine," comme Pascal disait de ceux qui naissent avec les privilèges de la naissance."

C'est aussi ce qu'Emile de Girardin conseillait quand il disait : "Comme clientèle et comme renom, la même profession perpétuée de père en fils, a toujours fait jouir ceux qui l'ont exercée d'une considération plus grande que celle qu'ils eussent obtenue en lui préférant une autre condition qui leur aurait paru plus élevée dans la hiérarchie professionnelle."

Mais s'il s'en trouvait qui ne veulent pas embrasser la carrière de leur père par crainte de s'humilier, je leur répondrais avec M. Jules Lebeaume : "Pourquoi dédaigneriez-vous la profession de votre père ? Vous êtes trop instruits, trop bien élevés, dites-vous. Eh ! soyez mille fois plus instruits, mille fois mieux élevés, vous en serez plus habiles. On ne sait jamais trop, on n'a jamais trop d'intelligence, si modeste que soit l'état qu'on exerce."

Je connais maints exemples qui attesteraient l'avantage d'une telle indication. Je pourrais citer celui de trois générations de magistrats, de trois générations de négociants, de trois générations de médecins, et ces magistrats, ces négociants, ces médecins font honneur à notre race.

## L'attrait et la capacité

Mais il se peut que le jeune homme n'ait ni les aptitudes, ni le goût pour la profession paternelle ; il reste alors à s'interroger et à rechercher pour quelle carrière il se sent plus d'attrait et plus de capacité.

Le Père Didon qui s'y connaissait en la matière disait : "Chez l'enfant, le goût, l'attrait précède, et le plus souvent, masque la conscience exacte de la capacité. Cependant, si la nature est intelligente et sérieuse, je dois le dire, un attrait véhément vers telle ou telle carrière n'est que l'expression exacte du sentiment de la capacité personnelle."

C'est au jeune homme de considérer et d'étudier ses aptitudes, c'est-à-dire "ses dispositions naturelles à quelque chose." C'est ainsi qu'il se rendra compte s'il peut s'engager dans telle ou telle profession.

Combien d'hommes végètent aujourd'hui pour n'avoir pas obéi à cette inclination vers un état plutôt que vers un autre ? Ils ont peut-être été la victime de leurs parents qui les ont engagés dans une voie qui n'était pas la leur. Ils n'en sont pas moins malheureux et c'est eux qui subiront toute leur vie les conséquences déplorables et désastreuses pour eux comme pour la race d'une telle irréflexion, d'une telle fausse orientation.

### **Le rôle de l'éducateur dans le choix d'une carrière**

L'éducation de l'enfant est partagée entre ses parents et ses maîtres ; il y a l'éducation de famille et l'éducation de l'école. Or, au foyer autant qu'à l'école, c'est le devoir des éducateurs de préparer l'avenir des enfants.

C'est au foyer d'abord que commence l'oeuvre de l'avenir de l'enfant et Balzac disait : "Un des devoirs d'une mère est de démêler dès le jeune âge les aptitudes, le caractère, la vocation de ses enfants, ce qu'aucun pédagogue ne saurait faire."

"Le premier devoir du père et de la mère, s'écriait un jour le Père Didon, est d'examiner de près à quoi tient l'attrait que leur fils éprouve. L'oeil de la mère pénétrera bien vite dans les replis de l'âme de son enfant, il discernera du premier coup ce qui est fantaisie ou volonté ferme et arrêtée."

Si les parents avaient toujours suivi ces conseils quelles erreurs ils auraient évitées et dont leurs enfants ont été les malheureuses victimes !

C'est un préjugé par trop répandu encore chez nous de vouloir quand même faire suivre un cours classique à nos fils. Les parents n'ont pas pris la peine de découvrir chez leur fils le moindre indice d'aptitude et ils ont voulu quand même en faire un avocat, un notaire, un médecin.

Mais s'est-on arrêté un instant à penser ce que ça signifie faire un cours classique ? S'est-on rendu compte qu'en engageant leur fils dans l'enseignement secondaire, c'était le mettre dans l'impossibilité de s'établir avant l'âge de vingt-cinq ans ? Et la moyenne de la vie humaine n'étant que de cinquante ans, la moitié de la vie a passé à préparer l'autre moitié, qui souvent reste improductive, parce qu'elle fut mal préparée.

On ne saurait trop répéter aux parents le devoir qu'ils ont d'aider leurs fils dans le choix d'une carrière et là-dessus Emile de Girardin s'exprimait ainsi : "Le père de famille sage et prudent cherchera de bonne heure à faire naître et à entretenir dans l'esprit de son fils le désir de lui survivre dans sa profession ; il ne

négligera aucune occasion de lui en faire apprécier les avantages.

De grâce que les pères ne mettent pas leur orgueil à pousser leurs fils au-dessus d'eux. Ce sera le malheur des deux. Qu'ils n'aillent pas non plus inconsidérément transplanter leurs fils dans un sol qui ne leur serait pas propice, ils en feraient des déracinés qui un jour peut être les mépriseront.

"Bien des pères, écrivait Louise d'Alq, veulent élever leurs fils au-dessus de leur niveau à eux; ils croient les rendre plus heureux en leur donnant les moyens de pénétrer dans un monde qui n'a pas été le leur. Ils n'arrivent qu'à se faire mépriser de leurs enfants et à les exposer aux railleries de ceux qui se croient leurs supérieurs".

A l'école c'est aussi le devoir du professeur de rechercher chez ses élèves, les aptitudes qu'ils possèdent. Ce que je voudrais demander aux instituteurs c'est un peu plus de psychologie. L'un d'eux, un mien ami, professeur à l'école Normale, a créé pour ses élèves des fiches individuelles. Pourquoi d'autres ne feraient-ils pas de même? Un instituteur de Paris écrivait un jour à M. Hanotaux qu'il avait ce système de fiches "où les variations du caractère, les bons et les mauvais penchants tiennent une place, et où, pour mon compte personnel, je fais figurer, en dernier lieu et comme conclusion personnelle, ce que je crois démêler des aptitudes spéciales de chacun... Quand des parents se confient à moi, et cela arrive parfois, je n'hésite pas à leur livrer mes prévisions en les mettant en garde contre ce qu'elles peuvent avoir d'absolu."

Ne voit-on pas quel bien résulterait d'une telle innovation dans nos écoles. Mais je vois venir l'objection qu'il est impossible à un instituteur de tenir en ordre un système de fiches pour une classe de trente, quarante élèves. Je l'admets; mais alors réduisons en le nombre à vingt ou vingt-cinq au plus.

Et puis ne devrait-on pas aussi inaugurer dans nos écoles des extretiens sur les diverses carrières. J'emprunte cette suggestion à M. Gabriel Hanotaux et je la trouve si opportune que je la fais mienne. "Cette sorte de conversation simple et pratique ne serait-elle pas de la plus grande utilité?" ajoute M. Hanotaux.

En entretenant ainsi ses élèves des diverses carrières le professeur, pour peu qu'il soit psychologue, découvrirait bien mieux, par l'attention de ses auditeurs, l'attrait qui se manifeste chez eux?

### Un suprême avis

Il serait trop long de poursuivre d'autres considérations sur ce thème. Je me contente de ces quelques indications et en terminant j'adresse aux parents et aux instituteurs ce suprême avis, que l'abbé Groulx donnait aux hommes d'Etat de notre pays, à la fin de ses conférences sur la Confédération:

"De grâce qu'ils n'abandonnent pas à l'improvisation et à une action incohérente le développement de notre vie; que, pour la vanité d'un patriotisme trop largement canadien, ils ne nous sacrifient point au rêve d'une impossible unité; qu'ils sachent réserver l'avenir; qu'avant de conclure et de prendre parti sur nos destinées, ils tiennent compte des promesses de notre histoire, et Dieu ne laissera point périr ce qu'il a conservé par tant de miracles."

Ainsi soit-il des parents et des instituteurs. Qu'ils "n'abandonnent pas à l'improvisation et à une action incohérente le développement de notre vie nationale." Qu'ils aident, qu'ils éclairent la jeunesse dans le choix d'une carrière.

## CHAPITRE QUATRIEME

**L'Université Laval château-fort de la race canadienne-française.—C'est elle qui dirigera notre jeunesse.  
Mgr Georges Gauthier et le choix d'une  
carrière. — L'avenir de notre  
université.**

Pour ne pas laisser "à l'improvisation et à une action incohérente le développement de notre vie nationale," quel organisme répondrait mieux aux exigences de l'heure que notre vieille université Laval?

Pour exercer dans tous les milieux son action féconde, il ne lui manquait que peu de choses, c'est à savoir, une autonomie complète et absolue et un peu de remaniement. Elle veut d'obtenir la première, espérons que l'autre viendra aussi et au plus tôt.

Rappelons en peu de mots ses origines et son développement. Pour cela, je n'aurai qu'à citer ce que j'écrivais, au commencement d'octobre :

### **Ce que c'est que l'Université Laval**

"Ceux qui connaissent l'histoire de notre université de Montréal ne peuvent se la rappeler sans émotion. C'est en 1876 que Mgr Bourget obtint, au prix des démarches les plus pénibles et les plus douloureuses parfois, l'établissement d'une succursale de l'université à Montréal et en 1881 cette succursale obtint son incorporation civile.

"Les débuts furent durs, les épreuves nombreuses, et les difficultés sans nombre ; mais on réussit quand même à doter notre ville d'une université. En 1878, les facultés de droit et de théologie étaient fondées ; en 1879, celle de médecine. En 1889, grâce aux démarches et aux efforts du vénéré M. Colin, supérieur de Saint-Sulpice, de Mgr Fabre, de sainte mémoire, notre université obtenait une autonomie partielle. En 1895, on construisit l'édifice de la rue Saint-Denis.

"A travers d'autres épreuves qu'il serait trop long et trop pénible de rappeler, notre université se développa et aujourd'hui, elle possède une faculté de théologie, une faculté du droit, une faculté de médecine, une école de médecine comparée et de science vétérinaire, une école de chirurgie dentaire, une école de pharmacie, une école polytechnique, un institut agricole, une faculté des arts, une chaire d'économie politique, une école des hautes études commerciales, une chaire de pédagogie, une école d'enseignement supérieur pour les jeunes filles.

"Et ce ne serait pas être complet que d'omettre que notre université possède deux grandes revues, qui répandent dans notre pays la pensée française, la Revue Canadienne et la Revue Trimestrielle. La Revue Canadienne, fondée depuis plus de cinquante ans, a semé partout les grandes idées et propogé dans tous les milieux de notre race la science sous toutes ses formes.

"La Revue Trimestrielle, plus jeune, fondée il y a quatre ans, fait aussi honneur aux Canadiens-français. L'une et l'autre ont pour rédacteurs et collaborateurs les meilleurs écrivains de notre race et ce n'est pas exagéré de dire que des études parues dans l'une ou l'autre de ces revues ne dépareraient pas les pages des plus grandes revues de France.

"Eh bien ! que veut-on de plus pour que notre université grandisse et se développe ?"

Devenue institution indépendante, notre université pourra mieux se réorganiser de façon à satisfaire aux besoins qui s'imposent. Elle pourra devenir un grand foyer régénérateur de chaleur, qui allume et réchauffe les enthousiasmes, de lumière qui éclaire les intelligences et d'énergie qui pousse les volontés.

Devenue indépendante, il nous semble que notre bonne université suscitera plus de sympathie et plus d'intérêt, et peut-être réveillera-t-elle chez beaucoup de nos compatriotes un peu plus d'orgueil et d'ambition.

### "Notre université château-fort de notre race"

On dit des fois que notre université est le château-fort de notre race. C'est vrai, mais qu'on n'oublie pas que les châteaux-forts des temps féodaux ne servaient pas seulement à organiser la résistance, mais à préparer aussi des conquêtes.

Qu'il en devienne ainsi de notre université.

Deux jeunessees se disputent la suprématie dans notre pays : la jeunesse anglo-canadienne et la jeunesse franco-canadienne.

Eh bien ! la suprématie appartiendra à celle qui sera la mieux préparée pour les grandes conquêtes économiques comme politiques.

Qu'on me permette de reprendre ici une remarque de M. André Siegfried. "La jeunesse française, écrit-il dans son ouvrage le "Canada", est plus brillante, mieux douée sans doute au point de vue littéraire, mais pourquoi semble-t-elle se cantonner dans un petit nombre de carrières qui ne lui permettront guère de jamais dominer le pays ? La jeunesse anglaise, moins cultivée, mais mieux soutenue par un passé de richesse, par un milieu abondant en capitaux, par ses méthodes d'initiative enfin, paraît devoir prendre et garder la tête du pays. Si les Français ne suivent pas ce mouvement, il est à craindre qu'ils soient distancés. C'est à leurs éducateurs qu'appartient principalement la responsabilité de cet avenir."

J'ajouterais que c'est aux Canadiens-français riches et arrivés qu'appartient aussi cette responsabilité.

Un château-fort ne se maintient qu'autant qu'il est approvisionné en argent et en munitions, et ce sera à nos compatriotes riches qu'il incombera d'alder notre université à se maintenir et à grandir. A moins qu'on ne vienne en aide à notre université, je dirai encore avec M. Slegfried que les institutions anglaises vont devenir pour la nôtre et "pour notre race tout entière un adversaire plus dangereux que ne le serait une armée, munie des fusils les plus perfectionnés et des armées les plus modernes."

### Notre université éclairera notre jeunesse

Mais j'ai confiance. Je sens comme un réveil chez ceux qui président aux destinées de notre grande institution. Je suis d'autant plus à l'aise pour l'affirmer que j'ai pour me corroborer le témoignage même de Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, le distingué vice-recteur de Laval à Montréal. Dans une étude donnée à l'Action française en mai dernier, Mgr Gauthier disait qu'on devrait de plus en plus orienter l'enseignement primaire vers les carrières pratiques. C'est déjà un puissant jet de lumière qui devrait guider les parents et les éducateurs dans le choix d'une carrière à nos jeunes compatriotes. Mgr. Gauthier se plaît à le reconnaître : "Nous devons d'autant moins hésiter à pousser nos enfants dans cette voie et à les y préparer que le Canadien-français possède à un degré élevé le goût et le talent des arts industriels".

Parlant ensuite de l'enseignement secondaire, Sa Grandeur voudrait qu'il devint plus pratique. "Ce que je voudrais plutôt que l'on remarque, écrit-il, c'est l'urgence qu'il y a de diriger ceux de nos bacheliers qui se destinent au monde, vers nos écoles spéciales : Polytechnique, Hautes-Etudes Commerciales, Ecoles d'Agriculture, Ecole des arts décoratifs et industriels, Ecoles forestières et d'arpentage. L'avenir de nos jeunes gens est là. L'on nous dit que le droit et la médecine sont encombrés; il faut bien en croire ceux qui nous l'affirment, parce qu'ils sont bien placés pour le savoir. Il y a, à coup sûr, des jeunes gens dont les aptitudes plus éclairées et mieux dirigées auraient trouvé, dans les carrières que nous signalons, un succès remarquable. Des écoles existent aujourd'hui qui les achemineront vers le succès désiré, il importe souverainement qu'ils sachent en profiter."

En citant ainsi Mgr Gauthier, vice-recteur de notre université, n'ai-je pas démontré que c'est elle, notre université, qui dirigera maintenant notre jeunesse. C'est elle qui verra à donner à l'enseignement des dix-sept collèges classiques qui lui sont affiliés l'orientation nouvelle, et avant peu, on n'aura plus le reproche à faire à notre université qu'elle se désintéresse du progrès.

A son tour notre jeunesse canadienne-française pourra s'engager dans la voie qui mène à l'industrie et aux affaires, luttant à côté de la jeunesse anglo-canadienne pour la suprématie économique et en même temps pour la suprématie intellectuelle.

### L'avenir de notre université

Je ne voudrais pas passer pour un visionnaire, mais plus j'observe ce qui se manifeste chez nous, plus j'ai confiance. Je constate un grand réveil national. Notre peuple n'est plus ce qu'il était il y a dix ou quinze ans. Il semble secouer sa torpeur. C'est à notre jeunesse à profiter de cette circonstance pour se réveiller. Qu'elle se tourne vers notre université comme vers un phare qui projette au loin ses rayons.

J'entrevois en même temps de grands jours pour notre institution. Je la vois tenir un rôle éminent et je connais trop Mgr Gauthier pour croire que je m'illusionne. Il aurait pu lui aussi prendre pour devise *Ignis ardens*, un feu, un foyer ardent. C'est ainsi qu'est l'âme de notre distingué vice-recteur et je sais qu'il peut compter sur l'encouragement de notre archevêque vénéré qui, plus qu'aucun autre, veut que notre race grandisse et se révèle.

L'avenir est donc pour nous plein de promesses et il ne tient qu'à nous, Canadiens-français, d'aider à la réalisation de ces grands rêves. Il appartient à notre enseignement de donner son concours à cette rénovation nationale ; elle est l'espoir de nos lendemains, qu'elle n'aille donc pas les tromper. Qu'elle se laisse diriger vers les carrières nouvelles ; qu'elle s'achemine vers les sommets de la vie nationale, sur lesquels notre université projettera ses feux ardents, pour les éclairer, afin que notre jeunesse les aperçoive mieux.

## Deuxième Partie

### LES CARRIERES D'ELITE

#### CHAPITRE PREMIER

**L'Etat ecclésiastique.—Ce que le peuple canadien doit à son clergé.—Ce que doit être le prêtre.—Ce que le peuple attend de lui.—“ La Bonne souffrance du prêtre.”**

Si maintenant nous passons en revue les principales professions dans l'ordre de leur valeur intrinsèque, et en premier lieu celles qui, “bien qu'improductives sont immédiatement et directement avantageuses à l'individu et à la communauté,” ne convient-il pas de parler en premier lieu de l'état ecclésiastique ?

Et c'est bien de l'état ecclésiastique que nous voulons aujourd'hui entretenir nos lecteurs.

Nous reprochera-t-on, à nous homme du monde, un profane, de nous occuper de personnes qui ne sont pas du ressort de notre jugement ? Pourquoi nous viendrait ce reproche ? Car comment pourrions-nous nous dispenser de parler de la carrière sacerdotale, elle qui tient une si grande place dans notre histoire ? Est-il possible, en parlant de l'avenir de notre jeunesse, d'omettre l'état ecclésiastique, quand c'est à lui que le peuple canadien doit sa survivance ?

#### **Ce que le peuple canadien-français doit à son clergé**

Nierait-on que le clergé catholique romain a été un des sauveurs de notre race ? A quelque croyance qu'on appartienne, de quelque opinion qu'on se réclame, peut-on répudier le témoignage de l'histoire ? N'est-ce pas M. André Siegfried, un protestant pourtant pas toujours sympathique, qui le reconnaissait lui-même quand il écrivait en parlant de l'Eglise romaine au Canada : “Hâtons-nous de reconnaître du reste qu'elle tient sur les bords du Saint-Laurent une place à part, qu'elle a de tout temps été pour ses disciples une protectrice fidèle et puissante, que notre race et notre langue lui doivent peut-être leur survivance en Amérique. Cette situation exceptionnelle lui permettait, dès la conquête de revendiquer du vainqueur lui-même des droits spéciaux. A bien des égards, les avantages archaïques qu'elle conserve sont la re-

connaissance des services rendus à notre nationalité. N'est-elle pas doublement chère aux Canadiens, qui voient en elle non seulement le représentant de leur foi, mais encore le défenseur de leur race!"

Quand en 1760 et 1763, le peuple canadien-français était délaissé par ses hommes "les plus riches et les plus éclairés," ses prêtres restaient avec lui. Dans toutes les grandes crises, ce sont encore ses prêtres qui l'ont encouragé et réconforté. Quand il a voulu s'éloigner et aller au loin, s'enfoncer dans la forêt, pour conquérir de nouveaux domaines, défricher de nouvelles terres, il a trouvé avec lui ses prêtres. Les premières écoles de son pays, c'est à ses prêtres qu'il les doit. Les modestes presbytères de nos curés de campagne ne furent-ils pas le berceau de beaucoup de nos collègues classiques? Les grands hommes dont notre race s'honore et qui furent ses plus brillants et ses plus infatigables défenseurs jusqu'au trône du souverain, auquel ils ont arraché une à une nos libertés, ce sont encore nos prêtres qu'on retrouve à une nos libertés, ce sont encore parmi les prêtres qu'on retrouve les pionniers qui sont allés jusqu'aux extrêmes confins du grand Ouest Canadien porter l'Evangile et la Civilisation. Qui a fondé ces multiples oeuvres de charité, comme nos orphelinats, nos hôpitaux, les asiles des vieillards, les patronages, si ce n'est le clergé?

Comment donc, pourrais-je m'abstenir, en parlant du choix d'une carrière, de faire connaître la première, la plus sublime, la plus héroïque, la plus sainte : la carrière sacerdotale.

### La carrière sacerdotale

"C'est une grande vocation, disait un jour le Père Didon aux élèves de l'école Alber-le-Grand, que celle des élus que l'Esprit de Dieu suscite dans leur pays pour y maintenir le culte de la vérité, de la justice, de la morale, de la vertu et, en même temps, pour y travailler, ouvriers infatigables à l'expansion de son règne parmi les hommes.

Si nombreux que soient les prêtres dans notre pays ils ne le seront jamais trop, car de plus en plus le "Maître a besoin d'hommes pour travailler à sa divine moisson". Aussi n'est-il pas étonnant de voir chaque année sortir de nos collèges une phalange de jeunes hommes qui se donnent au service de Dieu.

Mais qu'aucun de ceux qui aspirent à devenir les élus du Seigneur n'oublie que "l'état ecclésiastique exige un grand esprit de dévouement, des intentions pures, des vues élevées, la force de protester sans cesse contre le siècle par son exemple et ses discours", disait le Père Lacordaire.

C'est pourquoi je ne saurais trop dire à notre jeunesse de ne jamais "entrer dans le sacerdoce par une autre pensée que celle du sacrifice de soi."

Au sortir du collège, le jeune homme qui embrasse la carrière ecclésiastique, s'il reste dans le clergé séculier, est désigné par l'autorité, soit pour entrer au grand séminaire, soit pour faire de l'enseignement au service de quelque institution.

Si c'est la vie religieuse qu'il a préférée, il débute par une année de noviciat simple, qui est suivi, après les premiers voeux prononcés, d'un noviciat plus ou moins long, selon qu'il appartient à tel ordre ou à telle communauté.

Il serait trop long d'entrer dans tous les détails, mais ce qu'il importe de dire à notre jeunesse qui se destine à Dieu, c'est ce que l'abbé Henri Perreyve écrivait un jour, qu'il faut trouver dans le prêtre la "dignité du caractère qui fait l'homme, et la sincérité qui fait l'homme de Dieu". Il ne faut pas que le prêtre soit "seulement intelligent et bon, mais qu'il soit saint."

Et enfin qu'on me permette de rappeler cette pensée de Charles Sainte-Foi: "Quand Dieu veut punir un peuple, il lui envoie des prêtres tièdes et paresseux; et quand il veut élever une nation, il multiplie chez elle les prêtres de foi et de prière."

La carrière sacerdotale ne saurait être avantageuse à l'individu et à la communauté qu'à cette condition.

### **Ce que le peuple canadien-français attend de son clergé**

Quand nous disons que la vocation ecclésiastique est improductive, il va de soi que nous entendons par là qu'elle ne saurait être assimilée aux autres carrières qui ont pour objet le développement de nos richesses matérielles et leur mise en valeur. Mais la vocation ecclésiastique devient productive dans le domaine moral et spirituel et c'est ici qu'il convient de dire ce que le peuple canadien-français attend de son clergé.

Notre nationalité au début de cette ère nouvelle ne peut pas, pas plus que dans le passé, se dispenser des services de son clergé. Oh non! et on pourrait dire avec plus d'à-propos que jamais: "Nisi Dominus aedificaverit domum, in vanum laboraverunt qui aedificant eam." Pour que le peuple canadien-français monte vers les sommets de la vie nationale, il attend le concours du clergé. Il lui demande, avec le distingué vice-recteur de l'Université Laval, de rendre son enseignement plus pratique. Il lui demande qu'il oriente notre jeunesse qu'on lui confie vers les carrières nouvelles et qu'il la détourne des anciennes professions qui n'ont plus de libéral que le nom. Il attend de lui sa collaboration dans le domaine social, comme dans le domaine spirituel: on ne saurait séparer les deux. La solution d'un des grands problèmes de notre avenir national se trouve dans la colonisation et dans le retour à la terre et aujourd'hui comme dans le passé le peuple veut que son clergé l'encourage et le guide. A la campagne, que le pasteur s'efforce de faire apprécier de plus en plus à ses ouailles les bienfaits de la vie agricole; qu'il s'efforce de rendre cette vie la plus attrayan-

te possible, pour y retenir les fils de cultivateurs. Qu'il devienne pour les colons qui s'en vont à la conquête de la terre promise la colonne de feu qui ravive leur courage et éclaire leur marche.

Et dans nos villes quels bienfaits peut encore répandre le prêtre s'il veut être véritablement homme de Dieu ? Plus qu'en aucun temps la jeunesse a besoin de direction et c'est de ses pasteurs qu'elle l'attend. Que le prêtre se rapproche du peuple, sans quoi le peuple s'éloignera de lui. Les cercles paroissiaux devraient se multiplier, pour que notre jeunesse puisse trouver un lieu où elle sera à l'abri des dangers qui la menacent dans une grande ville et nous savons assez, nous journalistes, quels dangers guettent partout notre jeunesse. Au cercle paroissial, elle trouverait tout à la fois des salles de jeux et de conversations et toute espèce de secours pour lui créer des loisirs honnêtes et agréables.

Le prêtre peut être le guide de notre jeunesse dans le choix d'une carrière ; il est même son aviseur tout désigné ; et lui, qui a donné tant de preuves de son désintéressement et de son zèle ne saurait se désintéresser de l'avenir de ceux qui viennent.

Le peuple n'attend pas que son clergé reste indifférent aux grands problèmes matériels de notre race, mais il aimerait mieux qu'il ne s'inféodât à aucun parti. Il est de par sa mission au-dessus de tous les partis et, dans les grands conflits d'opinion, il reste toujours le père spirituel de toute notre jeunesse. Son rôle social est immense et peut être des plus bienfaisants. C'est lui qui peut détourner les générations qui poussent des doctrinaires à idées subversives qui renversent les trônes, brisent les sceptres, mettent en pièces les couronnes et se ruent ensuite sur les fondements de l'Église.

Nous n'avons fait que toucher à ce sujet ; il ne nous siérait pas d'insister trop, on pourrait peut-être prendre pour de l'impudence ce qui n'est que le souci d'être utile à ceux qui se sentent appelés à la vocation ecclésiastique.

### **Le prêtre est-il le plus heureux des hommes**

Enfin, pour qu'aucun de nos jeunes gens soit tenté d'embrasser la carrière sacerdotale avec des vues intéressées, nous voulons dissiper chez lui l'illusion qu'il pourrait avoir que le prêtre est le plus heureux des hommes. Et pour cela je n'aurais qu'à lui apporter le témoignage d'un prêtre de sainte mémoire, le R. P. Emile Piché, qui ajouta de beaux chapitres à la *Bonne Souffrance* de François Coppée en publiant la *Bonne Souffrance du prêtre*."

A ceux qui croient que le prêtre est heureux parce qu'il ne manque de rien et qu'il vit sans émotion et qui lui reprochent d'avoir "un cœur dur et un bon estomac," M. l'abbé Piché répond éloquemment et péremptoirement.

La "bonne souffrance du prêtre", il l'étale dans une brochure de soixante-dix pages que tout jeune homme qui aspire au sacer-

doce devrait lire. C'est un commentaire, qui intéresserait autant un profane qu'un pieux lévite, de quelques épîtres de saint Paul aux Corinthiens. C'est en le lisant que j'ai vu que les douleurs du prêtre nous sont inconnues et dans tous les cas incomprises. Dans sa préface, l'auteur dit: "Le Prêtre, au risque de cesser d'être Prêtre, ne peut aller chercher ses consolations auprès des hommes, l'auteur de l'Imitation nous en avertit en plusieurs chapitres de son admirable livre. D'ailleurs, nous-mêmes, aux heures mauvaises, nous sentons le néant des secours humains et des consolateurs, fussent-ils d'une autre famille que celle de Job. Au fond nous savons bien ce qu'il faut faire pour remonter notre courage abattu, mais il nous manque souvent un compagnon pour mettre en mouvement toutes ces puissances récupératoires et nous faire pratiquer ce que nous prêchons si bien aux autres."

Puissent donc ces quelques considérations éclairer ceux de mes jeunes compatriotes qui croient entendre au-dedans d'eux l'appel du Maître. Qu'ils n'y voient qu'un désir sincère d'un homme bien humble qui s'honore de l'amitié de prêtres saints autant que savants et qui en même temps connaît par ses fonctions la société moderne, de les renseigner et de les aider dans l'acte le plus important de leur vie. Ce serait injuste de lui imputer tout autre motif.

## CHAPITRE DEUXIEME

**L'enseignement.—La mission de l'instituteur et son importance.—Les difficultés qui l'attendent.—Comment on rentre dans la carrière.—L'enseignement et l'avenir de notre race.**

Aucune profession ne se rapproche plus du sacerdoce que l'enseignement. L'instituteur et le prêtre sont tous deux par vocation des éducateurs; l'un et l'autre ont le soin de pétrir, en quelque sorte, l'âme de l'enfant. Le prêtre lui distribue le pain de la doctrine, et l'instituteur le pain de l'instruction. Le domaine du prêtre comme de l'instituteur est l'âme de l'enfant avec toutes ses faiblesses. Comme le sacerdoce, l'enseignement est une carrière qui exige de ceux qui l'embrassent des intentions pures, de l'abnégation, du dévouement, des sacrifices.

J'ajouterais que la mission de l'instituteur est plus étendue encore, puisque, tandis que le prêtre s'occupe surtout de l'éducation morale et religieuse, l'instituteur a, lui aussi, à sa charge l'éducation morale et religieuse, avec en plus l'éducation physique et intellectuelle.

Et puis, c'est de l'oeuvre des instituteurs que dépend la félicité d'une nation. Henri IV le reconnaissait bien quand il disait: "La félicité des royaumes et des peuples, et surtout d'un Etat chrétien, dépend de la bonne éducation de la jeunesse, où l'on a pour but de cultiver, de polir, par l'étude des sciences, l'esprit encore brut des jeunes gens, de les disposer ainsi à remplir dignement les différentes places qui leur sont destinées."

L'éducation est la source du bien-être universel. "Par elle, les peuples atteignent au plus haut degré de la civilisation et goûtent ainsi le véritable bonheur; sans elle, au contraire, fatalement, ils tombent dans le malheur."

### **La mission de l'instituteur et son importance**

Comprend-on maintenant quelle noble et grande mission est dévolue à l'instituteur? C'est pourquoi on ne saurait trop exiger de ceux qui veulent embrasser la carrière de l'enseignement les qualités de premier ordre.

Notre province a besoin plus que jamais d'instituteurs et de bons, et notre jeunesse ferait bien, au lieu de s'engager dans le droit ou le notariat, de songer un peu à l'enseignement. Il importe donc de bien la renseigner et c'est ce que j'ai bien l'intention de faire.

L'instituteur est l'éducateur délégué de la famille, de l'Etat et

de l'Eglise. Il incarne cette grande trinité. La famille, l'Etat et l'Eglise lui confient le corps et l'âme des enfants.

C'est à l'instituteur que l'enfant va demander la "santé et les forces corporelles, les lumières de la raison, et la vertu, qui est l'ornement du cœur, afin qu'il jouisse ici-bas d'une certaine félicité en attendant le bonheur éternel."

Comme l'écrivait un grand pédagogue: " La famille demande à l'instituteur de lui former des enfants robustes, sages et vertueux, qui feront plus tard sa prospérité et sa joie. L'Eglise remet à l'éducateur ce qu'elle a de plus cher, les âmes de ses enfants dont elle a fait, par le baptême, des héritiers du ciel. Elle lui impose charge d'âmes en lui conférant le droit d'enseigner les éléments de la religion et le devoir de veiller sur l'enfance. L'Etat lui confie ses futurs citoyens pour qu'il en fasse de bons patriotes."

Voilà bien la mission de l'instituteur, mission très grande, mais remplie de responsabilités.

### Les difficultés de l'instituteur

Il n'est aucune profession qui, selon moi, soit plus hérissée de difficultés et qui demande plus de bonté, de patience et de dévouement. Veut-on là-dessus le témoignage d'un autre grand éducateur? Le Frère Achille, des Ecoles Chrétiennes, une des célébrités de l'enseignement français, a dans une page montré quelle tâche est dévolue à l'instituteur: je ne saurais mieux faire que de le citer, pour que ceux qui me lisent, se rendent compte des ennuis, des déboires qui attendent le maître.

"Pour en juger, dit le Frère Achille, pénétrons un instant par la pensée dans une salle d'école, à l'atmosphère souvent malsaine, peuplée d'une cinquantaine d'enfants et plus, de sept à douze ans. C'est à l'instituteur de gouverner ce petit monde, souvent malpropre, grossier, indiscipliné, toujours pétulant et espiègle. Durant six ou sept heures de chaque jour, son regard ne peut les perdre un instant de vue; son oreille attentive doit recueillir jusqu'aux moindres de leurs paroles, et sa voix se faire entendre sans relâche pour ressasser, tantôt à une division, tantôt à une autre, les éléments les plus vulgaires des connaissances humaines. Quelle tâche fastidieuse que celle-là!

"Si encore il était tout à lui-même dans l'occupation du moment! mais, pendant qu'il se trouve en face d'une section d'élèves, il faut maintenir la discipline des autres, comprimer la légèreté, vider les conflits, exciter la paresse, entretenir l'application générale, veiller à tout en un mot. Pourvu que la patience ne lui échappe pas, car un soufflet mille fois mérité par un gamin pourra conduire le maître devant un tribunal et lui valoir une condamnation à l'amende, si pas à la prison. Heureux encore si, un jour ou l'autre, un moment de lassitude et d'oubli coïncidant avec tel ou

tel accident survenu à un élève ne lui arrache pas, en dommages-intérêts, quelques centaines de francs de son maigre traitement.

“ Parlerons-nous des difficultés que lui suscitent parfois les exigences outrées de certains inspecteurs ou administrateurs locaux, des contrariétés qu'il éprouve de la part des parents déraisonnables, des coups de langue dont il peut être victime dans la localité? La stupidité incurable de certains enfants fait taxer l'instituteur d'incapacité, la paresse invétérée d'un autre sera mise au compte de l'incurie du maître. Et pareille vie, il faudra la mener pendant trente ans avec la perspective d'une minime pension !”

Relire cette page, n'est-ce pas pour nous tous revivre notre temps d'école et de collège? N'est-ce pas l'illustration fidèle de ce que nous avons vu durant tout notre cours d'études, primaire ou secondaire?

Quelle autre carrière vraiment peut être, à ce point de vue seul, comparée à l'enseignement? Nous, pères de familles, avons à peine la patience d'endurer nos enfants, voyons-nous bien quelle tâche écrasante c'est pour l'instituteur, non pas seulement d'endurer, mais d'instruire, de former nos enfants et ceux de milliers d'autres comme nous?

Et pourtant c'est le sort qui attend ceux qui veulent se consacrer à l'enseignement. Aussi faut-il que celui qui veut s'y dévouer possède plus de qualités de toutes sortes que tous ceux qui embrassent toute autre profession.

### Les qualités qu'il faut

Astreint toute sa vie à un effort physique considérable, soumis à une tension intellectuelle continuelle, mis sans cesse à la plus dure épreuve morale, n'est-il pas évident qu'il faut à l'instituteur des qualités suréminentes et qu'on ne saurait exiger d'aucun autre?

Au point de vue physique, comment l'instituteur arrivera-t-il à exercer sa profession, s'il ne jouit pas d'une excellente santé. Il lui faut posséder une bonne vue pour tout voir et une bonne oreille pour tout entendre. En outre, il doit soigner son maintien et sa tenue. Il doit toujours être réservé avec ses élèves pour leur imposer le respect, et toujours affable pour leur inspirer confiance. Il doit avoir une voix souple, sonore, étendue, avec une prononciation nette, afin que ses élèves ne perdent pas un mot de son enseignement.

Chargé de communiquer les connaissances humaines à des enfants, ne faut-il pas que le professeur possède à un haut degré les qualités intellectuelles les mieux équilibrées. Et ces qualités, c'est par l'étude qu'il les acquerra; par l'assistance aux conférences pédagogiques, par le contact avec ses confrères, par la lecture des revues et des ouvrages qui le concernent.

Il doit aussi s'exercer à la psychologie, car pour que son travail fasse son oeuvre et produise des fruits, il faut qu'il cherche à découvrir par l'intelligence l'âme de ses élèves. S'il s'efforce à devenir bon physiologiste, il deviendra bon psychologue; il pénétrera, petit à petit, dans tous les replis de l'âme de l'enfant, sans que celui-ci s'en aperçoive et ce sera lui faciliter considérablement la tâche de son éducation. Il discernera d'un coup d'oeil les aptitudes, les bons ou les mauvais penchants; il verra mieux quel caractère il aura à former.

Les qualités morales les plus diverses ne sont pas moins nécessaires à l'instituteur.

Il est comme le modèle que ses élèves s'efforceront de reproduire; alors il faut qu'il soit de bonnes moeurs. Il faut qu'il donne sans cesse le bon exemple, car il ne faudrait jamais que ses élèves découvrirent chez lui rien de répréhensible: ce serait compromettre à jamais sa dignité et il perdrait vite le respect auquel il a droit.

La fermeté est une qualité indispensable à l'instituteur comme aux parents. C'est lui qui a charge de former le caractère de nos enfants, de former leur volonté; il faut donc qu'il ne s'abandonne pas à tous les caprices qui se manifestent. Il faut qu'il sache se faire obéir et promptement, sans quoi c'en est fini de son autorité.

Tout en étant ferme, il faut qu'il soit doux et patient. Fortifier et suaviter doit toujours être la devise de l'éducateur. Sans doute qu'il n'est pas toujours facile d'être patient avec un troupeau d'enfants turbulents et parfois insubordonnés; mais il le faut. La douceur viendra aussi à bout des caractères les plus revêches quand elle sera accompagnée de fermeté. Le vieux Rollin le disait: "D'un côté, la douceur ôte au commandement ce qu'il a de dur et d'austère et en émousse la pointe. D'un autre côté, sa prudente sévérité fixe et arrête la légèreté et l'inconstance d'un âge encore peu susceptible de réflexion et incapable de se gouverner lui-même".

Est-il besoin de dire que l'instituteur a besoin aussi d'une grosse dose de dévouement, après avoir surmonté les difficultés qui l'attendent? Il ne doit jamais se décourager, être un homme d'ordre, toujours à son poste à l'heure voulue; faire preuve d'un zèle incessant et avoir sans cesse l'oeil sur ceux qui lui sont confiés.

La prudence est aussi une qualité essentielle à l'instituteur. Prudence à l'égard des enfants qui le guettent et l'observent toujours; il faut qu'il ne s'oublie jamais; prudence à l'égard des parents qu'il ne devra jamais froisser. La prudence, il l'acquerra en demandant conseil à ses supérieurs ou à des confrères sages et vertueux.

On le voit donc bien, il n'est pas de profession qui exige autant de qualités indispensables et une formation physique, intellectuelle et morale plus complète. Il ne peut donc pas être donné au premier venu d'être instituteur. C'est, d'après moi, la profession par excellence, mais qui demande le plus, avec le sacerdoce, ce qu'on appelle le feu sacré.

### Comment on entre dans la carrière

Pour devenir instituteur, il faut obtenir un diplôme, qui est décerné ou par le Bureau des Examineurs, nommés par le comité catholique de l'Instruction publique, ou par l'Ecole Normale.

Le jeune homme qui se destine à l'enseignement a le choix entre l'enseignement élémentaire, primaire ou académique. Au sortir de ses études, il peut se préparer à subir ses examens devant le Bureau des Examineurs ou entrer à l'Ecole Normale, où il recevra une formation spéciale. De plus, l'Ecole Normale possédant un cours préparatoire à la carrière pédagogique, l'aspirant qui ne se sentirait pas assez préparé trouverait un grand avantage à y suivre ce cours.

Les bacheliers de nos collèges classiques trouveraient un grand profit également à se diriger vers l'Ecole Normale pour se consacrer à l'enseignement. Ils possèdent déjà la gymnastique intellectuelle qui assouplit l'esprit et une belle culture qui étendrait le champ des connaissances à transmettre. Nourris durant de longues années de la moëlle des classiques, ils ne contribueraient pas peu à élever encore le niveau de l'enseignement.

Le coût d'un cours à cette école est de \$100 par an, comprenant l'enseignement et la pension. Toutefois, le gouvernement a fondé des bourses qui réduisent de \$33 le coût régulier. Ces bourses sont accordées aux étudiants pauvres et sur recommandation du député du comté qu'habite l'aspirant.

Porteur d'un diplôme, le gradué peut obtenir un emploi soit à l'Ecole Normale, soit aux écoles qui relèvent de la juridiction des commissions scolaires. Pour l'Ecole Normale, sa demande doit être soumise au comité catholique de l'Instruction publique et ratifiée par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Si le nouvel instituteur veut un emploi dans une école des commissaires, c'est aux commissions scolaires qu'il faut qu'il s'adresse. En dehors de Montréal, de Québec, il n'y a vraiment pas grande chance d'avenir pour un instituteur. Le maximum de traitement à l'heure qu'il est varie entre \$1800 et \$2000 et il faut des années avant de l'atteindre. La moyenne du traitement est d'environ \$1200 et le minimum de \$600 à \$800.

Pour se perfectionner, l'instituteur a l'avantage de faire partie de cercles d'études comme les cercles Roy ou Désaulniers, pour

n'en citer que deux, et l'assistance aux conférences pédagogiques inaugurées cette année à l'Université Laval.

Après ce que nous avons dit de la carrière de l'enseignement, ne faut-il pas vraiment à l'instituteur un grand esprit d'abnégation pour l'embrasser? C'est donc à lui de bien songer avant de s'y engager, surtout s'il rêve de se fonder un foyer.

### **L'enseignement et l'avenir de notre race**

Il ne se peut pas que l'enseignement soit négligé si on veut assurer à notre race un bel avenir; c'est donc le devoir des autorités et des citoyens d'élever le traitement des instituteurs.

Seulement comment veut-on que les autorités assurent un meilleur traitement aux instituteurs quand les citoyens sont si empressés à protester contre toute augmentation d'impôts? Des millions devraient être ajoutés au budget de l'instruction publique; mais comment les autorités scolaires et le gouvernement n'hésiteraient-ils pas, quand ils savent que les contribuables seront les premiers à les blâmer, si cette augmentation de budget amène une augmentation d'impôts?

C'est très bien que les contribuables réclament une réforme de l'enseignement, un meilleur traitement pour les instituteurs; mais aussi faut-il qu'ils consentent à supporter les frais de ces réformes. Et, d'ailleurs, n'est-ce pas leur avantage, puisqu'en somme ce sont leurs enfants qui en bénéficieront d'abord, puis eux ensuite, heureux qu'ils seront de voir mieux réussir leur fils?

L'avenir de notre race est entre les mains de nos instituteurs, et que deviendra-t-elle si la carrière est désertée, faute d'encouragement. Que de jeunes gens éminemment doués ont préféré une autre profession, faisant perdre ainsi à nos compatriotes le bénéfice de leurs talents. Il ne faut plus qu'il en soit ainsi. Elevons le traitement et le niveau intellectuel de nos éducateurs; que leur carrière devienne une grande carrière; que leur action bienfaisante se répande partout. Faisons l'école attrayante et féconde : qu'elle devienne véritablement la pépinière de notre race.

Il y va de notre avenir national.

## CHAPITRE TROISIEME

**La carrière littéraire.—Ce qu'elle est.—Ce qu'elle devrait être.—Le journalisme.—C'est la seule profession qui "mène à tout."—Sages conseils à ceux qui se sentent le goût des lettres.**

Avec l'état ecclésiastique et l'enseignement la carrière littéraire n'est-elle pas une des professions d'élite ? Elle appartient, elle aussi, à la catégorie des vocations qui sont "directement et immédiatement avantageuses à l'individu et à la communauté." C'est dans la carrière littéraire que se recrutent "les poètes, les écrivains, les penseurs des heures tragiques, ceux qui deviennent les guides et les donneurs de mots d'ordre," comme écrivait M. l'abbé Lionel Groulx. Et je ne sache pas que notre race ait eu plus besoin qu'aujourd'hui de cette élite intellectuelle pour la diriger et l'éclairer. En effet, en quel temps le peuple canadien-français a-t-il eu plus le devoir de s'affirmer et de s'imposer ? A quoi servirait de conquérir la suprématie matérielle, s'il fallait perdre la suprématie intellectuelle et la littérature est l'instrument de notre suprématie intellectuelle.

Il ne faut plus que notre race vive de la gloire et des oeuvres de ses écrivains d'il y a trente ou quarante ans. Une action intellectuelle est nécessaire et c'est à ceux qui entreront dans la carrière littéraire qu'il incombera de poursuivre cette action, pour que le génie latin et français survive sur ce continent. Il ne faut pas donner raison à ce gouverneur anglais, que je n'ose nommer, qui a prétendu que le "peuple canadien-français est un peuple sans culture."

### **Ce qu'est la carrière littéraire**

Faut-il diriger notre jeunesse vers la carrière littéraire ? J'hésiterais à dire oui, si je n'entrevois pas des meilleurs jours pour les écrivains et les penseurs de notre race. N'allons pas le nier, la carrière littéraire tout en étant la plus noble est aussi la plus ingrate. A quoi cela tient-il, si ce n'est à l'apathie de nos compatriotes doués de talents, à l'indifférence de ceux qui pourraient les favoriser et les aider...

Oh ! je le répète : les talents chez nous sont nombreux et brillants, mais on dirait que le travail leur répugne. Ils ont un dégoût de l'effort intellectuel. Ces talents restent sans culture : j'allais dire "en friche" et des vies se passent sans que ces cerveaux ne produisent rien. Que de fois j'eus l'occasion au cours de conversations intimes et de réunions de voir chez nombre de

mes compatriotes des facultés intellectuelles de premier ordre, et pourtant tout se dépensait en paroles. Combien de pensées et de jugements eussent éclairé et aidé les nôtres s'ils eussent été répandus par le journal, la revue ou le livre!

Mais il ne faut pas trop blâmer ceux qui se sentent un goût pour les lettres; ils sont si peu encouragés.

En novembre dernier, M. l'abbé J.-N. Dupuis, visiteur des écoles, au cours d'une conférence à Montréal devant une des succursales de la Société St-Jean-Baptiste n'hésitait pas à dire que nous ne sommes pas un peuple sérieux.

"Nous manquons de sérieux, disait-il. Notre bon peuple est léger, superficiel, uniquement occupé des dehors et des apparences, nullement intéressé aux problèmes qui sont le tout de la vie. Notre bon peuple qui ne manque pas de qualités rares et précieuses par ailleurs est un peuple par trop extériorisé, qui se nourrit de distractions, d'attractions, de rumeurs, d'opinions courantes et toutes fautes au lieu de pénétrer jusqu'à la moelle des choses, jusqu'à la vérité et la sincérité des êtres."

Et puis M. l'abbé Dupuis ajoutait que notre peuple manque de lecture. "On lit très peu, et quand on lit que lit-on? Rien de sérieux. Comment lit-on? Sans esprit de suite, sans préparation, sans assimilation."

Nous-même avons pu le constater aussi. Nos compatriotes dépensent des sommes folles à l'achat de magazines, de revues et de livres américains ou anglais; tandis que nos revues canadiennes-françaises peuvent à peine faire leurs frais. C'est le petit nombre de nos compatriotes, c'est une élite qui encourage la littérature canadienne. On aime mieux se repaître du "Literary Digest," du "Saturday Evening Post," du "Collier's Weekly," quand ce n'est pas de l'odieux "Jack Canuck" ou de l'infâme "Beck's Weekly." Il serait intéressant de comparer le nombre des Canadiens-français qui lisent toutes ces revues et périodiques étrangers au nombre de ceux qui sont des lecteurs assidus des revues comme la "Revue Canadienne", la "Revue Trimestrielle", l'"Action française" et autres qui renferment la pensée de nos écrivains.

Dans ces conditions, convient-il d'encourager notre jeunesse à embrasser la carrière littéraire?

### Ce que devrait être la carrière littéraire

Mon ami, Louvigny de Montigny, le constatait à son tour: "La littérature proprement dite n'est donc encore qu'un art d'agrément chez nous."

Pourtant nous avons besoin de littérature et M. l'abbé Groulx désirait qu'elle fût catholique et française. "Il faudra nous souvenir que l'alliance de la pensée et de la foi est devenue chez nous un impératif catégorique de la tradition. Qui donc prétendrait

faire oeuvre constructive en s'isolant de la pensée des ancêtres? "Et nous ne savons pas que les peuples commencent de mourir le jour où ils cessent d'être l'expression de l'histoire? Il faudra bien que nous soyons de chez nous et de notre passé, si nous voulons continuer quelque chose," disait M. Groulx, dans l'"Action Canadienne" de février 1917.

Et quand on veut que notre littérature devienne française, c'est canadienne-française qu'on veut dire et Louvigny de Montigny dans sa préface de Maria Chapdelaine (p. III) disait : "Débarrassons-nous donc de ces clichés d'exotisme et de tous ces procédés hétéroclites qu'il est d'ailleurs si malaisé d'utiliser à coup sûr... Nos jeunes littérateurs n'arriveront à rien en s'écartant de la nature canadienne."

A ceux qui prétendraient que les sujets manquent à nos littérateurs, je pourrais dire avec de Montigny : "Nos frères de la glèbe sont aussi farouches et souvent plus malins que ceux de Jules Renard, et nos bûcherons aussi vrais que ceux de... Louis Hémon; nos citadins ont leurs petites manies, imperfections et théories, comme ceux d'Anatole France; nos pimbêches et soubrettes sont aussi exécrables que celles de Paul Bourget première manière ou d'Abel Harmant dernier cri; nos politiciens (à ce qu'on m'assure) ont leurs petites combinaisons, eux aussi, comme le député de Bombignac; messieurs les ronds-de-cuir, si l'on veut m'en croire, peuvent fournir quelques binettes à la galerie de Courtelines; enfin si nos pious-pious purent divertir Charles Leroy avant la guerre, eux qui méritent aujourd'hui un salut de la plume-épée de Désparbés, vous verrez que l'on rapportera, de leur rencontre, des dialogues dont le verbe expressif et la magnitude faubcurienne méritent aussi bien l'attention de René Benjamin... Et le reste à l'avenant."

Comme on le voit, ce ne sont pas les sujets qui manquent, rien que dans ce qu'on appelle le domaine de la littérature proprement dite. Et que dire de la sociologie de l'économie politique, de l'histoire de la philosophie? N'avons-nous pas, nous aussi, nos grands problèmes à résoudre? Comment y parviendrait-t-on si on ne les étudie pas?

Mais pour que la carrière littéraire attire les talents, il faudrait qu'elle cessât d'être ingrate; il faudrait qu'elle trouvât des Mécènes pour l'encourager, pour la stimuler, pour assurer son épanouissement en belles floraisons de toutes sortes. Il faudrait de plus que nos compatriotes préférassent nos écrivains aux écrivains étrangers.

### Le journalisme

C'est par le journalisme qu'on entre d'ordinaire dans la carrière littéraire. Peu de professions peuvent lui être comparées tant est grande et considérable la mission du journalisme. En

effet, quelle profession peut se vanter d'avoir la puissance du journalisme? Ce n'est pas pour rien qu'on le désigne comme le quatrième pouvoir. Je n'hésiterais pas à dire qu'il est devenu le pouvoir suprême. Que peuvent toutes les puissances coalisées contre les assauts et les coups redoublés de la presse d'un pays? C'est tellement vrai, que de nos jours les gouvernements, le nôtre le premier, n'ont rien de plus pressé que de s'assurer le contrôle de la presse. On ne saurait expliquer autrement le triomphe du gouvernement unioniste, tant au Canada qu'en Angleterre.

La presse tient cette puissance du fait qu'elle fait et défait l'opinion publique, et que du même coup elle peut renverser les régimes les plus solidement constitués. Elle peut même amener dans un pays les bouleversements les plus profonds, dans tous les ordres, aussi bien national que religieux, que politique et économique. La plume peut devenir tout aussi bien une épée, le journal une mitrailleuse et la presse d'un pays la plus meurtrière des artileries.

Et puis quel homme de profession peut aussi se vanter d'avoir pour auditeurs ou lecteurs des dizaines, des vingtaines, des cinquantaines, des centaines de mille personnes. Le moindre fait-divers écrit par le plus humble et le plus modeste journaliste est lu chaque jour par plus de cent mille, quand à peine le plus grand orateur, le plus illustre homme d'Etat, le plus éminent des écrivains peut atteindre de vingt à cinquante mille auditeurs ou lecteurs et cela qu'une fois de temps en temps.

Pourtant si grande et si importante que soit la carrière du journaliste, elle est encore la seule où on entre sans préparation. On a des écoles de théologie, de droit, de médecine, d'agriculture, de commerce, mais l'école du journalisme est encore à venir. Et le journalisme canadien n'a jamais eu tant besoin d'hommes nouveaux et de valeur.

On débute dans le journalisme par le reportage. Le reporter est celui qu'on trouve rarement au journal, puisqu'il est toujours sur piste, à l'affût de la nouvelle. Le baron de Wogan écrivait du reporter : "Il pénètre partout, dans les coins les plus secrets, il tourne ou surmonte tous les obstacles, aborde les plus hauts personnages, suit les ministres en voyage, les armées en manoeuvres, même en campagne."

Le reporter doit connaître les deux langues, puisqu'il est appelé chez nous à être mêlé aussi bien à la population anglaise que française; il doit écrire parfaitement bien le français puisqu'il contribuera plus qu'aucun autre écrivain à former l'opinion et les sentiments de ses lecteurs; pour être exact dans ses comptes rendus, il est bon qu'il sache la sténographie, afin qu'on ne vienne pas l'accuser de n'avoir pas rapporté fidèlement ce qu'il a entendu.

Le baron de Wogan disait de plus que "l'aspirant reporter devra joindre à ce talent certaines qualités : il sera sérieux, fort,

honnête, actif et il aura — ne riez pas — bon caractère. Il aura de plus le sens de l'ouïe très développé et la compréhension rapide. Nous sommes tous sujets aux erreurs. Le reporter peut, comme tout le monde, se tromper, mais s'il le fait, ce doit être par omission et non par commission. Souvent, il lui arrivera de se voir obligé de condenser en dix lignes un discours qui aura duré vingt minutes. Le reporter qui n'est pas maître de la condensation est un journaliste inutile du moins pour le reportage."

Le reporter peut en persistant dans la carrière, devenir véritable rédacteur et grand journaliste. Il devient alors une puissance. Mais s'il veut jouir de toute l'autorité et de la confiance il a besoin de qualités qu'on n'exige que de lui. George Foncegrive disait : "Pour faire un journaliste sérieux, il est donc nécessaire d'avoir une instruction générale, à la fois solide et vaste : l'histoire, la littérature, les sciences positives sont indispensables pour avoir un répertoire suffisant de faits, pour savoir se guider parmi les dédales des documents, aller droit et vite à l'essentiel et à l'important; la philosophie, voire la théologie, sont indispensables pour fournir aux connaissances des cadres idéaux solides qui assurent des appuis à l'ordonnance des idées et des bases aux raisonnements; l'économie politique, les théories sociologiques ne peuvent non plus être négligées. Il est difficile qu'on ait pu faire de façon suffisante toutes ces études avant d'avoir atteint de 25 à 30 ans. Et ce n'est qu'après les avoir faites qu'on peut se lancer en pleine carrière. Auparavant il est prudent de ne rédiger que de temps en temps quelques articles pour se faire la main et pour se former."

Pour être intéressant le journaliste a besoin aussi d'avoir un style alerte, de la verve, de la vigueur. Il doit être prompt à la riposte, pourchassant et démasquant l'erreur, mais en respectant toujours les personnes.

—Et se dit-on, le journaliste doit se faire un fort beau traitement?

Oh! pas tant que cela. Vraiment, le journalisme n'est pas rémunéré comme il le mérite. Les débuts sont pénibles. On commence à \$12, \$15 ou \$16 par semaine; j'ai commencé à \$4, il y a dix-huit ans, à un hebdomadaire. Pour atteindre de beaux appointements, il faut en faire une carrière et non un pis-aller. Alors on peut s'attendre à un traitement de \$20, \$25, \$35, \$40, \$50 et même \$75 par semaine. On n'en compte pas des masses à \$75 par semaine, mais j'en connais.

### "Le journalisme mène à tout"

D'aucune autre profession on ne peut dire, comme du journalisme qu'elle "mène à tout". C'est que le journaliste qui veut réellement profiter de toutes les occasions qui s'offrent à lui, peut

trouver sa voie dans toutes les carrières et parfois atteindre les sommets de la vie nationale. Que d'exemples je pourrais citer ! Sir Wilfrid Laurier, pour n'en citer qu'un, a débuté dans le journalisme. A peu près dans toutes les branches de l'activité nationale, on retrouve des anciens journalistes. On en retrouve secrétaires d'associations industrielles, commerciales, nationales ; on en retrouve dans la publicité des grandes maisons, des chemins de fer ; on en retrouve dans la carrière diplomatique et dans le fonctionnarisme. Le journalisme mène même jusqu'en prison et gare aux tempéraments trop fougueux !

Et c'est ainsi que ceux qui s'en vont laissent la place à ceux qui viennent et que se renouvellent les personnels des journaux.

Les vaillants ne sont pas ceux qui sortent de la carrière ; ce sont ceux qui y restent. Les vrais journalistes ne peuvent plus abandonner la carrière, ou s'ils l'abandonnent, ils y reviennent tant ils l'aiment. Ce sont ceux-là dont on a écrit, "qui lui ont consacré leur vie entière, le sang de leur veine, le plus pur de leur cerveau, qui, tentés cent fois, placés entre la fortune à saisir et la pauvreté laborieuse, ont dit : non, sans colère, sans impatience."

C'est à ceux-là que vont toute mon admiration et ma sympathie, mais je voudrais pour eux, modestes reporters ou grands maîtres de la pensée, une fin de vie sans inquiétude, sans souci et sans angoisse. Je voudrais pour leurs femmes, qui ont préféré à ces brillants avocats, à ces "parfaits" notaires, à tous les parvenus, l'humble mais courageux travailleur de la plume une existence sans souci, sans peine, sans douleur. C'est lui qui devrait avoir le plus bel avenir. Pourquoi faut-il qu'il en soit si souvent autrement ?

### **Si vous vous sentez de goût pour les lettres...**

Pour terminer ce chapitre de la carrière littéraire, je ne saurais mieux dire que ce vieil auteur français qui traitait ce même sujet et qui disait à ceux qui se sentent du goût pour les lettres :

"Si un jeune homme, au moment de choisir un état, venait nous dire : Je veux être écrivain, nous lui demanderions : Que savez-vous ? Quelles sont vos études spéciales ? Quelles sont vos connaissances positives ?

"S'il disait : — J'ai fait de bonnes études classiques, j'ai eu quelques succès universitaires, j'ai le goût des lettres, j'écris très facilement et suis prêt à tout faire, nous lui répondrions : — Prenez garde de n'être bon à rien.

"Avez-vous remonté aux origines de l'histoire, avez-vous appris à déchiffrer les vieux manuscrits, avez-vous vécu longuement et religieusement dans le passé ? Soyez historien. Possédez-vous une érudition particulière, dans un ordre quelconque de recherches ? Creusez, fouillez le sol que vous avez déjà cultivé ; envoyez des mémoires aux corps savants, prenez part aux con-

cours académiques, et peut-être un jour l'Institut vous ouvrira ses portes. Avez-vous étudié, dans la théorie et dans la pratique, le commerce l'industrie, les systèmes d'impôts, les questions ouvrières les problèmes sociaux?

"Abordez l'économie politique et les journaux, les revues feront connaître votre nom. Vous êtes-vous rendu maître de la pensée des grands hommes de tous les siècles, êtes-vous au courant des travaux et des découvertes de la science moderne? La philosophie est votre domaine, et vous pourrez répandre vos idées par la plume ou par la parole, par le livre ou par la chaire. Avez-vous étudié la littérature de tous les temps et de tous les peuples, vous sentez-vous capable de découvrir les liens nécessaires qui existent entre l'oeuvre d'un homme et sa vie intime; les rapports étroits de l'auteur, même le plus original, avec son époque? Tentez la critique, la haute et sincère critique. Enfin, si vous possédez des connaissances scientifiques assez étendues, et si vous avez le don si rare de présenter les vérités de la science sous une forme simple, facile, accessible à tous, écrivez pour le peuple, écrivez pour les enfants, et vous serez un homme utile.

"Ne vous sentez-vous assez préparé pour aucune de ces branches de la littérature? Voulez-vous porter vos efforts dans une autre direction et aborder le roman et le théâtre avec cette illusion que le style, l'esprit, l'imagination suffisent pour faire un romancier ou un dramaturge? Détrompez-vous. La préparation est plus longue peut-être, plus difficile ici que partout ailleurs; car ce qu'il faut connaître c'est l'homme lui-même, avec ses passions et ses vices, avec ses grandeurs et ses vertus.

"Si vous n'avez ni les études spéciales et le savoir positif qui sont nécessaires dans un cas, ni l'expérience de la vie et la connaissance des hommes qui sont nécessaires dans l'autre, que nous direz-vous que nous ne sachions aussi bien ou mieux que vous-même? Réfléchissez donc avant d'embrasser la carrière littéraire, voyez la difficulté du but et mesurez vos forces. Ne prenez une plume que si vous avez quelque chose à dire, un sentiment à exprimer, une vérité à propager ou à défendre."

**La carrière des arts.—Les talents des Canadiens-français.**

—A quoi tient notre manque de culture artistique.

—Ce qu'il faudrait faire pour encourager  
les artistes

Ce que nous disions de la carrière littéraire, ne pourrions-nous pas l'appliquer à la carrière des arts? Les deux sont de nobles professions; les deux contribuent à révéler l'âme d'une race; les deux jouent un grand rôle social et les deux sont aussi ingrates l'une que l'autre, toujours à cause de l'apathie des uns et de l'indifférence des autres. C'est ce qui faisait dire à un humoriste anglais : "L'art est très précaire ; les taverniers et les charcutiers deviendront gras pendant que les neuf-dixièmes des Raphaëls mâcheront du pain dur et des radis."

Doit-on alors détourner notre jeunesse de cette carrière ? Non, bien loin de là. Il ne faut laisser rien d'improductif chez nous et il faut mettre en valeur aussi bien les talents artistiques que les autres. C'est pourquoi je n'ai pas voulu oublier ce beau domaine de la culture nationale. Quand ils le connaîtront, nos jeunes compatriotes pourront mieux considérer s'ils doivent l'embrasser.

### La carrière artistique

Je souhaiterais voir chez nous les artistes réussir, parce qu'à l'instar de la littérature, les arts sont révélateurs de l'âme d'un peuple et aussi à cause du rôle social de l'art.

Quand je parle des arts, c'est, on le devine, la sculpture, l'architecture, la peinture, la musique, et même l'art dramatique, que j'ai en vue. Autant que les écrivains, les sculpteurs, les peintres, les architectes, les musiciens contribuent à faire connaître l'âme d'un peuple, ses moeurs et ses coutumes.

N'est-il pas vrai que nous connaissons les peuples anciens aussi bien par les monuments que leurs sculpteurs nous ont légués et par les peintures de leurs grands maîtres, que par les écrits de leurs historiens? C'est ainsi que nous apprenons comment ils se logeaient, comment ils s'habillaient. Ce qui reste de Pompéi, par exemple, ne nous révèle-t-il pas les moeurs dissolues de l'époque de la décadence? La peinture et l'architecture sont aussi une oeuvre de foi, et qui ne se sentirait pas ému en admirant les vieilles cathédrales, comme les vieux livres d'heures enluminés des siècles passés? De même en est-il de la musique. N'est-ce pas toute "l'Andalousie qui chante dans Carmen"; l'Arlésienne ne nous révèle-t-elle pas l'âme de la Provence ?

Mais pourquoi aller chercher si loin des exemples, quand je n'aurais qu'à citer les croquis impérissables de Henri Julien ou de Massicotte, les tableaux d'un St-Charles, d'un Franchère, d'un Delfosse, d'un Suzor Côté ? Les oeuvres d'un Philippe Hébert ou d'un Laliberté ne nous redisent-elles pas les beaux faits de notre histoire comme elles expriment les plus nobles sentiments de notre âme nationale ?

Il y a plus. Qui niera que la culture des arts n'a pas un grand rôle social ? Pour ceux qui en douteraient, je n'aurais qu'à résumer la thèse exposée par M. Paul Gauthier dans son captivant ouvrage : **Le sens de l'art.**

L'oeuvre d'art socialise chacun de nous en particulier, parce que, si elle ne nous est pas une leçon de morale, l'art nous prédispose à la moralité. "L'oeuvre d'art socialise l'individu, en outre et surtout, parce qu'elle fait sympathiser chacun de nous avec son auteur et, grâce à lui, avec ses modèles et son milieu.

"Non seulement l'oeuvre d'art amène qui l'admire à sympathiser avec son auteur, avec son pays, avec son époque, et qui plus est, avec ce qu'elle représente, mais il n'en est pas qui, en les faisant vibrer à l'unisson n'établisse un lien de fait entre tous les fidèles".

Et c'est encore le rôle social de l'art que Camille Bellaigue faisait voir quand il disait : "On prend la foule et on la conduit par des passions encore mieux que par des idées, par l'émotion plutôt que par l'évidence." Ce n'est rien autre chose que fait l'artiste en reproduisant dans le bronze ou le marbre, sur la toile, en musique, les sentiments de son âme, ou les émotions que font naître en lui les beaux faits de notre histoire et les beaux spectacles de la nature canadienne.

"L'art est fait de sympathie et il la soulève, écrit encore M. Paul Gauthier. Point d'émotion de cet ordre, chez le spectateur, qui ne lui fasse partager, sinon les souffrances et les joies des êtres représentés, du moins certains côtés de leur sensibilité et, en tout cas, de la sensibilité de l'artiste, parce qu'il n'y en a pas, au coeur de ce dernier qui ne le fasse participant de la vie des autres, — hommes ou plantes, animaux ou objets — qui, d'un mot, ne conforme son âme à la leur."

Envisagée sous ces deux aspects, que l'art est révélateur de l'âme d'un peuple comme sa littérature et qu'il joue un grand rôle social, pourquoi la carrière artistique ne tenterait-elle pas notre jeunesse ?

Il serait trop long de parcourir toutes les branches de la carrière ; il faudrait pour cela seul tout un volume. Pénétrons-y pour nous renseigner un peu.

Pour le sculpteur, il y a la statuaire, puis l'exécution d'oeuvres de fantaisie comme les terres cuites, les petits bronzes, les bas-reliefs décoratifs dans le bois ou le métal, permettant ainsi à

l'artiste, tout en faisant des chefs-d'oeuvres, de trouver plus facilement des acheteurs.

Le peintre, en outre d'exécuter de grandes toiles, pourrait aussi bien peindre des pastels, faire des croquis, des panneaux, enfin une foule de bibelots, qui trouveraient sûrement preneurs.

A l'architecte échoit la préparation des plans d'églises et des grands édifices publics. Pourquoi ne lui fournirait-on pas l'occasion de créer une architecture canadienne, comme je le voyais suggéré un jour dans le Nigog? Ce qui fait la laideur de notre ville, en plus de sa forêt de poteaux, ce sont ces horribles boîtes à deux, trois et quatre étages, où nos constructeurs tâchent dans des flats d'entasser le plus de monde possible. L'architecte qui tenterait quelque chose de neuf, comme de reproduire le vieux style français, pourrait peut-être réussir.

Quant aux musiciens, ils ont, pour les aider à vivre de leur art, l'alternative de faire de l'enseignement. Ils s'assureront ainsi leur subsistance en même temps qu'ils cultiveront les talents.

Pour la sculpture et la peinture, il n'existe pas d'école. Aux cours des Arts et Manufactures, on enseigne bien le modelage, mais on ne peut dire que ce soit une école tout à fait organisée. La peinture ne s'enseigne que très peu. Là-dessus les maisons d'éducation féminines sont mieux organisées que celles des garçons et dans plusieurs de nos grands couvents nous avons visité d'admirables ateliers. On ne voit rien de tel dans nos collèges. C'est à peine si on enseigne le dessin. Il faut reconnaître qu'il y a progrès sur ce point et que l'enseignement du dessin se développe.

A l'école Polytechnique, on enseigne les arts décoratifs et il est à regretter que le nombre des élèves soit si peu considérable. Il faudrait sûrement faire mieux connaître cette branche de l'enseignement.

A l'école Polytechnique également, on enseigne l'architecture. Le cours est de quatre ans et le coût varie de \$150 à \$175.

Ceux qui se sentent du goût pour la musique peuvent développer leurs aptitudes d'abord en suivant l'enseignement d'un maître, puis d'une grande école. Quand ils auront obtenu les diplômes voulus, ils pourront à leur tour faire de l'enseignement et cultiver en même temps leur art; s'ils deviennent de véritables artistes, ils réussiront à se faire connaître en se produisant dans des concerts et des récitals en n'oubliant pas toutefois que l'exécutant, comme le compositeur, a besoin de beaucoup de talent pour percer.

Si on le veut bien, j'incluerais l'art dramatique dans cette nomenclature. Depuis quelques années, il semble se manifester un goût pour cet art parmi nos jeunes compatriotes. Le Conservatoire Lassalle n'aura pas peu contribué à le faire naître; seulement la carrière n'est pas encore florissante et les oeuvres qu'on demande à nos

acteurs d'interpréter ne valent vraiment pas la peine qu'on s'engage dans cette voie. Tant que nos écrivains n'auront pas créé le théâtre canadien, il n'y a pas de chance pour l'art dramatique. Il n'y aura toujours place que pour des amateurs. Un auteur français mettait ses jeunes compatriotes en garde contre l'art dramatique quand il leur disait : "Cette profession si tentante, si excitante, n'est relativement glorieuse et rémunératrice que pour celui qui y réussit complètement; elle est incertaine et des plus précaires pour qui y végète, et elle est misérable matériellement et bien abaissée moralement pour qui y échoue."

S'il en est ainsi en France, que sera-ce donc dans notre pays, où l'art dramatique est monopolisé par des artistes de Paris. L'insuccès des soirées de famille d'il y a vingt ans est là pour nous en donner une idée. Il est vrai que depuis un an on a tenté un nouvel essai avec l'opérette; les débuts au point de vue artistique ont pu être encourageants; mais l'ont-ils été autant au point de vue financier?

Telle est, en somme, la carrière artistique avec ses diverses branches.

### Les talents des Canadiens-français

Il va de soi que c'est parce que je reconnais à mes jeunes compatriotes des talents artistiques que je les voudrais voir donner libre cours à ces talents en embrassant la carrière des arts.

En peinture, en sculpture, en architecture, aussi bien en musique que dans l'art dramatique, les aptitudes des Canadiens-français sont grandes.

Je suis loin d'être un connaisseur, mais je ne puis m'empêcher d'admirer les travaux exposés chaque année au Conseil des Arts et Manufactures. D'autres de mes jeunes compatriotes, sans culture artistique, exécutaient des croquis, des pastels, des eaux fortes, que des maîtres n'eurent pas rejetés avec dédain. De même des mélodies, qui ont pour auteur des novices, il est vrai, m'ont ému. Ce ne sont pas des chefs-d'oeuvres, oh! non, mais elles sont l'indice d'une prédisposition artistique qui ne demande qu'à être cultivée.

Et en parlant des aptitudes des Canadiens-français pour les arts, un professeur français ne déclarait-il pas, il y a quelques années, lors d'une exposition de travaux d'arts décoratifs à Polytechnique, qu'il est incontestable que nos compatriotes possèdent à un haut degré du goût par les arts et du talent pour les cultiver. Mgr Georges Gauthier l'écrivait aussi en mai dernier dans l'Action française : "Nos enfants ont une facilité naturelle à produire, sans autre outil qu'un couteau, des objets d'art rudimentaires sans doute, mais qui trahit, à travers quelques maladresses d'exécution, des aptitudes réelles."

## **A quoi tient notre manque de culture artistique**

Il n'est pas étonnant que chez nous on remarque un si grand manque de culture artistique; comment pourrait-il en être autrement quand à venir jusqu'à cinq ou six ans on n'a pas cultivé d'autre art que l'art musical? Qu'a-t-on fait vraiment pour la sculpture, la peinture, l'architecture? Sans doute, les gouvernements et les organisations paroissiales ont donné quelques marques d'encouragement, mais dans l'enseignement, a-t-on fait sa place à l'art?

C'est bien, ce qu'avouait M. l'abbé Adélarde Desrosiers, principal de l'École Normale, le 27 décembre 1918, à un journal de Montréal, puisqu'il demandait "aux professeurs d'histoire d'accorder plus de temps au chapitre des beaux-arts."

Au cours de mes huit années de cours classique, je n'ai jamais entendu parler d'autre art que de la musique et ce n'est qu'un commerce intime avec un de mes condisciples, grand amateur de belles choses, que j'appris à apprécier un chef-d'oeuvre. Et combien y en a-t-il dans mon cas? Il ne faut donc plus demander à quoi tient notre manque de culture, quand jamais culture il y eut. Je m'empresse toutefois de proclamer qu'il y a chez nous un réveil grâce aux cours d'histoire de l'art donnés par l'Université Laval et la Société Saint-Jean-Baptiste; grâce aux expositions ouvertes à la bibliothèque Saint-Sulpice et grâce aussi à cette petite revue qui mérite de vivre le *Nigog*, dont la dernière livraison contient précisément un article de M. Victor Morin, président de la Saint-Jean-Baptiste, sur l'encouragement à donner aux arts.

## **Pour aider les artistes**

Quand tous les moyens réunis auront suscité chez nos compatriotes le goût des arts, on verra alors se produire une éclosion de beaux talents. Ce sera le temps pour les pouvoirs publics comme pour les particuliers de faire tout en leur pouvoir pour assurer à ces créateurs le succès dans leur carrière. Ils y parviendront en les préférant aux artistes étrangers d'abord, puis en multipliant les commandes. Chaque ville devrait avoir sur sa place publique la statue de son fondateur et sur les murs de son édifice municipal les grands épisodes de son histoire reproduits sur la toile. De même devrait-il en être des fabriques qui feraient décorer par nos peintres ou tailler dans le marbre ou la pierre et couler dans le bronze les sujets religieux qui s'offre à la dévotion des fidèles. On va chercher en Europe des Chemins de Croix, des tableaux religieux; pourquoi donc ne pas réserver ces avantages à nos artistes?

Une architecture canadienne-française, s'inspirant du milieu et du passé, fournirait à nos futurs architectes de beaux sujets de concours. Les particuliers riches, au lieu d'emprunter au style

anglais ou américain, et même au style bâtard, dans la construction de leur demeure, pourraient aussi bien essayer de faire revivre les vieux manoirs et castels d'autrefois. Même pour les édifices publics, comme les églises, les hôtels de ville, il y aurait à créer du neuf en s'inspirant toujours de l'histoire.

Pareillement pour la musique. La Société Saint-Jean-Baptiste, qui ouvre des concours littéraires, pourrait aussi bien proposer la composition d'oeuvres qui rediront, comme le recueil de Laurendeau et d'autres, les vieux chants d'autrefois et exprimeront les sentiments de l'âme canadienne-française d'aujourd'hui.

En art comme en littérature, il faut se débarrasser des "clichés d'exotisme" et ne s'inspirer que chez nous.

Ce n'est qu'alors qu'il faudra encourager nos jeunes compatriotes à embrasser la carrière artistique. Aujourd'hui, il est encore trop tôt.

D'ici là je dirais à ceux que les arts attirent ce que B. H. Gausseron disait à ses compatriotes : "Qui ne cherche, en se faisant artiste, que la satisfaction de sa vanité, la facilité d'une vie libre de frein, des plaisirs sans efforts et le succès sans vrai talent, mord dans un beau fruit, qui lui remplira la bouche d'amertume et de cendre."

## CHAPITRE CINQUIEME

**La médecine et ses diverses branches.—Médecins d'autrefois et médecins d'aujourd'hui.—Le médecin doit être homme de "science" et homme de "conscience."—Ce qu'il peut faire pour la race.**

Puisque nous en sommes à parler des professions "qui bien qu'improductives sont immédiatement et directement avantageuses à l'individu et à la communauté," je ne saurais vraiment mettre de côté la médecine avec toutes ses branches, la chirurgie, l'art dentaire, la médecine vétérinaire et la pharmacie; car tant qu'il y aura des hommes et des bêtes à soigner, il faudra des médecins, des vétérinaires et des apothicaires. Est-ce à dire tout de même qu'il en faut en plus grand nombre et qu'il est sage d'encourager nos jeunes gens à devenir des "court-la-visite" ou des "coupe-le-ventre", comme dirait Léon Daudet, des hippiatres ou des drogulstes?

Oh! non. La médecine est une des professions les plus encombrées et là comme dans le droit et le notariat on trouve plus de médiocrités qu'on peut en compter. La raison en est que nombre de jeunes Canadiens-français se font médecins, comme ils se sont faits avocats ou notaires, sans goût, sans vocation décidée. Et pourtant s'il est une profession qui demande du courage, de l'esprit de sacrifice, de la science, c'est sûrement la médecine. Tandis que l'avocat ou le notaire n'ont qu'à s'occuper de nos affaires, c'est notre vie que le médecin doit sauvegarder et cela au prix d'un inlassable dévouement, aussi bien dans les villes que dans les villages.

Il faut donc que notre jeunesse sache bien ce que c'est qu'un médecin et ce qu'on exige de lui, afin qu'elle n'aille pas se fourvoyer.

### La carrière médicale

Le médecin est l'homme de la douleur; il a mission de soulager l'humanité souffrante; quand j'étais au collège, on nous disait que la médecine est une autre sorte de sacerdoce. "Le médecin exerce sur la vie matérielle et physique un rôle analogue à celui du prêtre sur la vie spirituelle et morale; l'un guérit les maladies qui sont les vices du corps, l'autre essaie de guérir les vices qui sont les maladies de l'âme." C'est contre la mort et la souffrance que le médecin est appelé à lutter tous les jours et au besoin toutes les nuits.

La médecine est une profession qu'on ne peut embrasser sans vocation, tant il me semble qu'elle exige de science et de philosophie, je dirais de sérénité. De quel courage physique et de quel courage moral un jeune homme a besoin d'être doué pour penser que toute sa vie, il la dépensera au soulagement de ses semblables. Comme l'écrivait un jour M. Gabriel Hanotaux, en parlant des médecins : "Ils braveront le dégoût des études longues, fatigantes, écoeurantes; ils consentiront à passer leur vie près des portes par où s'échappe la vie; ils seront de toutes les misères, de toutes les hontes, de tous les deuils, gardes des corps ou concierges des tombeaux."

Et quelle vie que celle du médecin!

Pour lui pas de vie de famille; son foyer est sans cesse envahi par tous ceux qui souffrent et, quand il sort de chez lui, c'est encore pour aller chez ceux que la douleur torture. Toujours aux prises avec la mort et la maladie, il faut vraiment qu'il ait un tempérament spécial pour ne pas faillir à la tâche et ne pas se décourager.

Et puis, le médecin est souvent celui qu'on paie avec le plus de répugnance. C'est bien là qu'on reconnaît l'ingratitude humaine. Cet homme qui au premier appel accourt pour apporter ses soins, qui apporte au foyer inquiet le réconfort, la joie et qui y ramène la vie, c'est l'homme dont on hésite le plus à apprécier les services. Pourtant il faut qu'il vive, lui aussi, comme ceux qu'il sauve; la science qui lui a fait vaincre la mort, lui l'a acquise parfois au prix de grands sacrifices pécuniaires et on semble ne pas s'en rendre compte, pourvu que la santé soit recouvrée.

N'est-il pas vrai qu'il faut vraiment avoir une grande abnégation et aimer sa profession con amore pour persister quand même?

En outre d'un cours classique de huit années, on exige encore de l'étudiant en médecine cinq années d'université. Le coût est de \$100 par an, plus \$10.00 d'inscription annuelle et en plus les frais d'hôpitaux.

Ses études terminées, le jeune homme a pour l'aider l'avantage d'obtenir une place d'interne dans un hôpital; seulement, ce n'est que le très petit nombre à qui cet avantage échoit. Et ceux qui l'obtiennent, en outre de pouvoir compter sur un léger appoint, ont le privilège d'acquérir en peu de temps une grande expérience et une habileté consommée.

Les médecins se partagent de nos jours en bien des groupes. Les uns se spécialisent dans la chirurgie, d'autres dans le traitement des affections particulières des organes, tandis qu'une grande partie optent pour la médecine générale, et ce sont ceux-là, je crois, qui sont les plus sages.

La branche de la médecine qui depuis quelques années a pris

un grand développement chez nous c'est l'art dentaire. Des dentistes, on en trouve partout. Et la concurrence est telle que je m'étonne toujours de voir un si grand nombre de spécialistes réussir. Rien d'étonnant pourtant. L'hygiène de la bouche a été longtemps si négligée chez nous qu'aujourd'hui tout est à refaire parmi deux générations. De plus, la science a démontré qu'une mauvaise dentition est la cause de la plupart des maladies de l'estomac. Dans ces conditions on s'explique que l'art dentaire ait pris un tel développement.

Pour devenir dentiste, il faut suivre un cours de quatre ans à l'école de chirurgie dentaire. Le coût de l'enseignement est de \$160 par an. Si l'étudiant peut trouver quelque emploi rémunéré chez un dentiste, c'est autant qu'il gagnera pour aider à défrayer ses frais d'instruction.

Aussi bien pour soigner les bêtes que les hommes, il faut un diplôme. On l'obtient en suivant un cours de trois ans à l'école de science vétérinaire.

Il faut y suivre les cours pendant quatre ans de huit mois chacun, de plus passer des examens sur toutes les matières enseignées et conserver les notes suffisantes pour obtenir le titre de médecin-vétérinaire. Le coût du cours complet annuel est de \$155.00 par année, seulement les boursiers du gouvernement ne payant que \$75.00 annuellement, soit pour le coût de l'immatriculation soit pour l'usage de tout le matériel fourni par l'École aux étudiants durant le cours complet. Le gouvernement provincial accorde chaque année 25 bourses aux 25 premiers applicants à l'étude Vétérinaire (soit \$80.00). Pour avoir droit de suivre les cours, il faut que les candidats soient porteurs d'un titre de Bachelier, ou de passer un examen devant un jury sur les matières supérieures du cours académique de la province.

C'est à tort qu'on méprisera le vétérinaire, car son rôle est important et des plus utiles. Ainsi le vétérinaire peut rendre de grands services en vue de l'élevage des animaux; de même que pour la vente et l'échange. Il peut être d'un grand service à nos paysans en leur enseignant comment avoir de beaux troupeaux. Sans doute que les débuts sont difficiles, mais avec de l'énergie un jeune homme peut toujours faire sa place, s'il a du talent.

Il me reste à parler de la pharmacie qu'on a appelé "la cuisine de la médecine". Molière s'est beaucoup moqué des apothicaires; mais de nos jours, le pharmacien est au rang des professionnels qu'on recherche. La pharmacie est devenue autant un commerce qu'une branche de la médecine, puisque l'apothicaire, de nos jours, vend de tout avec ses drogues et ses pilules; ce sont des bonbons, des articles de toilette, du papier à lettres, du tabac et que sais-je encore.

Le cours de pharmacie est de trois ans et le prix des cours varie selon les leçons. Comme l'étudiant dentiste, l'étudiant phar-

macien a l'avantage de pouvoir gagner durant sa cléricature en prenant du service dans une pharmacie.

Telle est la médecine avec ses diverses branches; que ceux qui se sentent des dispositions pour cette profession l'embrassent; mais qu'ils songent qu'ils auront à soutenir une dure concurrence. car l'encombrement est grand dans les grands centres, quand il faudrait encore des médecins dans bien des villages.

### Médecins d'autrefois et médecins d'aujourd'hui

Quand je parle de médecins d'autrefois mon souvenir se reporte aux années de mon enfance quand je fus confié à un vieux médecin jouissant de beaucoup de renom. On m'assurait même qu'il avait été mon sauveur. J'ai souvenance de sa bonne humeur, de sa jovialité, même de sa générosité. En dépit de son âge, il avait environ soixante-cinq ans, il n'hésitait pas — que ce fut la nuit ou le jour. par les plus dures intempéries, comme par les plus beaux temps — d'accourir quand on l'appelait et en entrant dans un foyer c'était la confiance et la joie qui entraient avec lui. Son renom était tel qu'il était souvent appelé en dehors de la ville; il n'hésitait pas plus, par tous les temps, à se rendre au chevet de ceux qui attendaient de lui la guérison.

La science d'alors n'était pas aussi étendue qu'aujourd'hui, mais le traitement était presque toujours aussi efficace.

Le médecin d'autrefois ne se spécialisait pas; il s'attaquait au mal sous toutes ses formes et dans tous ses domaines, et il était rare que le médecin n'eût pas le dessus.

J'en ai connu de ces médecins d'autrefois qui sont morts il y a quelques cinq ans à peine et qui sont morts je pourrais dire dans l'impénitence, ne voulant à aucun prix reconnaître la médecine moderne; c'est le seul reproche qu'on eut pu leur faire. Leur réputation n'a rien perdu. L'un d'eux me disait qu'il y avait trop de charlatanisme dans la médecine contemporaine; c'était au temps où un de nos compatriotes revenu d'Europe faisait grand bruit dans notre ville, sans sauver plus de monde.

La thérapeutique du médecin d'autrefois embrassait toutes les maladies et sa pharmacopée trouvait toujours le remède qui soulage et guérit.

Le médecin d'autrefois était avec le pasteur l'homme le plus respecté de l'endroit; il était l'ami de tous, le conseiller des familles et souvent leur bienfaiteur. Et ses concitoyens lui marquaient leur estime en lui confiant tous les honneurs, de marguillier, de conseiller municipal, de maire, de commissaire d'écoles.

Il existe encore des types de ces médecins d'autrefois; je m'honore même de l'amitié de l'un d'eux, médecin à la campagne, qui pourrait sûrement supporter la comparaison avec nos meilleurs médecins de Montréal; mon médecin de famille est encore de

ce type, mais il me semble que les exemplaires se font de plus en plus rares.

Sans doute que le médecin d'aujourd'hui commande toujours l'estime et le respect, mais on dirait qu'il n'a pas toujours le dévouement des médecins d'autrefois; il n'est pas toujours tout à tous.

Le médecin d'aujourd'hui en se spécialisant limite sa clientèle, et c'est avec plus de difficulté qu'on peut l'avoir. Je connais une famille jouissant d'une belle aisance qui a son médecin pour les enfants, son médecin pour madame qui souffre d'anémie, son médecin pour monsieur que le lumbago ou la sciatique torture, son médecin pour mademoiselle dont les poumons sont faibles, et tout cela c'est sans compter l'oculiste, l'auriste ou le dentiste.

On ne connaissait rien de tel autrefois.

Et puis le médecin de ville surtout est, de nos jours, plus indépendant. Combien y en a-t-il qui ne font plus de service la nuit? Même durant l'épidémie de grippe, il s'en est trouvé qui ont fait une partie de chasse pour se reposer, disaient-ils.

De plus, les conditions de la vie ont si changé que le médecin d'aujourd'hui est plus "chérant" qu'autrefois, comme on dit chez le peuple. Autrefois le médecin se contentait d'une bonne Rosinante et d'une bonne berline, mais de nos jours il faut au docteur son "touring" ou sa limouline. Tout cela il faut que ça se paie et c'est sur les pauvres patients que ça retombe. Il ne faut pas avoir un gros bobo pour que ça coûte \$2.00, et les enfants qui naissent de nos jours coûtent plus cher qu'on ne nous a payés.

Tout cela est pour démontrer que la médecine n'est plus la profession d'autrefois et il est bon que ceux qui veulent la pratiquer le sachent.

### Le médecin homme de "science" et de "conscience"

C'est Léon Daudet qui veut que le médecin pour réussir soit tout à la fois homme de "science" et de "conscience".

La science du médecin "embrasse toute la nature et pénètre l'homme jusqu'à l'âme." Le médecin qui veut être de son temps est "un perpétuel étudiant," comme le remarque M. Hanotaux, et les médecins s'amuseraient à lire là-dessus une page de cet écrivain sur le bagage scientifique de la médecine moderne.

Et cette science immense varie à peu près tous les cinq ans. Elle n'a rien de définitif, laissant à chacun le choix de plusieurs moyens curatifs. Vous êtes pris d'appendicite, un médecin vous traitera à la glace; un autre vous dira qu'il faut vous débarrasser de cette nuisance par une opération. Les uns traitent la fièvre d'une façon, les autres d'une autre. Il y a le traitement homéopathique, comme la vaccine qui donne la petite vérole pour en préserver, et le traitement allopathique qui emploie des remèdes qui produisent des effets contraires à ceux que produit la maladie; la mé-

decine est la science des quot capita, tot sensus; chacun a son idée et son traitement, c'est sur vous, c'est sur moi que ces messieurs expérimentent leurs connaissances si vastes.

C'est dire que le médecin qui veut réussir a besoin de s'instruire, de se tenir au courant des progrès de la science médicale, sans quoi il sera supplanté par un confrère, mieux renseigné que lui.

Mais la science n'est pas tout, il faut de plus la conscience. Comme le disait encore M. Hanotaux: "Le médecin n'est pas seulement un répertoire ambulante de physique, de chimie et d'histoire naturelle; il est surtout un homme attentif penché sur un autre homme qui se plaint." C'est dire qu'il se doit d'être très prudent, très sage et de faire honneur à sa profession. Hippocrate, le maître de la médecine, définissait le bon médecin: "Un homme instruit et adroit dans son art, honnête dans toute ses actions." Un médecin de conscience seul deviendra digne de la confiance de ses clients et de leur estime. Il en deviendra le confident et l'ami. "Il faut qu'on puisse croire en lui, car dans notre existence, il tient une grande place, une trop grande place", écrivait Victor de Battincourt.

Pour le médecin de conscience, le dévouement n'est pas un simple facteur de succès, mais un devoir. Il lui faudra plus que l'amour du gain; il lui faut le feu sacré.

### **Ce que le médecin peut faire pour la race**

J'ai déjà eu l'occasion de l'écrire (1), cinq fléaux déciment notre race; ce sont l'alcoolisme, la tuberculose, l'avarie, la mortalité infantile, le malthusianisme. C'est au médecin surtout qu'il incombe de conjurer ces fléaux. Toutes les campagnes ne pourront réussir sans l'aide du médecin. Armé de la science, il peut devenir le plus redoutable et le plus fort défenseur de nos foyers. Qu'il se jette dans la lutte et qu'il sauve notre race.

Dans les villes, le malthusianisme fait des progrès; de grâce que le médecin ne se fasse pas l'exécuteur d'odieuses desseins. Qu'il n'aille pas devenir un faiseur d'anges. Il ne commettrait pas seulement un crime contre la personne, mais un crime contre la race.

Dans les villes, comme à la campagne, le médecin peut encore, en dehors de l'exercice de ses fonctions, faire beaucoup pour la race. Jouissant de l'estime de ses compatriotes, étant l'ami qu'on interroge, le conseiller qu'on écoute, le consolateur de ceux qui souffrent, le dépositaire de bien des secrets, il jouit toujours d'une grande influence; cette influence, qu'il la mette au service de notre nationalité.

En outre d'être un homme de science, qu'il devienne un apôtre et son oeuvre sera doublement bienfaisante.

(1) "Le Vieux Québec se libéra-t-il de l'esclavage économique." Pp. 15 et 16.

CONSIDERATIONS PRELIMINAIRES

Les carrières utilitaires, et les carrières dites "libérales."

—C'est vers les premières qu'il faut orienter notre jeunesse.—Leur supériorité sur les autres.

—"Enrichissez-vous, messieurs."

John Stuart Mill écrit quelque part : "Le mérite d'un Etat se trouve à la longue n'être que le mérite des individus qui le composent." Or, n'est-il pas évident que le mérite d'un individu sera d'autant plus grand qu'il sera plus utile à la collectivité?

Alors n'est-il pas plus évident encore que le devoir de notre jeunesse et son intérêt consistent à faire tout ce qui est possible pour assurer la grandeur et la prospérité de la race.

Et ce qui assurera cette grandeur et cette prospérité, ce ne sera pas seulement une supériorité intellectuelle toujours contestée, mais une supériorité économique. Et comment donc notre jeunesse arrivera-t-elle à celle-ci, si elle s'obstine à s'engouffrer dans les avenues qui mènent aux professions improductives, comme certaines professions dites libérales ?

Après avoir parlé des carrières de choix, de celles qui devraient être réservées à une élite, il reste à entretenir nos jeunes compatriotes des carrières utilitaires, de celles qui les rendront le plus vite utiles à la race; en même temps il convient de dire exactement ce qu'il faut penser des professions qu'improprement, je pense, on appelle "libérales."

Je suis d'autant plus à l'aise pour traiter ce sujet maintenant que c'est le cri d'ordre de l'heure. L'autre jour, c'était Mgr Emile Roy, après Mgr Gauthier, et pas plus tard que jeudi soir, 9 janvier, c'était M. l'abbé Maurice, un des visiteurs de nos écoles, qui, dans une lettre à un journal de cette ville disait:

"UN AUTRE REMEDE à l'encombrement des professions libérales, proposé par plusieurs et qui me semble meilleur, plus radical est DE FORMER L'OPINION PUBLIQUE. Qu'instituteurs, professeurs, journalistes, prédicateurs et autres s'efforcent d'ouvrir de nouveaux horizons devant l'esprit des élèves, de former chez les parents un idéal à cadres plus larges sur l'avenir de leurs enfants, leur montrant que si les professions libérales, ont bien leur noblesse, les carrières techniques, industrielles, commerciales, agricoles réclament aussi de bons sujets chez les nôtres, qu'elles ne manquent pas de belles promesses de succès, et qu'on doit orienter les jeunes gens vers les écoles pratiques".

Je n'ai d'autre dessein que "d'ouvrir de nouveaux horizons devant l'esprit des élèves" et "de former chez les parents un idéal à cadres plus larges sur l'avenir de leurs enfants" en démontrant que c'est dans les carrières utilitaires que notre jeunesse trouvera le succès et la prospérité.

### Les carrières utilitaires

La carrière utilitaire est selon moi celle qui peut en moins de temps possible mettre un jeune homme en état de gagner sa vie; c'est celle qui le prépare le mieux à la grande lutte pour la vie; c'est celle qui le libère le plus vite de la tutelle de ses maîtres et de ses parents pour ce qui regarde le côté matériel; bref, c'est celle qui fait de l'adolescent un homme utile à sa race et à son pays.

Et comment un jeune homme devient-il utile à sa race et à son pays, si ce n'est en possédant tout ce qu'il faut pour assurer à l'une comme à l'autre la prospérité et le bien-être, qui apportent avec eux l'indépendance de l'esprit et la plus complète liberté.

N'est-il pas vrai que notre province sera plus respectée et plus estimée quand elle sera assez riche et assez débarrassée de l'esclavage économique pour n'avoir pas à compter sur les autres provinces pour vivre, grandir et prospérer? Et cette indépendance économique comment la conquerra-t-elle autrement que par le concours de toute sa jeunesse?

Samuel Smiles le déclarait: "L'esprit de spontanéité individuelle est la source de tout développement normal dans l'individu, et lorsqu'il se manifeste chez un grand nombre d'hommes, il constitue le vrai fondement de la force et de la vigueur nationale."

Autant l'aide qui vient du dehors est d'ordinaire affaiblissante dans ses effets, autant celle qui vient du dedans est invariablement fortifiante. "Tout ce qui est fait pour nous, nous ôte dans une certaine mesure le besoin et par conséquent le désir de le faire nous-même." La tendance d'un tel système, Smiles le remarque bien, c'est de réduire à un état d'impuissance relative. C'est un peu ce qui menace notre race et notre province si notre jeunesse ne réagit pas.

L'étranger s'empare de nos richesses, il les met en valeur à son profit, et habitués que nous sommes à avoir tout fait, nous nous abandonnons à une impuissance qui amènera, avant qu'il soit longtemps notre asservissement complet.

Et le moyen de réagir au plus tôt, c'est de diriger notre jeunesse vers les carrières pratiques. Qu'on se souvienne bien de cette pensée d'un économiste anglais dont j'oublie le nom: "Le progrès national est la somme des activités, des énergies, des vertus de tous, de même que la décadence nationale est la somme des lâchetés, des égoïsmes et des vices de tous."

Ce sont les carrières pratiques qui empêcheront la décadence

de notre race, parce qu'elles stimuleront les activités, elles réveilleront les énergies et assureront l'épanouissement de toutes nos vertus nationales.

### Les professions dites libérales

En sera-t-il de même des professions qu'on appelle "libérales"? Je me suis toujours demandé pourquoi on désigne ainsi le droit, le notariat, la médecine, quand on n'oserait accoler ce qualificatif à l'agriculture, à l'industrie, à la finance, au commerce.

C'est bien aussi ce que se demandait M. H. Beaudrillard quand dans un discours il s'écriait: "Professions libérales! Pourquoi cet anachronisme de langage? Veut-on dire par là que l'agriculture, l'industrie, le négoce, le crédit sont indignes d'un homme libre."

Si on voulait m'en croire, on cesserait d'user de cette appellation impropre pour désigner les vieilles carrières et ce sont les carrières nouvelles qu'on appellerait libérales, parce que ce sont elles qui font vraiment un homme libre et au plus tôt.

Notre race a reçu en patrimoine la province la plus riche, que deviendront ces richesses si notre jeunesse les laisse improductives? Il est évident qu'elles seront accaparées par d'autres et il ne se passera pas un quart de siècle avant que les Canadiens-français soient devenus les obligés, les commensaux des autres peuples. Nos forêts, nos pouvoirs d'eau, nos richesses minières, nos prés et nos troupeaux deviendront la propriété d'autres gens et nos fils et petits-fils gémiront sous le joug du plus dur des esclavages. Ils redeviendront des serfs, comme à l'âge féodal.

Eh bien! sont-ce les hommes des professions qu'on appelle libérales qui libéreront notre province de cet esclavage, ou bien si ce sont ceux qui embrasseront les carrières nouvelles?

### La supériorité des carrières utilitaires

Pour faire voir la supériorité des carrières utilitaires sur les professions libérales, il n'est pas besoin de s'abandonner à de bien longues considérations; on n'a qu'à comparer un étudiant d'une de nos facultés avec le premier jeune homme qui s'en va à son établissement de commerce ou de finance. Ils ont tous deux le même âge; disons vingt ou vingt-deux ans. Tandis que l'étudiant est encore à se préparer à la lutte de la vie, il y a déjà quatre, cinq ou six ans que son jeune compatriote joue des coudes dans la grande mêlée et qu'il lutte pour atteindre au succès. Suivons-les encore dans la vie.

Je ne saurais mieux illustrer ma pensée qu'en citant l'exemple de deux de mes jeunes amis. L'un est avocat de la fournée de juillet 1913 et l'autre était alors employé de commerce. Le nouveau jeune maître, plein d'enthousiasme, grisé par le succès, revenait après un mois de vacances ouvrir son étude dans notre ville.

Ses premiers clients furent des négociants qui lui confièrent la perception d'arrérages, quelques malandrins tombés dans les filets de la police, et deux ou trois autres affaires. Il n'en fallait pas plus pour faire croire à notre frais débaillé de l'université que son avenir était assuré.

Vers le même temps, mon autre jeune ami perdait son emploi au magasin que la mauvaise administration du patron avait amené à la faillite. Nos deux jeunes gens se rencontraient parfois, et il fallait voir l'air de commisération du jeune avocat pour son cher ami qu'une si rude épreuve venait de frapper, lui soutien de famille. Mais l'autre un peu plus fier faisait bien voir que ces marques de sympathie ne le touchaient pas plus que cela.

Des mois s'écoulèrent. Le jeune avocat vit que la perception n'était pas chose si aisée en temps de crise, comme celle que nous traversons alors; il se désolait des lenteurs de la justice et, petit à petit, il vit que la clientèle se faisait de plus en plus rare. Au lieu de faire de l'argent, il s'endettait. Ce que voyant, le jeune avocat n'eut rien de mieux que de chercher à son tour un emploi chez un avocat, où il tint presque la place de clerc avec un ridicule traitement, s'occupant des plus petites procédures.

Son jeune ami voyant que les emplois devenaient de plus en plus rares dans le commerce, tenta d'ouvrir un comptoir d'importation. Il n'avait que peu d'économies, mais il savait bien comment les mettre en valeur. Hardiment, il se jette dans l'entreprise; il s'associe ses deux jeunes frères et la guerre vint.

On sait que ce fut un bouleversement dans notre vie économique; franchement, je pensai que c'en était fini de mes jeunes négociants. Il y a un an, je retrouvais le jeune avocat échoué dans un de ces innombrables bureaux du service militaire et son jeune ami me montrait son inventaire qui accusait une augmentation de 150 pour cent sur la première année.

Aujourd'hui, l'avocat végète encore et son ami qui a su ne perdre aucune chance de faire des affaires durant la guerre, en outre d'être à la tête d'une bonne maison de commerce dont l'avenir est assuré, possède assez de fonds pour tenter d'aller jusqu'en Europe chercher les aubaines.

Cet exemple n'est-il pas assez démonstratif? J'irai plus loin. Je dirai que durant ces quatre années de guerre, qui furent de crise aiguë pour les avocats et les notaires, les ouvriers, les artisans, les gens de métiers ont été plus heureux et plus utiles à notre race que ces savants maîtres ou les plus parfaits notaires. C'est qu'avec leurs outils, les premiers ont pu participer au partage des gros contrats de guerre, tandis que les autres ont vu végéter ou battu le pavé ou ont vu leurs revenus diminuer de beaucoup.

Durant ce temps-là, l'homme d'affaires, l'artisan même faisaient beaucoup d'argent, tout en écartant de notre province la plus terrible des crises économiques.

Quel rôle a été celui des hommes de profession durant ces années d'épreuves? Quelle fut leur existence? De quelles inquiétudes nombre d'entre eux furent assaillis et de quelles angoisses ils ont été tourmentés?

Sans doute, il y a eu des avocats qui n'ont pas eu trop à souffrir; je pourrais rappeler le cas de ce conscriptionniste ardent avant le 17 décembre 1917, qui se fit une petite boule après cette date, en prenant les causes de ceux qui voulaient éviter la conscription.

Pourquoi faut-il insister sur la supériorité des carrières utilitaires, quand aujourd'hui c'est vers elles que les plus grands éducateurs, les plus grands penseurs de tous les pays et du nôtre veulent orienter la jeunesse.

### "Enrichissez-vous, messieurs"

Ce conseil que je donne à mes jeunes compatriotes, ce n'est pas un grand maître de la finance, ce n'est pas un grand chef d'industrie, ce n'est pas un grand négociant qui l'a donné à ses compatriotes; c'est un moine qui avait vécu de pauvreté. Quel scrupule aurai-je de le donner à mon tour aux jeunes Canadiens-français et ce moine n'est autre que le R. P. Didon, qui reste mon maître en matière d'éducation.

Le Père Didon, parlant précisément du choix de la carrière, le 20 juillet 1894, à la distribution des prix à l'école Albert le Grand à Arcueil, s'écriait, en présence de Mgr Fulbert Petit, archevêque de Besançon: "Enrichissez-vous, messieurs. C'est effrayant, ce mot, dans la bouche d'un apôtre, mais je vous le dis en toute conscience. Je précise et j'insiste: Enrichissez-vous pour enrichir la patrie; enrichissez-vous pour pouvoir mettre de plus puissants auxiliaires au service du bien, de la vérité, de la science, de la charité et de la justice. Ne dédaignez pas, recherchez les carrières lucratives, enrichissantes."

Et les carrières enrichissantes ne sont autres que les carrières pratiques, les carrières utilitaires, à savoir: l'agriculture, la colonisation, le commerce, l'industrie, la finance. Que notre jeunesse, s'y aventure sans crainte, car elles mènent aux succès et à la prospérité individuelle et nationale.

## CHAPITRE PREMIER

**L'agriculture la plus ancienne et la plus belle des professions libérales. — Elle est devenue une grande industrie. — Comment elle peut enrichir. — L'enseignement agricole.**

Dans son *Télémaque*, dont nous trouvons la lecture si aride, quand nous étions au collège, Fénelon écrit : "Une grande ville fort peuplée d'artisans occupés à amollir les moeurs par les délices de la vie, quand elle est entourée d'un royaume pauvre et mal cultivé, ressemble à un monstre dont la tête est d'une grosseur énorme, et dont tout le corps exténué et privé de nourriture n'a aucune proportion avec la tête".

N'est-ce pas le spectacle qu'offrira notre province en moins d'un quart de siècle, si notre race ne retourne pas à la terre; si nos paysans et leurs payses continuent à se laisser attirer par la grande cité tentaculaire? Que notre jeunesse s'obstine à vouloir se déraciner et en 1944, le vieux Québec dont l'étendue couvrirait la superficie de plusieurs royaumes et dont les richesses pourraient approvisionner le vieux monde ne sera plus qu'une pauvre contrée inculte.

Notre jeunesse est dans le cas d'un fils auquel le père aurait légué un patrimoine d'une étendue et d'une richesse inestimable, avec tous les moyens de le développer, de lui faire rendre au centuple, et qui l'abandonnerait pour aller quérir ailleurs, au prix des plus grands sacrifices, des plus pénibles humiliations et en butte à des tracasseries sans nombre une liberté factice et un bien-être passager.

La comparaison n'a peut-être pas le mérite d'être bien neuve, mais elle illustre bien ma pensée.

La plus grande erreur que les jeunes gens de mon temps peuvent commettre, c'est de désertir la bonne terre pour le pavé des villes; la bonne vieille maison de campagne pour la pension, et les travaux des champs, pour le labeur de l'usine. La guerre, en outre de nous avoir tué et blessé des milliers de nos jeunes compatriotes, d'avoir désorganisé notre vie nationale et sociale, aura aussi vidé les fermes pour remplir les usines et activé l'émigration du paysan vers les villes, dont les feux des grands fournaux des fabriques de munitions l'attiraient comme la lumière attire les phalènes.

Que la paix ramène donc aux foyers désertés les milliers d'agriculteurs qu'une infâme sollicitation ou une trompeuse tentation avait éblouis !

J'ai vécu assez longtemps la vie des champs pour en connaître tout le charme, toute la bonté; comme le vieil Horace j'avais rêvé

—(Hoc erat in votis) — de vivre sans maître, couler des jours heureux et paisibles loin des tracasseries de la vie enfiévrée et bruyante des grandes cités, de posséder là-haut sur la colline une maisonnette blanche aux volets verts, protégés contre le souffle glacé de l'aquillon par un bocage de pins dont les bonnes senteurs de résine vivifient, avec un jardin, ses parterres, ses gazons et son potager; avec son étable et sa grange regorgeant de froment, de céréales et de légumes, avec son poulailler et son colombier, dont un beau et bon chien de berger au pèlage soyeux eût été le gardien vigilant et le défenseur redoutable. Mais ce beau rêve, comme tant d'autres, ne put jamais se réaliser.

Comment donc ceux qui ont l'avantage de vivre de l'agriculture peuvent-ils l'abandonner pour toute autre profession, quand

**L'AGRICULTURE EST LA PREMIERE ET LA PLUS BELLE DES PROFESSIONS LIBERALES?**

L'agriculture une profession ? — Mais sans doute, pourquoi ne le serait-elle pas autant que le droit, la médecine, le notariat ou le rond-de-cuirisme puisque le mot profession n'est qu'un terme générique pour désigner un état ou un emploi? C'est par vanité qu'on abandonne la terre; on se laisse éblouir par ce mot pompeux de professions libérales: on croirait déroger en se faisant agriculteur, en devenant homme des champs, et on ignore le premier mot du beau poème de la terre.

Oui, l'agriculture est belle et bien une profession et elle le fut la première. Avant d'avoir été négociant, industriel, charlatan, tabellion, avoué, l'homme de tous les pays et du nôtre, fut avant tout agriculteur. C'était le beau temps; c'était le temps heureux. Mais il vint un jour où la terre n'exerça plus sur lui cette attraction d'autrefois et depuis trois siècles on déplore la désertion des campagnes et on se plaint que la terre manque de bras.

Et qui niera que l'agriculture est la plus belle des professions puisqu'elle est la seule qui assure à l'homme la douceur de vivre; qui lui donne le calme; qui lui garantit la sécurité qui le fait jouir du vrai bonheur.

—“Une belle vie, dira-t-on, que celle de se lever à l'aurore, d'aller de grand matin par un froid sibérien, aux étables; de passer ses jours en été, à se faire rôtir par le grand soleil des canicules!”

Mais l'employé d'usine, le chef d'industrie, le grand négociant, le plus grand juriste, le plus célèbre médecin, ne sont-ils pas autant que l'agriculteur, exposés aux intempéries? Et ne préférez-vous pas le grand air du matin glacé, la grande chaleur des étés des prés, à l'atmosphère empoisonnée de nos tramways, de nos usines, de nos maisons et même de nos rues?

Et d'ailleurs, quelles compensations donne la vie rurale à ceux qui la vivent? Avec la liberté, le repos durant de longs mois, n'apporte-t-elle pas une vie paisible sans tracasserie, sans rivalité,

sans chocs et sans conflits, à celui qui sait vivre sa vie d'agriculteur ?

"L'agriculture est une profession belle entre toutes parce qu'elle n'est pas réservée à une élite, mais qu'elle est la seule qui est illimitée; c'est la seule qu'on n'arrivera jamais à encombrer.

Je ne saurais résister au plaisir de faire lire à mes lecteurs cette belle page d'un écrivain français, tant elle exprime bien et mieux que je pourrais, toute ma pensée.

"La multitude d'hommes et de femmes dans la force de l'âge qui n'ont pour toute richesse que leurs bras, les personnes de la classe moyenne sans autre fortune que leur instruction, les riches à qui l'oisiveté pèse comme un oubli du devoir et qui ont à cœur de justifier leur présence en ce monde par des travaux utiles, tous peuvent remplir leur but en se consacrant à l'agriculture.

"L'agriculture peut être appropriée, dans toutes les proportions à tous les âges, à toutes les conditions, à toutes les fortunes, à tous les degrés d'instruction, d'énergie et de capacité. Elle convient aux faibles et aux forts; aux humbles qui ignorent, obéissent et exécutent; aux ambitieux qui savent, commandent et tirent leur gloire des fructueuses applications de la science."

Dites-moi: est-il une autre profession, dont on peut en dire autant ?

L'agriculture profession libérale. — Quelque soit le sens que vous donnerez au mot "libéral", qu'il veuille dire "qui est digne d'un homme libre", "qui aime à donner généreusement", "qui veut la liberté pour tous," comme le définit le dictionnaire, aucune profession n'est plus libérale que l'agriculture.

Libérale, l'agriculture l'est plus que toute autre parce qu'aucune n'est aussi digne d'un homme libre, puisqu'elle assure l'indépendance et la liberté.

Libérale, l'agriculture aime à donner généreusement et c'est ce qui faisait dire à Fénelon: "La terre n'est jamais ingrate, elle nourrit toujours de ses fruits ceux qui la cultivent soigneusement; elle ne refuse ses biens qu'à ceux qui craignent de lui donner leurs peines". Libérale, l'agriculture veut la liberté de tous, puisque celui qui l'embrasse n'a besoin ni de patrons, ni de preneurs et en empruntant encore à l'auteur déjà cité je dirais: "Précieuse surtout pour les caractères indépendants qui supportent mal la subordination et le joug des autres hommes, l'agriculture leur ouvre une carrière libre et honorable qui n'impose d'autres maîtres que la terre à féconder, d'autres lois que les lois de la nature à suivre."

Est-ce parce que vous seriez instruits que vous dédaigneriez l'agriculture? Mais c'est précisément par ce que vous êtes instruits que vous devriez l'embrasser, parce que votre instruction et votre labeur vous assureront plus vite la fortune; parce qu'étant instruits vous seriez plus utiles à vos compatriotes, à la con-

trée que vous habiteriez et à votre pays. Instruits vous feriez profiter vos concitoyens de vos connaissances; vous seriez leur maître, leur modèle; vous seriez un réformateur, un novateur, un créateur. Vous recommanderiez autour de vous l'encouragement; vous prêcheriez d'exemple et vous seriez un grand citoyen respecté et aimé.

Voyons donc! cette satisfaction, cette oeuvre bienfaisante ne constituent-ils pas une existence des plus enviabiles et tenant en quelque sorte de la souveraineté?

Quel autre homme de profession pourrait se proclamer plus grand.

### **L'agriculture une grande industrie**

Mais ce serait une erreur profonde que de croire que l'agriculture n'est qu'une affaire de routine. On! non. De nos jours l'agriculture est une grande industrie et dès 1885 Léon Say écrivait: "Toute exploitation agricole est une industrie qui doit être conduite dans un esprit industriel. Ce sont les principes que l'industrie applique dans la direction de ses affaires qui seuls peuvent mettre l'agriculture dans la situation qui lui appartient."

Et un grand agronome français, M. de Béhagne disait à son tour: "L'agriculture n'est plus comme jadis, un métier, mais une industrie, et il faut lui appliquer le savoir, l'ordre et l'économie, qui sont les forces vives de l'industrie, comme la comptabilité en est le guide certain."

Comme l'industrie manufacturière l'industrie agricole a ses lois modernes; elle a ses machines, elle a sa science et elle ne deviendra une industrie enrichissante qu'à condition de suivre ces lois, de suppléer à la rareté de la main-d'oeuvre par l'emploi de plus en plus grand de la machine; qu'en utilisant les données de la science.

### **Comment s'enrichir avec l'agriculture?**

Devrait-on seulement poser cette question après ce que nous venons de dire; pourtant il faut être plus précis.

En peu de mots nous résumerons tout le secret du succès en rappelant le vieux proverbe "tant vaut l'homme, tant vaut la terre". La terre n'enrichira son homme qu'en autant qu'il aura du caractère et de l'instruction. L'instruction s'acquiert toujours, mais il faut du caractère pour embrasser une carrière comme l'agriculture; il faudra du caractère au jeune citoyen pour s'arracher à la vie facile et toute faite des villes et à ses délices; il faudra aussi du caractère au fils du cultivateur que les sollicitations assailliront et que le mirage de la grande cité éblouira, mais avec du caractère l'un et l'autre sont assurés de l'indépendance et de la liberté, que leur apportera la fortune.

Pour s'enrichir en agriculture il faudra connaître ce qu'on appelle l'"Economie rurale" qui est la "branche de la science agricole qui enseigne la manière dont il faut régler les rapports des divers éléments composant les ressources du cultivateur, soit entre eux, soit vis-à-vis des personnes pour s'assurer la plus grande prospérité de l'entreprise comme la définit M. E. Youzier; "L'économie rurale, dit encore Loudet, a pour but d'enseigner au cultivateur à produire avec profit."

Mais comment doutera-t-on que l'agriculture puisse enrichir quand c'est elle qui nourrit les populations affamées de l'univers; quand elle a la machine pour remplacer la main-d'oeuvre; quand elle a les bonnes routes et les chemins de fer pour transporter ses produits aux coeurs des grandes villes et jusqu'aux confins du monde; quand la science, lui enseigne par quels procédés et quelles méthodes elle peut le mieux obtenir les plus beaux produits de nature végétale ou de nature animale?

Qu'il fasse de la culture intensive ou de la culture extensive, l'agriculteur peut, s'il le veut, faire fortune. Il ne tient qu'à lui de faire produire à notre vieux sol, généreux et toujours fécond, tous les produits qu'il veut puisqu'avec les engrais chimiques il possède, au dire de M. Hanotaux un instrument d'une puissance extraordinaire.

### L'enseignement agricole

La science qu'il lui faut pour s'enrichir dans l'agriculture le jeune homme l'acquerra dans les écoles et les collèges d'agriculture de sa province.

Dans le district de Montréal, à Oka, se trouve une des plus célèbres de ces écoles; elle est dirigée par les trappistes. Le cours est de quatre ans au coût de \$180 par an, comprend l'enseignement et la pension. Des bourses au montant de \$50 sont aussi accordées par le gouvernement sur recommandation.

La science agricole le jeune agriculteur peut encore la puiser dans ces innombrables revues et périodiques, qui chaque semaine et chaque mois viennent le renseigner.

Mais si complet qu'il soit l'enseignement ne saurait suffire sans la pratique. C'est encore l'expérience qui reste le meilleur et le plus infaillible des maîtres. Que nos jeunes gens s'habituent donc chaque année s'ils le peuvent à passer quelques temps à la campagne; au lieu de s'abrutir dans les villes, de s'épuiser en des distractions futiles et en des amusements pas toujours bienfaisants, ne trouveraient-ils pas plus de douceur et de bonheur à aller à l'emploi d'un agriculteur, jouir de l'incomparable vie des Champs.

Si j'en avais les moyens, je fonderais à cette fin des colonies de vacances, pour donner à nos enfants des villes, l'avantage de se

tremper dans la grande et réconfortante vie au grand air, de la grande et belle vie des prés et des bois.

J'espérerais ainsi faire naître chez eux l'amour de la terre, de la bonne terre, qui vous donne santé, fortune et bonheur.

### Un poète "à son ami le paysan."

Comment pourrai-je mieux clore ce chapitre autrement qu'en citant ces vers de Charles Grandmougin, qu'il adressait "à son ami le paysan" et que je dédie à tous les pères :

Ton fils grandit, qu'en vas-tu faire ?  
Je sais que tu rêves pour lui  
Nos cités et notre atmosphère,  
Et le treize d'aujourd'hui...

Tu veux pour ta progéniture  
L'épithèse du trottoir,  
Et tu veux aussi le trottoir  
Qu'on manie à la préfecture.

Et dans ton délire d'orgueil  
Paysan, tu contemples même  
Comme une couronne suprême  
Le vieux rond de cuir d'un feuteuil !

O toi dont l'ignorance folle  
Et dont l'impatient émoi  
Révent pour tes fils et pour toi  
Je ne sais plus quelle auréole,

Songe donc à la liberté !  
Fils des champs, regarde la terre !  
Scoute le palpitant mystère  
De sa rude fécondité !

Et si les cités sont stériles,  
Si plus d'un moderne cerveau  
Dédaigne les ordeurs civiles,  
Refais-nous un peuple nouveau.

Un peuple fort comme les chênes,  
Et fier de ses coeurs indomptés  
Tout prêt pour les luttes prochaines  
Et les prochaines libertés !

## CHAPITRE DEUXIEME

**La colonisation et ses bienfaits pour la race et l'individu.**

**—Les diverses sortes de colonisation.—Comment la colonisation peut devenir enrichissante.**

**—L'enseignement forestier.**

C'est la jeunesse qui est la maîtresse des destinées de notre race; le peuple canadien-français sera ce que sa jeunesse l'aura fait.

Reprenant une pensée de Prévost-Paradol l'adaptant à notre position, je dirais: "Il n'y a que deux façons de concevoir la destinée future de notre province, ou bien, nous resterons ce que nous sommes, nous consumant sur place dans une agitation intermittente et impuissante, au milieu de la rapide transformation de tout ce qui nous entoure, et nous tomberons dans une honteuse insignifiance, sur cette terre occupée par la postérité de nos pères, parlant leur langue, dominée par leurs usages et remplie de leurs affaires, soit qu'ils vivent unis pour exploiter en commun le reste de la race humaine, soit qu'ils se jaloussent et se combattent au-dessus de nos têtes; ou bien trois ou quatre millions de Canadiens-français, fortement établis sur les deux rives du Saint-Laurent, sur ce vieux sol que nos pères ont défriché et baigné de leurs sueurs et mis en valeur, maintiendront à travers les temps le nom, la langue et la légitime considération de la France."

"Qu'on en soit pourtant bien persuadé, pourrai-je ajouter avec Prévost-Paradol: ce n'est pas à un moindre prix, ni avec de moindres forces, qu'on pourra être compté pour quelque chose et suffisamment respecté dans ce monde nouveau, que nous ne verrons pas, mais qui s'approche assez pour projeter déjà sur nous son ombre et dans lequel vivront nos petits-fils."

Eh bien! pour assurer cet avenir à notre race il n'y a qu'un moyen: c'est la colonisation. Veut-on le témoignage d'un de nos grands hommes d'Etat canadien qui est entré dans l'histoire? Qu'on lise ce que disait Sir Georges Etienne Cartier le 21 octobre 1855: "La population ne suffit pas à constituer une nationalité, il lui faut encore l'élément territorial. La race, la langue, l'éducation et les moeurs forment ce qu'on appelle un élément personnel national. Mais cet élément devra périr s'il n'est accompagné d'un élément territorial. L'expérience démontre que pour le maintien et la permanence de toute nationalité, il faut l'union intime et indissoluble de l'individu avec le sol.

'Canadiens-français, n'oublions pas que si nous voulons assurer notre existence nationale, il faut nous cramponner à la terre. Il faut que chacun de nous fasse tout en son pouvoir pour conserver

son patrimoine territorial. Celui qui n'en a pas doit employer le fruit de son travail à l'acquisition d'une partie de notre sol, si minime qu'elle soit. Car il faut 'aisser à nos enfants non seulement le sang et la langue de nos ancêtres, mais encore la propriété du sol. Si plus tard on voulait s'attaquer à notre nationalité, quelle force le Canadien-français ne trouvera-t-il pas pour la lutte dans son enracinement au sol! Le géant Antée puisait une vigueur nouvelle chaque fois qu'il touchait la terre, il en sera ainsi de nous."

Pourquoi donc notre jeunesse ne s'engagerait-elle pas dans cette carrière aussi belle et aussi libérale que l'agriculture?

### Ce que c'est que la colonisation

M. E. Fallot, qui a beaucoup écrit sur la colonisation, la définit: "L'action exercée par un peuple civilisé sur un pays de civilisation inférieure à la sienne, dans le but de le transformer progressivement par la mise en valeur des ressources naturelles et par l'amélioration des conditions matérielles et morales d'existence des indigènes." Cette définition s'applique bien à l'oeuvre des pionniers de notre pays qui y vinrent pour l'évangiliser et pour y chercher les richesses qui s'y trouvaient; mais dans le cas qui nous occupe, on pourrait dire que la colonisation a pour "champ d'opération un pays pris à peu près tel qu'il est sorti des mains de la nature, ou qui n'a encore subi que des modifications imprimées par des hommes primitifs, et le but qu'elle poursuit est d'appliquer les moyens puissants inventés par la civilisation à la mise en valeur de ce sol vierge ou exploité de façon barbare."

Cette définition répond mieux, ce me semble, à l'idée qu'on se fait de nos jours dans notre pays de cette grande oeuvre de la colonisation.

**Colonisation d'aujourd'hui et d'autrefois.**—Aujourd'hui que les chemins de fer déroulent leur ruban d'acier jusqu'aux confins de notre immense province, il est clair que la colonisation n'est plus aussi pénible qu'autrefois. L'Intercolonial dessert la rive Sud; le Nord-Canadien la région du Lac S.-Jean; le Pacifique le nord de Montréal; le Transcontinental toute cette riche région comprise entre Québec et Amos, dans l'Abitibi. Ce n'est plus comme autrefois quand le défricheur allait à pieds, portant sur le dos sa hache et un baluchon renfermant tout ce qu'il possédait. Il s'enfonçait dans la forêt et, seul avec les siens, loin de toute civilisation, abandonné à ses seules ressources, il s'attaquait avec courage aux géants de nos bois, et arrachait à la terre ses richesses qu'aucune main n'avait encore recherchées.

Dans ce temps-là, la colonisation était vraiment une entreprise que seuls des héros étaient capables de mener à bien. Et la preuve c'est que c'est ainsi que nos régions éloignées de la Matapédia, du

Lac St-Jean, du Témiscamingue, du Nord de Montréal, de la vallée du S.-Maurice ont vu surgir des foyers, des hameaux, des villages et des villes, où autrefois les grands chênes, les ormes géants, les pins robustes et centaines exerçaient une royauté incontestée.

De nos jours la colonisation n'offre plus les difficultés d'autrefois. Le chemin de fer tient relié à la civilisation des régions inexploitées, si elles ont été explorées, et où il y aurait encore place pour des centaines de milles habitants. Le colon d'aujourd'hui s'en va en chemin de fer et peut apporter avec lui ses provisions, ses meubles et les instruments qui lui serviront pour défricher, puis pour préparer la terre féconde et vierge qui ne demande qu'à produire. Le colon d'aujourd'hui ne s'expatrie pas, c'est-à-dire il ne sort pas du rayon de la civilisation; il n'est plus comme son ancêtre isolé le tout le monde; le journal peut lui apporter à peu près journellement les nouvelles du pays qu'il a quitté. Le colon d'aujourd'hui ne vit pas de privations comme celui d'autrefois; il peut quand son approvisionnement est épuisé le renouveler et recevoir par chemin de fer ce qui lui manque.

On le voit donc, la colonisation n'a rien d'aussi pénible qu'autrefois et je ne vois pas pourquoi elle rebuterait notre jeunesse, quand on sait qu'elle peut lui être une source de richesse et de bienfaits.

**Les bienfaits de la colonisation.**—Un gros tome suffirait à peine si on voulait démontrer tous les bienfaits de la colonisation. A tous les points de vue, la colonisation est bienfaisante autant pour la race que pour l'individu: point de vue national, point de vue religieux, point de vue économique, point de vue social.

A l'individu la colonisation enseigne à développer les plus belles qualités morales, comme l'initiative, le courage pour la vie. Elle lui assure l'indépendance et la richesse.

Deux des causes d'insuccès de nos compatriotes sont le manque d'initiative et de courage. Pas nécessaire d'apporter ici des preuves qui sont trop nombreuses. Or quelle profession développera plus en eux l'initiative et le courage que la colonisation, alors que le jeune homme aux prises avec la nature sauvage devra la dompter et l'asservir jusqu'au point de lui faire donner ce qu'il lui faut à lui et à ceux qui dépendent de lui? De même en sera-t-il du courage. Il lui en faudra pour endurer les premières épreuves; mais de quels bienfaits sera-t-il récompensé de ses sacrifices quand avec de la persévérance il verra venir à sa chaumière la fortune et le bonheur.

“Obligé de travailler à la sueur de son front, le colon n'a ni le temps ni l'occasion de chercher ces plaisirs qui ruinent la santé, amollissent les constitutions, tandis qu'un exercice rude et continu forme ces natures mâles et vigoureuses qui assurent la prépondérance aux peuples adonnés aux travaux des champs,” comme le

disait l'abbé Siméon Rouleau, l'ami et le confident du curé Labelle et mon professeur de rhétorique.

Comme l'agriculteur, le colon est son maître; il ne relève que de l'autorité publique. Il ne connaît pas d'autre maître que lui, ni d'autres lois que celles de la nature, de la science et de la foi.

A la race la colonisation assure l'expansion et l'influence. C'est en s'emparant du sol que la race canadienne-française deviendra de plus en plus puissante. Qu'elle s'enracine au sol et il n'y a pas de puissance humaine pour la faire disparaître: elle pourra comme les géants de nos forêts être secouée par les tempêtes et les orages, mais ses racines profondes l'empêcheront de mourir, la vieille sève sera toujours là pour la nourrir et la fortifier. Et avec l'influence, notre race acquerra la richesse, ce qui, au point de vue économique l'acheminera vers la prépondérance.

Non moins bienfaisante à la religion sera la colonisation, puisque le colon est toujours un homme de foi et de prière. Il croit en Dieu, le grand Dispensateur de tous les dons, et il Le prie de bénir ses travaux et de féconder son travail. Comme le disait encore l'abbé Rouleau: "Dans cette classe de la société nous trouvons les âmes à la foi et à la charité robustes; or, nous le savons, les nations religieuses seules nourrissent en elles-mêmes le germe des grands et immortels avenir. Les peuples agricoles, dont la vie et le bonheur sont attachés au sol fournissent les vrais patriotes."

Je vois même dans la colonisation une des solutions de la question sociale. La question sociale est l'étude des moyens de soulager les miséreux et d'établir l'équilibre entre les classes de la société. Quand chacun aura son coin de terre, quand chacun sera assuré de sa subsistance et de celle de sa famille, la question sociale sera à demie résolue. La colonisation, comme l'agriculture offrent cette solution. Et puis le colon ne veut que l'ordre et la paix. Tout bouleversement politique devant lui nuire, il tient à ce qui fait la force d'un pays, la conservation des bonnes lois et des institutions. Ce n'est pas des campagnes que partent les mouvements révolutionnaires, c'est des villes où fermentent dans les milieux cosmopolites tous les agents de dissolution. Le bolchévisme n'aura jamais de prise sur le paysan ou sur le colon.

### Qui peut être colon?

Il y a longtemps que le curé Labelle a répondu à cette question. Je lui emprunte quelques-unes de ses réponses. Peuvent être colons:

1.—Le petit cultivateur qui ne possède qu'une terre de peu d'étendue ou de médiocre qualité, comme on en voit tant dans nos vieilles paroisses.

2.—C'est le travailleur pauvre, le journalier des villes, des campagnes et des centres canadiens des États-Unis.

3.—C'est le cultivateur, père de famille, qui n'a pas les moyens d'établir ses fils autour de lui.

4.—C'est le fils cultivateur qui ne peut s'établir avec avantage près de ses parents. Il s'en vient en ville consumer sa jeunesse à chercher une fortune qui le fuira toujours.

A ces indications j'ajouterais :

5.—C'est le fils du commerçant riche ou de l'industriel, qui ne se sent aucun goût pour le commerce et l'industrie de son père.

6.—Ce sont les fils de familles, qui dépensent leur héritage en dissipations de toutes sortes, qui épuisent et ruinent leur santé.

7.—Ce sont les jeunes gens débrouillards, pleins de courage, qui n'ont pas peur de la vie.

8.—Ce sont les hommes instruits qui peineraient dans les villes, tandis qu'ils accomplissent une grande oeuvre en se faisant colon, ou en aidant au colon. C'est le cas de mon ami Hector Authier, qui est devenu, avec l'abbé Ivanhoe Caron, le pionnier de l'Abitibi et le cas de tant d'autres hommes de professions. Je pourrais rappeler celui d'un homme de profession que je rencontrai un jour à Ville-Marie. Il était venu là sans le sou, sans autre ressource que son talent. Vingt-cinq ans après, il mourait après avoir recueilli tous les honneurs qu'on peut faire à un citoyen et laissant une belle fortune.

### Les diverses sortes de colonisation

Ce n'est plus comme autrefois : le colon, de bûcheron qu'il était, devenait un agriculteur et cela après bien des épreuves. Aujourd'hui, le colon peut devenir ou agriculteur, ou industriel ou promoteur de tourisme et c'est ainsi que nous avons vu la colonisation agricole, la colonisation industrielle et la colonisation sportive.

Ce que nous disions de l'agriculture trouve sa place en parlant de la colonisation agricole. Dans toute l'étendue non colonisée de notre province, nous avons encore une quinzaine de millions d'acres de sol fertile et propre à la culture. Les deux tiers de ces quinze millions sont dans le Témiscamingue, l'Abitibi et le prolongement de la zone argileuse. Combien de foyers canadiens-français pourraient être fondés, si dès maintenant notre jeunesse voulait se tourner vers la colonisation agricole ?

Il s'en trouve sûrement parmi nos jeunes compatriotes, auxquels la terre ne dit rien ; pourquoi ceux-là ne tenteraient-ils pas de faire de la colonisation industrielle ?

La colonisation industrielle est celle qui mettrait en valeur toutes les richesses naturelles autres que les richesses agricoles : ce sont nos pêcheries ; ce sont nos fourrures ; ce sont les bois de nos forêts, et nos puissants pouvoirs hydrauliques.

A elle seule la forêt pourrait donner naissance à près de vingt-sept industries diverses. Dans son ouvrage *Etoffe du Pays*, Gaston de Montigny a superbement développé ce thème, qui ne pourrait me retenir sans allonger démesurément ce chapitre.

Un jeune homme entreprenant pourrait avec un peu de capital ouvrir des établissements dans nos régions de colonisation. C'était le rêve de mon jeune ami, qui avait projeté de tenter une entreprise dans l'Abitibi, quand la conscription est venue le chercher pour aller tuer des Boches. Mon jeune ami n'a pas tué de Boche, mais il s'est contenté de tuer le temps là-bas dans un camp militaire, attendant de revenir refaire une vie brisée par une année de vie d'aventures.

La colonisation industrielle assurerait en même temps l'essor économique de notre province, l'expansion de la race et ferait la fortune de ses promoteurs. Si nos jeunes gens cherchent un modèle, je n'aurais qu'à leur indiquer M. J. A. E. Dubuc, le grand industriel de Chicoutimi. De petit commis de banque qu'il était il y a vingt-cinq ans, M. Dubuc est devenu un bâtisseur, un créateur d'un renom universel autant au Canada qu'aux Etats-Unis. Petit employé à maigre salaire, il est devenu le cerveau et l'âme d'une organisation industrielle d'un capital de 25 millions. C'est M. Dubuc qui a sauvé Chicoutimi de la ruine. C'est lui qui est en train de faire un grand centre industriel de la Baie des Ha! Ha! C'est encore lui qui va sauver l'industrie de la pulpe au Grand Pabos.

Ce que M. Dubuc fait pour la pulpe, pourquoi d'autres ne le tenteraient-ils pas pour l'industrie du poisson, pour l'industrie des fourrures?

Où une usine se fonde, une église s'élève avec son clocher et tout autour un hameau, puis un village et enfin une ville. C'est l'histoire de Chicoutimi, de Grand'Mère et de tant d'autres localités. C'est autant de centres d'expansion qui font sentir de plus en plus loin l'influence de notre peuple. On pourrait en dire autant de l'industrie minière.

Il reste la colonisation sportive qui serait la mise en valeur de nos sites. On ne saurait trop le proclamer, aucune province ne possède autant que la nôtre des sites variés, dans les montagnes, sur les rives des lacs, au bord de la mer. Secrétaire d'un ancien ministre de la Colonisation, j'eus l'avantage de parcourir notre province depuis la Matapédia jusqu'au Lac St-Jean, et de là jusqu'au Témiscamingue, en passant par la vallée du S.-Maurice et le nord de Montréal; en une autre occasion, j'ai visité la région des Sept-Iles et Clark-City, et vraiment je n'ai vu rien de tel. Un des plus beaux souvenirs de ma vie est une excursion en canot d'écorce dans l'été de 1905 de S.-Félicien à une journée de Chibougoumou en revenant par la Mistassini où je fus l'hôte des Trappistes et la Péribonca, et je ne me souviens pas d'avoir vu rien de plus enchanteur ni en Suisse ni en Italie, où tout est plus artificiel.

Ce que je voudrais pour ceux que ce genre de colonisation tenterait ce serait de s'emparer de ces sites. En 1905, c'était un Anglais, propriétaire d'un grand hôtel à Roberval, qui organisait ces excursions. Chaque été nombre d'Américains millionnaires venaient là et le propriétaire de l'hôtel leur préparait tout. Il leur trouvait des guides sauvages à la Pointe Bleue, les approvisionnements avec tous les ustensiles et les agrès de pêche ou de chasse et nos Américains partaient pour une, deux, trois et quatre semaines. Au retour, ils passaient quelques jours à Roberval, où ils laissaient toujours beaucoup d'argent.

Cet exemple pourrait inspirer quelques compatriotes. Aujourd'hui que notre province est sillonnée de si belles routes, ce serait le temps d'assurer l'essor de la colonisation sportive. Pas besoin d'aller aux confins de la province; à nos portes, au nord de Montréal, il y a des centaines de sites qu'on pourrait mettre en valeur en été pour la pêche, en automne pour la chasse et en hiver pour le ski, la toboggan et même le patin sur nos lacs. Une telle entreprise assurerait à celui qui la tenterait et qui la dirigerait prudemment une belle fortune en même temps qu'elle ferait l'affaire des gens de l'endroit, qui vendraient mieux leurs produits divers.

Ce serait trop long de poursuivre cette démonstration; je ne fais qu'indiquer.

### **La colonisation enrichissante**

La colonisation sera enrichissante à une condition: c'est que ceux qui veulent s'y adonner ne répètent pas l'erreur commise par nos ancêtres, qui sont allés, en s'isolant, loin de toute communication, éparpiller leurs forces et leur courage, souvent inutilement. Une des grandes causes de l'insuccès de beaucoup d'entreprises de colonisation réside là.

Aujourd'hui que le chemin de fer est à peu près partout, il va de soi qu'il faut rechercher les endroits échelonnés sur son parcours.

Et quand on aura fait son choix, pourquoi la colonisation ne deviendrait-elle pas lucrative? Les Américains et les Anglais qui sont venus s'approprier nos richesses ont trouvé moyen de réaliser des millions; il doit y avoir de l'argent à faire.

Je ne saurais croire qu'il ne se trouve pas parmi mes jeunes compatriotes des hommes assez entreprenants et assez doués d'initiative pour tenter une expérience.

L'industrie des bois à elle seule peut donner l'essor à un grand nombre d'autres industries. Pour n'en signaler qu'une. Un de mes amis me racontait récemment qu'une grande fabrique américaine de fil étudiait le projet d'établir dans notre province une manufacture de fuseaux, de rouleaux; pour cela on emploie le

bouleau, qui est actuellement l'arbre le moins utile, puisqu'il ne peut servir au chauffage et très peu à la construction.

Il y a dans nos forêts de tous les bois, et la sylviculture et la botanique enseigneront à nos jeunes gens leur usage et comment ils peuvent devenir une source de richesses.

De même en sera-t-il pour la mise en conserve du poisson ou la préparation des fourrures. Si Révillon et frères et la Compagnie de la Baie d'Hudson arrivent à réaliser des millions avec nos fourrures, pourquoi en serait-il autrement pour nous ?

Avec le développement du tourisme, la colonisation peut devenir enrichissante. Il ne s'agit pour cela que de se renseigner et de faire de la publicité.

### **L'enseignement forestier**

Je termine en disant un mot de l'enseignement forestier, qui pourra être d'une grande utilité aux futurs colons.

Cet enseignement se donne à Québec à une école spéciale fondée par le gouvernement. On y enseigne tout ce qui peut être utile à ceux qui voudraient développer l'industrie de la forêt.

Pourquoi ceux qui ne connaissent rien de la colonisation ne consacrent-ils pas leur temps des vacances à visiter l'Abitibi, le Témiscamingue, le Lac S.-Jean, la Matapédia. Ils reviendraient émerveillés et peut-être prendraient-ils le goût de cette belle vie, un peu rude, il est vrai, mais saine et fortifiante.

Qu'ils écrivent aussi au ministère de la Colonisation qui se fera un plaisir de leur adresser les brochures qu'il publie sur ces régions. Ils trouveront là tous les renseignements désirés.

• • •

Qu'on en soit convaincu, la colonisation peut devenir une belle et bienfaisante carrière autant pour les individus que pour la race. Ce serait une grande erreur pour notre jeunesse que de la dédaigner.

## CHAPITRE TROISIEME

**Ce qu'est devenu le commerce.—“ Pour devenir commerçant.”—Un stage à la Chambre de Commerce.—  
Il nous faut une élite commerciale.—L'Ecole des Hautes Etudes commerciales.**

Le commerce canadien-français est-il en progrès ou en décadence? Cette question trouve sa place, ce me semble, en tête de ce chapitre puisqu'il s'agit d'orienter notre jeunesse vers la carrière commerciale.

Pour y répondre, je consentirais volontiers à remonter d'une trentaine d'années le cours de notre histoire, mais ce serait pour faire la pénible constatation que le commerce canadien-français n'a pas progressé en raison directe du chiffre de notre population. En veut-on des preuves? On n'a qu'à parcourir le Boulevard Saint-Laurent de la rue Craig à l'avenue Mont-Royal et compter combien il reste d'établissements de commerce canadiens-français, quand il y a trente ans les plus beaux magasins échelonnés des deux côtés de cette grande artère n'affichaient que des noms français. De même en est-il des rues Notre-Dame, Saint-Jacques, Saint-Paul, Sainte-Catherine; de même en est-il dans une foule d'autres centres de notre province.

A quel cela tient-il? A beaucoup de causes qu'il serait trop long d'énumérer ici, mais dont l'une a été, d'après moi, l'ignorance de la signification exacte du mot “commerce.”

Pour beaucoup, autrefois — et peut-être encore de nos jours — le commerce ne voulait pas dire autre chose que “d'acheter par francs et vendre par écus,” comme disait une vieille maxime française.

Le négociant d'autrefois ne se limitait qu'au commerce de détail “où tout le travail se réduit d'une part à acheter aux voyageurs les articles toujours les mêmes, que demande, en quantité peu variable, une clientèle inamovible et de l'autre à vendre à cette clientèle les mêmes articles avec une plus-value de 30 à 40 pour cent,” comme le disait un écrivain français.

Ce n'était pas du commerce qu'on exerçait alors, ce n'était que du revendage. On prenait d'un main et on donnait de l'autre, tâchant de faire à la faveur de cette double opération tomber dans son tiroir à timbre de cuivre quelques pièces blanches et quelques dollars.

Les jeunes gens qui s'engageaient alors dans cette profession n'avaient pas “besoin ni d'une instruction bien étendue, ni d'un bien vaste esprit pour servir les clients et les clientes derrière les

comptoirs des grands magasins, non plus que pour enrégistrer les ventes et en encalsser le prix."

Le temps vint où notre province fut envahie par de véritables commerçants anglo-saxons, israélites, syriens, et c'est alors qu'on vit les nôtres, incapables de soutenir la concurrence, fermer leurs établissements, liquidant à perte, et redevenant souvent les employés de ceux qui étaient venus les supplanter et contribuant à faire leur fortune.

Telle est la pénible constatation qu'on est forcé de faire aujourd'hui, c'est à savoir, que le commerce canadien-français loin de progresser n'avance pas.

Sans doute que le commerce canadien-français est encore représenté par des noms qui font honneur à notre race, mais l'est-il autant qu'il devrait l'être? Il me semble que j'ai les faits pour me donner raison.

Est-ce à dire que notre jeunesse désertera le commerce canadien-français pour le commerce étranger? Oh! bien au contraire. Il va falloir de plus en plus inciter nos jeunes compatriotes à embrasser la carrière commerciale afin de libérer un peu notre province, afin de regagner le terrain perdu, de reprendre les places fortes que les étrangers nous ont enlevées et de reconquérir ce qui nous revient de droit dans notre province, au moins les premières positions.

Mais notre jeunesse ne réussira dans la carrière commerciale qu'à la condition d'une part de bien savoir ce que c'est que le commerce et d'autre part d'être encouragée, sollicitée et bien traitée par ceux qui font le commerce. Car il est pénible de l'avouer, les commerçants canadiens-français n'ont peut-être pas toujours traité comme ils le méritaient leurs employés qui manifestaient de grandes aptitudes; la conséquence a été que ces employés ont été accaparés par les maisons anglaises ou autres pour aller enlever au commerce canadien-français de la clientèle de notre race. C'était de bonne guerre et il ne faut pas en blâmer les maisons anglaises. C'était à nos compatriotes de prendre les moyens de garder pour eux ceux qui auraient contribué à édifier leur commerce, à le faire prospérer et rayonner partout.

### **Ce qu'est devenu le commerce**

Définissons en peu de mots cette carrière. Cette définition, je vais l'emprunter au dictionnaire d'Economie politique de M. Alfred Neymarck. "Le commerce, écrit-il, est l'ensemble des rapports formés entre les individus ou les nations en vue de la satisfaction des besoins. Le commerce a pour but l'échange, la transmission et la distribution des produits."

Comme on le voit, c'est une importante fonction qu'on assigne au commerçant et aussi exige-t-on de lui des qualités qu'on ne

demanderait pas à beaucoup des hommes d'Etat qui nous gouvernent là-bas sur la colline à Bytown.

Le commerce est devenu une grande affaire et celui qui veut l'exercer a besoin d'un cerveau lucide et résolu, à la fois prudent et hardi.

Pour être "un bon commerçant, écrit M. G.-H. Gausseron, on a besoin de connaître à fond le marché, c'est-à-dire les lieux où il s'approvisionnera, dans les meilleures conditions, des articles qui font l'objet de son commerce, et les lieux où il les écouvera avec le plus de rapidité et de profit. Les détails de la fabrication, les besoins de telle ou telle place, les différences de temps et de tarifs dans les transports, les efforts de la concurrence étrangère, les questions de douanes et d'octrois, les usages et les lois qui régissent les transactions dans les différents pays, les chances de se créer de nouveaux débouchés, de susciter dans telle ou telle contrée, par l'offre de marchandises nouvelles, des besoins inconnus jusqu'alors, les variations des climats, des saisons, de la mode, la solidité et la loyauté de ses correspondants, la science du cœur humain grâce à laquelle on ne pousse ses exigences que jusqu'à la limite où elles se heurteraient à un refus, on résiste, on cède à propos, on établit et maintient ses relations, le flair indéfinissable qui fait choisir les meilleurs courtiers, les meilleurs agents et saisir au vol les meilleures occasions, telles sont — je dois en omettre — les connaissances et les qualités que possède le bon commerçant."

Quand on lit attentivement cette citation, on s'explique bien comment il se fait que nos compatriotes d'il y a vingt-cinq ou trente ans ont dû céder leur place à ceux qui sont venus la leur disputer. C'est pour avoir possédé toutes ces qualités que les Anglo-Saxons, les Israélites et les Syriens ont réussi à s'implanter chez nous et à y faire fortune. Ils ont d'abord été rebutés; mais ils se sont entêtés. Ils sont allés jusqu'aux confins du plus petit de nos villages une valise sur le dos, ils ont forcé les portes des maisons, et ils ont fini par vaincre toutes les résistances. D'autres sont allés — comme Eaton par exemple — jusqu'à expédier de maison en maison un catalogue en français — s'il vous plaît — pour tenter les plus récalcitrants; ils leur ont même fait des conditions si favorables que les nôtres se sont laissés gagner et ont préféré Eaton au marchand général de l'endroit ou aux grands établissements canadiens-français de la métropole.

Toutes ces gens ont réussi pour avoir bien compris ce que c'est que le commerce et ce qu'il est devenu.

Il ne tient qu'à vous, jeunes compatriotes, d'en faire autant et rien ne vous manque pour réussir; vous possédez à un haut degré la science des affaires et vous avez de plus que vos concurrents la connaissance des deux langues officielles de notre pays. Que vous faut-il de plus?

## " Pour devenir commerçant "

Sous ce titre, M. Emile Parès, inspecteur général de l'enseignement technique au ministère du Commerce et de l'Industrie en France, vient de publier un fort bel ouvrage, dont M. Henry Laureys, le distingué professeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, a publié une belle analyse dans la livraison de novembre de la revue *Trimestrielle Canadienne*. Il ne saurait être question de reproduire ici cette analyse ; toutefois j'y ai recours pour y puiser les indications qui serviront à démontrer à nos jeunes gens ce qu'ils ont besoin de savoir "pour devenir commerçants."

Pour réussir dans le commerce, il faut de nos jours l'enseignement commercial, qui, d'après M. Parès, a pour objet l'étude des arts et des sciences en vue de leur application au commerce et la préparation raisonnée aux opérations que l'employé ou le négociant auront à effectuer."

Cet enseignement est devenu si nécessaire que les grands pays du monde se sont empressés les uns après les autres de l'organiser et ce sont les pays où cet enseignement a été établi d'abord qui aujourd'hui tiennent la tête dans la grande concurrence économique ; citons l'Allemagne d'avant la guerre, les Etats-Unis, la Belgique, l'Angleterre, le Japon.

Mais pour devenir commerçant, la science livresque ne suffit pas ; et M. Parès le dit bien : "Une instruction générale et commerciale ne dispense pas l'étudiant d'une initiation à la pratique des emplois de début," et M. Parès ajoute que quand l'étudiant sera ainsi bien instruit et bien initié "il dépendra de lui, de ses qualités personnelles, d'occuper dans la suite la place la plus enviable et la mieux rétribuée."

Et M. Laureys commentant la pensée de M. Parès dit : "Il ne suffit pas de produire, il faut aussi savoir acheter les matières premières et vendre les produits fabriqués. On peut même admettre que, pour un industriel qui fabrique, il faut au moins dix commerçants (courtiers, importateurs, assureurs, agents de transports, etc.) qui se chargent de l'achat, de la vente et du transport des matières premières ou des produits fabriqués."

On est loin, comme on le voit, du commerce comme on le fait ou comme on le comprend trop parfois et comme on l'exerce aussi. Le commerce est devenu une série d'opérations compliquées qui, pour être effectuées avec profit et succès, exigent du commerçant une instruction de premier ordre.

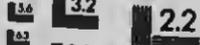
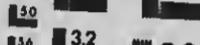
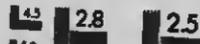
Me serait-il permis de faire ici une suggestion à la Chambre de Commerce et à la direction de l'Ecole des Hautes Etudes.

De l'étudiant en droit et de l'étudiant en notariat, on exige un stage dans une étude ; à l'étudiant en médecine l'assistance à la clinique des hôpitaux pour les mieux préparer à la pratique de



# MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



**APPLIED IMAGE Inc**

1653 East Main Street  
Rochester, New York 14609 USA  
(716) 482 - 0300 - Phone  
(716) 288 - 5989 - Fax

leur profession. Pourquoi n'exigerait-on pas des étudiants de l'École des Hautes Etudes qu'ils passent aussi par la Chambre de Commerce, pour se renseigner et s'entraîner aux affaires ? Chaque jour la Chambre de Commerce reçoit une foule de demandes de renseignements, soit à propos de tarifs, de conditions de transports, d'établissements commerciaux et industriels, que sais-je encore ? Eh bien ! ces demandes de renseignements pourraient être remises à des étudiants de deuxième ou troisième année qui se chargeraient d'y répondre. En outre que cet exercice les rendrait familiers avec la solution de toutes ces questions, il les habituerait à faire de la correspondance pratique. De même devrait-on demander à quelques-uns d'entre eux d'assister aux séances de la Chambre de Commerce et de rédiger des rapports de ce qu'ils ont vu et entendu.

Ce stage aurait un double avantage : d'abord de bien familiariser l'étudiant avec les questions commerciales, puis de mettre en relations nos commerçants avec les élèves de l'École. Le résultat sera que nos jeunes gens, leurs études terminées, trouveront plus facilement des ouvertures, et que nos hommes d'affaires verront qu'on travaille à l'école et comment on travaille.

J'ai déjà fait cette suggestion il y a cinq ans; elle n'a pas eu le don de plaire; en sera-t-il de même aujourd'hui ? Ce ne serait pourtant pas dans l'intérêt de nos étudiants qu'on la rejetterait !

### **Il nous faut une élite commerciale**

Pour faire reconquérir au commerce canadien-français la place qu'il n'aurait jamais dû perdre, il va falloir au plus tôt lui donner une élite. C'est l'opinion émise par M. Laureys : "La nécessité, dit-il, de former des compétences en matière commerciale s'impose donc impérieusement et elle a amené partout la création d'écoles supérieures de commerce qui donnent la haute culture intellectuelle nécessaire à l'homme d'affaires moderne." Et plus loin M. Laureys revient à cette idée quand il écrit : "A l'avenir, il dépendra des professeurs de collège de faire comprendre à leurs élèves bien avant la dernière année, que les Canadiens-français doivent avoir à coeur de se créer une élite commerciale, qui en fait de culture générale et de compétence économique, sera l'égale de ces groupes nombreux d'hommes distingués et érudits qui depuis tant d'années dans la province de Québec, font la gloire du clergé, du barreau et de la médecine."

### **L'École des Hautes Etudes Commerciales**

Cette école, dont le gouvernement Gouin a doté notre province et qui est appelée à devenir un foyer de rayonnement, est précisément celle qui formera une élite commerciale et je n'arrive pas à comprendre pourquoi nos compatriotes s'obstinent à ne pas vou-

loir reconnaître, non plus l'utilité, mais la nécessité d'une telle institution.

Quand les voix les plus autorisées de notre nationalité adjurent notre jeunesse d'embrasser les carrières nouvelles, dont le commerce est du nombre, je ne comprends pas que ces voix aillent se perdre dans le désert.

Comme l'écrit M. Laureys dans cet article de la Revue trimestrielle : Pourquoi donc, malgré les avis qui leur sont donnés par les plus hautes personnalités de la province, nos jeunes gens ne profitent-ils pas davantage de l'enseignement donné à l'École des Hautes Etudes, car, nous aurions tort de nous le dissimuler, l'assistance scolaire dans cette école n'est pas ce qu'elle devrait être; ce n'est pas 75, ni 100 élèves qu'il faudrait chaque année, mais 500 et même davantage! - Alors seulement l'influence de son enseignement se fera sentir au point de vue national et le but poursuivi par ses fondateurs sera réellement atteint!

Et M. Laureys se charge de nous donner cette explication de l'apathie de notre jeunesse pour le haut enseignement commercial. Je résume ses quatre raisons: 1° La fausse idée que l'on se fait de l'enseignement commercial, et qui fait considérer le cours commercial comme inférieur; 2° Le désir, hélas! trop répandu au Canada, de gagner de l'argent de 15 à 16 ans, voire parfois plus tôt. Ce désir—que nous pouvons comprendre dans le cas de parents nécessiteux—est malheureusement aussi développé parmi les jeunes gens riches que parmi les pauvres; il est une des causes principales d'abandon des études. 3° L'orientation spéciale du cours classique qui dirige systématiquement—à quelques exceptions près—tous les finissants vers le sacerdoce, le droit ou la médecine. 4° L'idée fausse, mais cependant très générale parmi les parents, qu'il ne faut diriger vers le commerce que les jeunes gens les moins intelligents. Pourtant nous avons assez démontré quelles connaissances on exige aujourd'hui de l'homme d'affaires; elles sont bien plus étendues que celles qu'on demande au notaire, à l'avocat et au médecin.

Avec l'Ere nouvelle nos jeunes compatriotes et leurs parents devraient prendre une mentalité nouvelle et se débarrasser de ces préjugés réactionnaires.

Que l'École des Hautes Etudes devienne donc un grand centre d'attraction pour notre jeunesse; que les parents et les maîtres la lui fassent connaître.

Veut-on savoir ce qu'on enseignera à nos fils à l'École des Hautes Etudes? On n'a qu'à lire ce que M. Laureys nous apprend lui-même. Parmi ces cours citons: les mathématiques financières, les langues modernes, les opérations commerciales (Marchandises, Banque, Assurance, Bourse), la comptabilité, l'organisation des entreprises, la législation civile, commerciale et industrielle, l'histoire du commerce, l'économie politique, la géographie écono-

rique, la statistique, les sciences physiques et chimiques, la technologie et les produits commercables". Et cette énumération n'est pas complète puisqu'elle ne mentionne pas la publicité et autres matières.

Le cours est de 3 ans et le coût de \$100, mais des bourses sont accordées au concours.

"L'Ecole admet en première année sans examen, annonce un prospectus, les bacheliers ès Lettres, ès Sciences ou ès Arts et les diplômés de quelques académies et collèges commerciaux.

"L'examen d'entrée est obligatoire pour tous les autres.

"Une année préparatoire est établie à l'Ecole même.

"Les élèves de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, qui ont obtenu leur certificat de sortie de septième année peuvent suivre gratuitement les cours de l'année préparatoire.

"Cette faveur est accordée aux élèves de toutes les écoles administrées par la "nouvelle commission scolaire de Montréal."

"Le diplôme de sortie de huitième année dispense de l'examen général d'admission en première année.

"Des bourses d'études, créées par le Gouvernement de la Province de Québec, et donnant droit à la fréquentation gratuite des cours, sont accordées aux étudiants les plus méritants.

"Une loi spéciale, sanctionnée le 9 février 1918,, donne, aux étudiants de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, qui remplissent les conditions exigées, le droit d'être admis en qualité de membre dans "L'Institut des Comptables et Auditeurs de Québec", ou dans "L'Association des Comptables de Montréal", sans subir les examens généralement requis."

Pourvue comme elle est de toutes les ressources pour réussir dans le commerce notre jeunesse n'a pas le droit de tromper les espérances que l'on fonde sur elle. Il faut qu'elle s'affirme et qu'elle tente le succès dans la carrière commerciale.

## CHAPITRE QUATRIÈME

### **La conquête économique et ses armées.—Les commis et les voyageurs de commerce.—Ce que l'on attend des uns et des autres.**

On vient de le voir: C'est l'École de Hautes Études qui fournira une élite commerciale; mais qui dit "élite", dit un nombre restreint, une minorité. Il restera tout de même la majorité dont il ne faut pas se désintéresser.

Il n'est pas donné à tous d'avoir l'avantage de prolonger son instruction: les nécessités de l'existence jettent souvent plus tôt qu'il ne le voudrait, un adolescent dans la grande mêlée; d'autres, tout en ayant les moyens, préféreront quand même prendre contact avec la vie au plus tôt, espérant ainsi brûler plus vite les étapes et atteindre le succès. Ce sera la majorité: ce sont ceux qui sortent chaque année de nos écoles primaires, modèles ou académiques et c'est parmi ce grand nombre que se recruteront les commis et les voyageurs de commerce. Les uns et les autres méritent tout autant que l'élite notre considération, car si l'élite est le cerveau qui dirige, les commis et les voyageurs sont les organes qui exécutent.

### **La conquête économique et ses armées**

Un des devoirs de notre jeunesse à l'aurore de cette Ère nouvelle est d'aider nos compatriotes à reprendre dans notre pays une place de choix dans le domaine économique; c'est une conquête à faire et pour toute conquête il faut des armées.

C'est bien la pensée de M. Gabriel Hanotaux quand il dit: "Le commerce a ses armées" et poursuivant l'illustre écrivain les montre à l'oeuvre. "Les unes, dit-il, lourdes et sédentaires; les autres, vives, alertes et mobiles; les unes au comptoir ou à l'atelier, penchées sur les correspondances ou les calculs, comptant les boisseaux ou aulant le drap; les autres, au dehors, courant au-devant des affaires, sans cesse en mouvement et en déplacement surprenant la concurrence et en découvrant ses secrets. Ce sont les deux grandes catégories d'employés: l'armée de ligne, les commis; et la cavalerie légère, les commis-voyageurs. Par eux l'oeuvre s'accomplit, les batailles se livrent, et les victoires se remportent."

C'est bien ainsi qu'on doit envisager la tâche de demain. Le commerce canadien-français à d'immenses marchés à conquérir, son champ d'opérations ne devrait pas se limiter, comme j'eus déjà l'occasion de l'écrire, aux limites d'une ville, aux frontières d'une province, mais il devrait aller au loin, sur les grands marchés du monde pour y prendre sa place.

Quand la Suisse, petit pays n'ayant d'autres ressources que son industrie s'apprête à conquérir le plus de marché possible, sera-t-il dit que le commerce canadien-français se cantonnera dans d'étroites limites ?

Et s'il ne s'agit que du commerce de détail ne sera-t-il pas de l'intérêt du commerce canadien-français d'attirer chez lui la clientèle anglaise, comme les anglais sont venus lui chercher la clientèle française ?

Mais notre commerce ne réussira dans cette conquête qu'en autant qu'il pourra compter sur le concours de son état-major, qui sera l'élite des commis qui constitueront "l'armée de ligne" et des voyageurs de commerce "sa cavalerie légère."

Sans ce concours on verra dépérir notre commerce; ce sera comme dans la fable des "Membres et de l'Estomac", alors que les membres refusèrent d'obéir, croyant que l'estomac ne faisait plus rien.

*Ce leur fut une erreur dont ils se repentirent;  
Bientôt les pauvres gens tombèrent en longueur,  
Il ne se forme plus de nouveau sang au cœur  
Chaque membre en souffrit; les forces se perdirent  
Par ce moyen, les membres virent  
Que celui qu'ils croyaient oisif et paresseux,  
A l'intérêt commun contribuait plus qu'eux.*

Il en sera de même pour le commerce canadien.

On pourrait ici comparer l'élite qui sera le cerveau à l'estomac de la fable, les commis et les voyageurs de commerce aux membres; refuser leur coopération ce serait contribuer à la décadence puis à l'annihilation de notre commerce.

Ne serait-ce pas leur plus grande erreur et leur plus grand désastre ?

### Les commis

Ce serait méconnaître les fonctions des commis que de croire qu'elles ne sont que mécaniques. Avec Gabriel Mourey je pourrais écrire: "Tout effort humain, si infime que soit son but, pare l'être qui l'accomplit de noblesse et de beauté. Dans le geste du travailleur quel qu'il soit, se manifeste la force organisatrice de la vie. Il n'est point de travail qui n'ait son rythme et son harmonie. Elle s'en dégage, cette harmonie, souvent émouvante, toujours logique et sincère."

Qu'on n'aille pas mépriser l'emploi du commis; dans le grand rouage qu'est l'organisme commercial, le commis est une pièce indispensable, dont le moteur le plus puissant ne pourrait se passer.

Le commis actif, probe, intelligent, débrouillard, possédant un grand savoir-faire saura non seulement rendre de grands services à sa maison, mais il préparera son propre avenir. Son pa-

trou ne tardera pas à reconnaître ses hautes qualités, et c'est à lui qu'iront les avantages spéciaux et les plus beaux appointements. Que ce soit dans une maison de commission, de gros ou de détail il en deviendra un des piliers, un des fondés de pouvoirs et comme une des chevilles ouvrières. Cette affirmation s'appuie sur de multiples exemples ici même dans notre ville. Grand nombre de nos compatriotes sont devenus les piliers de grands établissements anglais et vraiment je me demande ce qu'il adviendrait de ces établissements si l'élément canadien-français en disparaissait !

Pour se préparer un bel avenir que le commis, si modeste soit-il, s'efforce d'être dévoué, zélé même, intelligent; qu'il ne re-d'une des fonctions qui font vivre l'institution.

A celui qui n'accepte sa position qu'avec répugnance, comme un pis-aller et qui n'est qu'un automate, les bas emplois du commerce n'offrent qu'un avenir de misère, acheté au prix d'un labeur acharné et ingrat.

### Le voyageur de commerce

J'ai toujours eu une grande estime et une grande considération pour le voyageur de commerce. Il y a en lui véritablement du conquérant et j'ajouterais du héros.

Le commis-voyageur n'est pas seulement le bout-en-train, le blagueur, allant par tous les temps et par tous les chemins pro-rener sa verve et sa faconde inépuisables, comme on le chantait naguère, mais il est aujourd'hui un bâtisseur d'affaires. Sa fonction à lui n'est pas de "mesurer les boisseaux" et "d'aulner le drap", c'est d'aller partout où il y a quelque chose à vendre et de revenir avec le plus grand nombre de commandes. Un produit vient-il d'être lancé sur le marché, c'est lui qui ira jusqu'aux confins de la terre, en faire valoir les mérites. Rencontre-t-il sur son chemin un concurrent, la lutte s'engage entre eux et c'est au plus intelligent, au mieux doué, au plus actif, au plus sagace, au plus psychologue même, que la victoire reste.

La vie du voyageur n'est pas la petite vie routinière et toujours pareille du petit commis; son champ d'opération n'a plus pour limites les quatre murs ou les cinq ou dix étages d'un immeuble; son domaine à lui c'est toute la province; c'est tout le pays, au besoin c'est tout l'univers. Sa vie est une vie de conquêtes, d'aventures, de fatigues, de sacrifices. Quand son compagnon du magasin repose mollement à son foyer au milieu des siens, ou qu'il abat sa besogne au comptoir ou au bureau, le voyageur est au loin, en chemin de fer, en voiture, dans quelque village éloigné ou quelque grande cité, loin des siens; souvent mal nourri, mal logé.

Il est absent ainsi, une, deux, trois, quatre semaines et tout ce temps est consacré à lutter, à guetter la bonne affaire à surprendre la concurrence, à tâcher de découvrir ses secrets. Et chaque soir quand il peut trouver quelque gîte, qu'il soit confortable ou non, il se hâte d'expédier par la voie la plus rapide le résultat de son travail; parfois ce sont des centaines, des milliers des centaines de milliers de dollars, qu'un voyageur rapporte de ses randonnées. Et cette vie il l'a mène durant cinq, dix, quinze, vingt ans, sans autres joies et satisfaction que celle du devoir accompli et des résultats produits.

Il ne faudrait pas croire toutefois que cette vie n'a rien d'intéressant et qu'elle est plutôt démoralisante. Non, le voyageur de commerce qui sait profiter de ses voyages devient avant peu de temps l'homme à peu près le mieux renseigné sur les événements, sur les hommes et les oeuvres. C'est pourquoi sir Wilfrid Laurier en 1911 déclarait qu'il ne connaissait personne qui fut plus au courant de l'opinion publique que les voyageurs de commerce. Comment en serait-il autrement quand ces hommes passent leur vie avec les grands et les petits négociants de toute une contrée; quand ils apprennent d'eux ce qui se dit ou ce qui se fait chez eux. En cela le voyageur de commerce tient du reporter de journal, et plus d'un pourrait à chacun de ses voyages remplir bien des pages du fruit de ses observations et de ses entretiens ici où là.

Et quel homme a-t-il aussi connaît mieux son pays qu'un voyageur de commerce? Quand j'en ai l'occasion je me plais à causer longuement avec de mes amis voyageurs, des pays qu'ils ont visités et c'est toujours pour moi une leçon de géographie terrestre, humaine et économique, qui ne me fait pas regretter celle qu'on nous rabâchait au collège.

Toutefois n'est pas commis-voyageur qui veut. Il faut un tempérament spécial, un caractère particulier, une constitution propre, pour mener une telle existence toute d'activité, d'imprévu, de fatigues. Il faut être intrépide, prime-sautier, débrouillard, d'une humeur joviale, philosophe quoi, pour s'astreindre à courir par monts et par vaux, à parler d'affaires avec les hommes et les femmes de types les plus différents, pour supporter toutes sortes de contrariétés, de déboires, pour être sans cesse sur le qui-vive et rester toujours gai, alerte et bout-en-train!

Mais aussi quel homme forme une telle existence! Et je ne sache pas, sauf quelques exceptions, qu'il se trouve des citoyens qui puissent être plus utiles à leur race et à leur pays qu'un voyageur de commerce instruit, hardi, imbu de patriotisme et fier de ses origines. Et parmi les voyageurs de commerce qui se disputent le domaine économique de notre province et de notre pays, je n'en connais pas non plus qui égalent celui de notre sang.

Le voyageur canadien-français a de plus que son rival la con-

naissance des deux langues ; il a une culture générale plus complète ; il a la fougue et la chaleur du tempérament latin et il possède aussi l'éloquence. Il m'a été donné une fois d'assister à une discussion entre un Américain, que la presse anglophobe d'Ontario avait empoisonné, et un voyageur canadien-français. C'était au cours de la dernière campagne électorale fédérale ; j'aurais voulu voir autour de nous des milliers des nôtres assister à ce débat, mené en superbe anglais par mon concitoyen ; ils l'auraient acclamé sûrement et porté en triomphe. L'Américain est depuis devenu un de ses meilleurs et plus dévoués amis ; il ne manque jamais de venir le saluer à son établissement ou y déposer sa carte.

C'est à cause du bien qu'ils peuvent retirer pour eux et qu'ils peuvent faire à la cause canadienne-française que je voudrais voir plus de nos jeunes gens devenir voyageurs de commerce. Quant au côté matériel, le voyageur de commerce est toujours assuré de meilleurs appointements que le commis du bureau et du comptoir ; il peut aussi trouver plus d'occasions de faire fortune, lui qui a une si grande étendue à parcourir, que celui que ses fonctions retiennent à l'établissement.

### **Ce que l'on attend des commis et des voyageurs de commerce**

S'il est vrai que chaque individu peut être utile à son pays, le commis et le voyageur de commerce peuvent hautement servir la cause canadienne-française. L'un et l'autre sont chaque jour en contact avec des milliers et des milliers de personnes ; ils conversent avec elles ; il y a échange de vues et de sentiments. Puisqu'il en est ainsi, n'y aurait-il pas lieu pour eux d'aider la race canadienne-française à conquérir, non plus seulement de nouvelles affaires, de nouveaux marchés, mais de plus chaudes sympathies et des coeurs en plus grand nombre.

Le voyageur de commerce, par exemple, qui rencontre si souvent de ses confrères d'autres langues, d'autres croyances, ne peut-il pas contribuer plus qu'aucun journal à détruire les préjugés qui ont encore cours et qui discréditent notre race.

Supposons que chaque voyageur de commerce canadien-français assumerait la tâche de nous mieux faire connaître, ne croit-on pas qu'il aurait contribué plus à la "bonne entente" que ces pompeuses agapes ou excursions, qui ont tourné en cérémonie d'adoration mutuelle ?

Je terminais l'autre jour la lecture du bel ouvrage *The Clash*, de Wm. Moore ; je souhaiterais en voir un exemplaire dans les mains de chaque voyageur ; qu'il le lise durant ses longs trajets en chemin de fer : c'est le plus formidable arsenal qu'on puisse trouver pour faire campagne contre ceux qui nous diffament.

Non seulement les voyageurs devraient le lire; ils devraient le faire connaître à tous leurs clients, pour qu'à leur tour ceux-ci sachent quoi dire aux voyageurs de commerce anglais qui oseraient nous attaquer.

Le commis voyageur est toujours éloquent; qu'il mette un peu de son éloquence à défendre la race dont il est issu et qui est et qui sera, quoi qu'on en dise, la grande race française.

Je comprends que, de son côté, le commis derrière son comptoir ou au bureau ne peut comme le voyageur de commerce faire autant d'apostolat; mais il peut quand même dans sa sphère conquérir l'estime pour lui et pour sa race. Comment? C'est bien simple. Qu'il ait toujours un beau maintien; qu'il soigne toujours son extérieur; qu'il soit poli, obligeant; qu'il observe vis-à-vis de tous les clients la plus grande déférence, et il n'est personne, pas même le plus fougueux dénigreur des Canadiens-français, qui ne se sentira impressionné et ne se verra forcé d'admettre qu'après tout ces "Frenchmen ne sont pas ce qu'on en dit."

De belles manières, une belle éducation conquerront aussi facilement l'estime du client, que le plus éloquent des discours ou le plus pathétique article de journal et de revue.

Un gentilhomme commande toujours le respect et l'estime. Que nos commis, tout en étant des employés instruits, versés dans leur spécialité, soient donc aussi des gentilshommes et on verra avant peu de quel prestige et de quel renom ils jouiront.

## CHAPITRE CINQUIÈME

### L'industrie: sa grandeur et sa beauté.—Le grand rôle du génie civil.—L'importance des métiers.— L'école technique

A l'aurore de cette ère nouvelle, alors que d'un bout à l'autre du pays, on ne parle que de réorganisation économique: alors que le premier ministre de notre province, Sir Lomer Gouin, manifeste un si reconfortant optimisme, conviendrait-il que la jeunesse de notre race restât indifférente à ce grand réveil et qu'elle se replongeât dans une apathie abêtissante?

Et quand on sait que l'industrie sera un des grands facteurs de rénovation, comment hésiterait-on à ne pas recommander à la jeunesse de tourner ses aspirations et ses aptitudes vers cette carrière? Des carrières nouvelles, on peut dire sans conteste, que l'industrie en est une des plus lucratives, surtout que de nos jours nos jeunes compatriotes possèdent tous les avantages pour y réussir.

Ces richesses naturelles inestimables dont on nous parle sans cesse et qui constituent le plus beau patrimoine de notre race, et dont le sol et le sous-sol, le fond des rivières et des lacs de notre province surabondent, n'attendent plus pour produire des millions, que la coopération de ces deux grands agents de prospérité qui sont le capital et le travail. Quand le capital affluera, l'industrie avec le concours du génie civil et des ouvriers de tous métiers, le mettra en valeur et répandra partout le bien-être et la prospérité.

C'est à cette grande oeuvre de réveil économique que la jeunesse canadienne est conviée quand elle est invitée à embrasser la carrière industrielle.

### L'industrie: sa grandeur et sa beauté

Mais ce serait se faire une bien fausse idée de ce que c'est que l'industrie si on allait croire qu'elle fera de nous un peuple exclusivement adonné à la matière; un peuple chez qui l'industrialisme ou le matérialisme tuerait l'idéal.

Entretenir un telle pensée signifierait donc que la Canadien-français doit se désintéresser du progrès économique de sa province et que ce n'est pas pour lui que le Créateur a répandu sur une aussi vaste étendue les richesses de toutes sortes. A ce compte, il vaudrait aussi bien dire que nous n'avons plus rien à faire; que tout nous viendra sans travail; qu'il vaudrait mieux abandonner aux autres peuples qui habitent avec nous la tâche de mettre en exploitation ce que nous dédaignerons nous-mêmes.

c'est dire que nous contribuerons de plus en plus à nous assujettir à l'esclavage économique.

A ceux qui croiraient encore que l'industrie, qu'ils confondent avec l'industrialisme, tueait l'idéal chez nous, je pourrais dire que bien au contraire, un peuple mourra s'il ne vit que l'idéal et c'est bien ce qu'un poète, le comte du Pontavice de Heusse disait lui-même quand il écrivait :

"Car tout peuple empli dans ses grosses compagnes,  
"Oisif près de l'engin chargé de le nourrir,  
"Tout peuple satisfait est bien près de mourir."

Mais c'est la réalisation d'un idéal que l'industrie poursuit quand elle recherche les moyens d'assurer le plus de bonheur à l'homme en mettant, sous mille formes diverses, tout ce qui pourra lui rendre la vie moins pénible et plus heureuse.

En effet, comme l'écrivait Gausseron : "Quoi de plus grand, de plus véritablement poétique que la transformation de la nature brute en œuvres d'art et en produits utiles à l'homme, que la vapeur, l'électricité, le fluide magnétique mis au service de notre pensée et devenus des instruments en nos mains ?" Mais c'est l'industrie qui, augmentant sans cesse la production contribuera à faire baisser le coût de la vie ; c'est elle encore qui nous habille ; c'est elle qui meuble nos maisons ; c'est elle qui garnit notre table ; c'est elle qui met à notre portée les choses les plus usuelles.

Développer l'industrie, c'est encore aider à la solution de la question sociale, puisque c'est répandre de plus en plus le bien-être, non seulement parmi une classe privilégiée mais parmi le peuple.

Et l'industrie, comme l'agriculture, est une des professions où il n'y aura pas de sitôt de l'encombrement, car quelques multiples que soient les applications industrielles, "les besoins augmentent avec la facilité de les satisfaire."

### **Le rôle économique de l'ingénieur civil**

Et quel sera le grand collaborateur, le cerveau de l'industrie, le mens agitat moem, qu'on pourrait dire, si ce n'est l'ingénieur civil.

Sans doute l'industriel est celui qui conçoit, mais c'est l'ingénieur civil qui exécute ; sans lui l'industrie ne serait qu'un concept.

Le R. P. Didon, qu'on ne saurait accuser de matérialisme, décrivait dans les termes suivants, le grand rôle de l'ingénieur civil :

"Ceux dont l'intelligence a la force de s'initier aux secrets de la nature, à ses lois, aux maniements de ses énergies mystérieuses, deviennent les pionniers de la civilisation matérielle. Ouvriers sublimes de Celui qui a fait le monde, ils sont destinés à la trans-

former, à l'accommoder aux besoins de l'homme; ils fouillent l'océan et le ciel insondables jusqu'en leurs profondeurs; ils pèrenent les mondes comme des grains de sable; ils connaissent les chemins de la lumière; ils changent la clarté en chaleur et la chaleur en force vive; ils bâtissent des tours hautes comme des montagnes; ils jettent des ponts sur des fleuves larges comme des bras de mer; ils construisent des navires qui défient l'océan et ses tempêtes; ils transmettent la parole d'un pôle à l'autre, à travers tous les obstacles, intacte et nette; ils rejoignent les mers séparées par des isthmes. Leurs oeuvres sont colossales et utiles; elles prouvent, par leur puissance et leur beauté, par leurs avantages matériels, l'incontestable supériorité de l'homme sur toute créature visible."

Le génie civil ainsi entendu devient donc un des grands artisans de la prospérité d'un peuple, dont il met en valeur toutes les ressources les plus diverses, au point de vue matériel. Le génie civil devrait donc devenir dans l'Ere nouvelle une des grandes carrières et pourtant, si j'en crois ce qu'on me dit, cette carrière traverse actuellement une crise. Beaucoup d'ingénieurs chôment; quelques-uns même auraient songé à sortir de la carrière. Je m'explique bien ce fait quand on songe que la guerre est venue nous arrêter en pleine expansion; mais la paix devrait rétablir l'ancien ordre de choses et fournir l'occasion au génie civil de se produire et de s'affirmer.

Ce devrait être la politique de demain de nos gouvernements et de nos grands industriels. Qu'ils demandent la coopération du génie civil, qui domptera la nature; c'est "l'esprit vivant qui s'emparera du monde inanimé."

Il est incontestable que c'est l'industrie qui a fait de l'Allemagne un des grands pays du monde et ce sont des ingénieurs qui ont couvert d'usines jusqu'à la moindre petite ville; de même en est-il des Etats-Unis, et je dirais même de l'Ontario, dont le vieux Québec est aujourd'hui un des tributaires au point de vue de l'industrie manufacturière.

Avec l'Ere nouvelle il faudrait activer chez nous l'essor industriel et mettre à contribution le génie civil, qui deviendra alors une belle et grande carrière.

C'est à l'Ecole Polytechnique que se forme l'ingénieur civil. Le cours est de quatre ans et le coût est de \$150 par an, soit \$15 par mois.

### L'importance des métiers

Je ne saurais, il me semble, mieux démontrer l'importance des métiers qu'en rappelant ce vieux proverbe français qui dit: "Métier vaut mieux que rente". — Quand un avocat, un notaire, un médecin, un professeur, bref, un homme dit de "profession" sera parfois dans l'obligation de désertir sa carrière pour aller deman-

der à une autre sa subsistance et celle de sa famille, l'homme qui possède un métier est toujours assuré du lendemain.

En ces dernières années, alors que tant de revers de fortune ont bouleversé bien des existences, combien de ceux qui furent frappés eurent été heureux de posséder un métier ? Sans métier, ils durent accepter des emplois bien peu rémunérateurs, parfois bien modestes, et nombreux sont ceux qui, après avoir connu la splendeur, virent la gêne, et quelquefois la misère entrer chez eux.

Un bon métier est une assurance contre la misère et l'infortune, mais à condition qu'on l'exerce avec le sentiment de sa dignité et le sentiment de la solidarité sociale et familiale. L'artisan de nos jours n'est plus le paria d'autrefois, que le patron exploitait. Grâce au travail organisé, l'ouvrier de nos jours a conquis une place de choix dans la société et pour n'en signaler qu'une preuve, je pourrais rappeler que l'ouvrier est le seul, qui en dehors des diplomates, a eu son mot à dire à la conférence de la paix. C'est qu'aujourd'hui le travail est devenu une puissance, avec laquelle les gouvernements doivent compter.

Et le travail organisé n'a pas seulement assuré à l'ouvrier une place de choix, qui lui donne une influence presque prépondérante, mais aussi un salaire qui lui permet de vivre une vie relativement facile en temps normal. Vraiment, je ne connais pas beaucoup de métier qui ne donne pas un traitement aussi avantageux que bien des professions. En apparence l'homme de profession fera plus d'argent, mais ses exigences professionnelles et sociales lui en feront aussi dépenser beaucoup plus que l'ouvrier.

Pour qu'un métier honore et élève l'homme qui l'embrasse il ne faut pas qu'il soit une tâche qu'on exerce sans goût et sans aptitude. Le métier deviendra abrutissant à celui qui vivra sans idéal. Toute sa vie il ne restera qu'un pauvre tâchereau, un obscur manoeuvrier. L'artisan est une entité de la nation et il est un des facteurs de prospérité. Le plus modeste métier répond à un besoin, à une satisfaction et c'est pour consacrer cette vérité que la vieille sagesse française a frappé ce proverbe : "Il n'y a pas de sots métiers."

Que l'artisan se rende bien compte qu'il est aussi utile, sinon plus, à la société qu'aucun autre de ses semblables ; qu'il ne perde pas de vue que ses mains doivent apporter à son foyer la nourriture et le vêtement des siens, et tout ce qui fait vivre ; qu'il songe enfin que son travail ne profite pas à lui seul, mais à toute la collectivité et ainsi il acquerra un plus grand sentiment de sa dignité et de sa solidarité familiale et sociale. C'est de même aussi, qu'il deviendra un véritable citoyen, animé du plus pur et du plus droit esprit public. Il rencontrera sur sa route des semeurs d'utopie, des fomenteurs de guerres de classes, de beaux parleurs qui voudront lui faire croire que c'est lui l'ouvrier qui est appelé à ren-

verser l'ordre social; qu'il n'y a que lui qui compte, qu'il est le génie qui délivrera le monde de l'oppression; mais que l'ouvrier ne se laisse pas endormir et qu'il se rappelle la remarque du renard: "Que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute". C'est ce qu'on a vu dans toutes les révolutions et c'est encore le spectacle que nous offre le hideux bolchévisme.

Oui, l'ouvrier a des droits sacrés, et pour cela même incontestables, mais membre d'une collectivité, il a aussi des devoirs, et c'est la pratique de ses devoirs qui assureront la paix et le bien-être, à lui, aux siens et à tous ses compatriotes, sans quoi ce sera le désordre social dont il souffrira autant que quiconque.

De nos jours il n'est pas un ouvrier qui ne trouve l'avantage de s'instruire; qu'il mette son instruction au service de son métier et il verra quelle valeur il pourra acquérir. Facilement, il peut devenir un artiste et c'est bien ce que remarquait un écrivain français, auteur d'un dictionnaire des professions. "La distinction entre les arts libéraux et les arts industriels tend de plus en plus à s'effacer", disait-il, et à preuve de ce qu'il avançait il citait l'exemple d'ouvriers comme le ciseleur Celleni, le jardinier Lenôtre, le potier Wedgwood, l'ébéniste Boule, qui ont été de grands artistes, sans cesser d'être des hommes de métiers.

L'homme de métier est autant que l'ingénieur civil, le collaborateur de l'industriel. C'est lui en somme qui donnera une forme aux conceptions de l'un et de l'autre et c'est ici qu'il devient un homme indispensable.

Nos jeunes compatriotes auraient donc bien tort de dédaigner les métiers, puisque c'est une carrière, plus assurée du succès que beaucoup de professions dites "libérales". L'homme de métier, intelligent, actif, qui cherche sans cesse à se perfectionner fera fortune bien plus vite que d'autres qui moisiront sur des dossiers ou des actes, pourvu qu'il soit économe, probe et bon citoyen.

### L'école technique

C'est pour assurer un bel avenir aux hommes de métiers que Sir Lomer Gouin a créé les écoles techniques et les résultats obtenus jusqu'ici démontrent bien que le premier ministre n'a pas été trompé dans son espoir.

Jusqu'à l'ouverture de l'école technique à Montréal, nos jeunes gens n'avaient pour apprendre un métier et s'y perfectionner que les cours des Arts et Manufactures. Nombreux étaient ceux qui profitaient de cette avantage, mais Sir Lomer Gouin voulait faire plus encore et des écoles techniques étaient fondées à Montréal, à Québec et dans quelques autres centres. Ces écoles eurent tant de succès que chaque année, elles virent augmenter le nombre de leurs élèves. Il en sera de même aussi longtemps que

notre jeunesse saura apprécier les bienfaits de cet enseignement, qui est l'enseignement d l'avenir.

Aux écoles techniques on enseigne tout ce qui peut former un expert, et l'élève de ces écoles apprend la mécanique, la modèlerie, menuiserie, la forgerie, la fonderie, le dessin, l'ajustage, l'automobile et les applications de l'électricité.

Le cours à cette école est de trois ans et le coût varie de \$3 à \$5 par mois, selon l'importance du cours. Des bourses sont aussi accordées par le gouvernement après concours.

L'élève qui est diplômé de cette école n'est jamais en peine; chaque année ceux qui en sortent leurs études terminées, trouvent des emplois fort avantageux et j'en connais même de deuxième année qui, durant leurs vacances gagnent assez pour subvenir à leurs dépenses, à leur subsistance et au coût de leur enseignement.

L'école technique est appelée à jouer un grand rôle dans le plus prochain avenir et la fortune ira à ceux qui auront su en profiter. Il ne sera plus besoin, comme autrefois, d'aller chercher à l'étranger des experts ès-métiers; on trouvera ici même ceux qui organiseront nos grandes usines et qui les dirigeront. L'ouvrier canadien-français, ou qu'il soit dans sa province ou à l'étranger, est renommé. Qu'on en parle aux grands industriels de la Nouvelle-Angleterre; qu'on en parle aux grands chefs d'industries de notre pays et tous seront unanimes à dire que l'ouvrier canadien-français comme habileté, comme ardeur au travail, comme intelligence, n'a pas son pareil. Il faut donc lui donner toutes les chances de réussir et aujourd'hui avec les avantages qu'il trouve dans l'enseignement technique, et dans le travail organisé, il ne tient qu'à lui de faire un succès de sa carrière.

C'est bien plus les mains calleuses de l'ouvrier qui manie l'outil que le cerveau du plus grand penseur ou la parole du plus éloquent des orateurs qui édifient la prospérité d'une nation. Et à ce titre, l'homme de métier, si humble soit-il, a droit à tout notre respect et à notre considération. C'est pourquoi un jeune homme ne dérogerait pas en embrassant un métier; en ce faisant il tiendra à la main non seulement l'outil de sa propre fortune, mais celle du peuple dont il est issu.

## CHAPITRE SIXIEME

### La finance et ses diverses branches.—La banque.—La Bourse.—Le courtage.—La comptabilité.

La finance, à venir jusqu'à dix ou quinze ans, ne paraissait pas avoir grand attrait pour les jeunes Canadiens-français; bien peu nombreux, étaient ceux qui osaient s'aventurer dans cette carrière dont on ne paraissait pas connaître les beautés et les avantages. Cela tenait, je crois, au manque d'enseignement pratique et aussi à une espèce de méfiance de nos compatriotes vis-à-vis du placement des capitaux; plus d'un croyaient que confier ses capitaux à d'autres qu'à une banque eut été les risquer et peut-être les perdre.

Aujourd'hui il n'en est plus de même. L'éducation de nos compatriotes s'est faite et l'enseignement s'est perfectionné, et la preuve, c'est qu'un grand nombre des nôtres ont su faire fructifier leurs capitaux, et qu'ils s'est trouvé des Canadiens-français pour les instruire et leur assurer un bon et sûr placement.

C'est donc dire que la finance est appelée à devenir une grande profession et qu'il faut que notre jeunesse s'y intéresse. Il ne convient pas que nos compatriotes s'adressent exclusivement à des maisons anglaises, car les leurs peuvent les satisfaire hautement.

### La finance et ses diverses branches

Avec les richesses naturelles, le capital et le travail sont les trois grands instruments de production, comme le faisait si bien voir M. Montpetit dans son cours d'économie politique. Or, le capital, comme disait Cobden "n'est autre chose que du travail accumulé, et le travail n'est autre chose que la semence du capital; aucune des deux classes—travailleurs ou capitalistes—ne peut prospérer, si l'autre n'est également florissante; elles ne peuvent réussir l'une sans l'autre". Et cela nous amène à dire avec Frédéric Passy, que "le capital ne vaut qu'autant qu'il est productif".

Mais comment deviendra-t-il productif? Et cette question soulève celle du placement du capital, qui est la science de la finance.

Je définirais donc la finance: "la profession qui a pour objet de faciliter le placement des capitaux en vue de les rendre productifs".

Comme on le voit ce n'est pas une profession à dédaigner, surtout dans un jeune pays comme le nôtre et surtout dans une province où il reste encore tant de richesses inexploitées.

Avec l'Ere nouvelle s'ouvre pour nous Canadiens-français, une

grande ère de prospérité, à condition que nous voulions y contribuer.

En ce moment où le problème social se pose plus qu'en aucun temps par le fait du chômage de milliers et de milliers d'ouvriers, le capital peut jouer un grand rôle. Il peut plus encore que l'agriculture et l'industrie, dont il est l'indispensable instrument, aider à la solution de ce problème.

Ce capital accumulé et dont notre province abonde peut utilement servir à l'amélioration de toutes les classes, des agriculteurs, des industriels, des colons, des ouvriers, et alors il ne sera plus un capital mort, mais un capital social comme le définissait M. Schneider dans un interview du "Figaro", le 6 août 1892; c'est-à-dire qu'en comprenant la production agricole, en construisant plus d'usines, en ouvrant d'autres régions à la colonisation, en érigeant des logis, on fait appel à la main-d'oeuvre, comprenant des milliers d'ouvriers, des milliers d'ingénieurs, et des milliers de colons. Alors plus de chômage, plus de mécontentement, c'est la paix sociale, c'est le bien-être, c'est la prospérité. Et l'homme qui sera appelé à opérer ces bienfaits n'est autre que le financier.

Mais la finance est une vaste profession, si je puis ainsi dire, puisqu'elle comprend la banque, la bourse, le courtage, qui lui-même se subdivise en plusieurs sections, et la comptabilité. Il convient donc de faire connaître chacune de ces branches à la jeunesse, pour qu'elle soit moins embarrassée dans son choix.

### La banque

Peut-être s'en trouve-t-il de mes jeunes lecteurs qui ne se font pas une idée exacte de ce que c'est que la banque; je ne leur en fais pas de reproche, puisqu'à leur âge je l'aurais mérité peut-être plus qu'eux. C'est pourquoi je veux bien leur donner la définition la plus saisissante, selon moi, qui est de Raphaël-Georges Lévis, et qui illustre bien la fonction de cette institution: "La banque est cette branche de l'activité économique qui a pour objet le commerce des capitaux indispensables aux autres négoce. Elle constitue dans son ensemble le réservoir où viennent puiser toutes les entreprises; sa mission consiste d'une part à recueillir les sommes disponibles qui cherchent un emploi fructueux, d'autre part, à mettre ces sommes en valeur en les faisant servir au commerce, à la finance, à l'industrie, dans leurs formes et les applications les plus diverses. C'est une pompe à la fois aspirante et foulante: elle sollicite l'épargne en recueillant les moindres capitaux, fruit du travail et de l'économie, puis elle lance dans la circulation les ressources ainsi concentrées par elle, qui permettent la création constante de nouvelles entreprises, l'utilisation de nouvelles forces, la production de nouvelles richesses."

Et cette fonction de la banque se multiplie par le grand nombre de succursales qui existent maintenant jusque dans les plus

modestes villages. C'est dire qu'il faut un grand nombre d'officiers, de fonctionnaires de toutes sortes pour tenir en opération une grande institution financière avec toutes ses filiales, et c'est parmi les jeunes gens qui sortent des écoles commerciales que se recrute tout ce nombreux personnel. Or, quel est le sort de celui qui embrasse la profession d'employé de banque ? Il est bon de répondre à cette question sans trop de circonlocution ; et je dirai bien franchement que ce n'est pas toujours, ce n'est pas même souvent, le sort que le jeune homme espère.

Il y a sûrement avantage pour un jeune qui a du goût pour cette carrière d'y entrer : quelques années à l'emploi d'une banque lui donneront un entraînement et une discipline qui influenceront sur toute sa vie. Il apprendra à être sérieux, ce que c'est que la responsabilité, comment fonctionne le grand organisme économique d'une ville, d'une province, d'un pays ; il pourra même acquérir une grande expérience dans sa sphère et une connaissance approfondie des affaires, et des hommes, mais cela ne lui assurera pas encore la richesse et le succès. Sans doute qu'il y a des exceptions et qu'il se trouve dans les banques des employés, qui de petits commis ont gravi jusqu'au plus haut degré de l'échelle ; mais c'est le petit nombre, et c'est pour la masse que j'écris.

La profession d'employé de banque n'est sûrement pas ce qu'elle devrait être. Ces jeunes gens qui entrent au service d'une institution de ce genre assument une responsabilité dont ils ne saisissent pas toujours l'étendue. Ils sont les dépositaires de millions ; ils en ont la garde, on leur en confie le soin et le placement. Committent-ils une erreur ; ont-ils consenti des conditions trop faciles ; se sont-ils trompés dans un calcul ; ont-ils accepté un faux chèque ; constate-t-on un déficit dans leur caisse, la règle est inexorable : c'est le renvoi, la mise en accusation, l'arrestation et la déchéance. Et quand on sait à quels dangers un jeune homme est sans cesse exposé : dangers intellectuels, comme une distraction, par exemple, un surcroît de fatigue ; dangers moraux comme les tentations, les sollicitations malsaines, on comprend bien qu'il faut une règle rigoureuse pour faire respecter la discipline et la responsabilité. L'employé fautif est livré souvent aux officiers de la compagnie d'assurance qui a pris un risque sur lui et qui se charge de faire châtier le défalcaire ; la banque ne peut prendre aucun risque : elle doit sauvegarder avant tout son renom, qui fait sa solidité.

Pourtant l'employé de banque ne reçoit pas toujours un traitement en rapport avec l'importance de ses fonctions, et quand il arrive à l'obtenir, c'est après avoir longuement et durement peiné. Toutefois sa situation n'est pas sans issue ; grâce au commerce presque journalier avec des hommes d'affaires, il peut arriver à se trouver un bon emploi de confiance, qui lui assurera un bel avenir. C'est pourquoi l'employé de banque ne devrait jamais

désespérer et accepter sa position comme temporaire et comme devant lui ouvrir des perspectives sérieuses.

### La bourse

Voilà une Institution dont je n'avalais pas eu jusqu'à l'âge de vingt ans la moindre idée, et c'est pourtant à ce service que je fis mes débuts dans le journalisme quotidien. Je dus donc étudier le fonctionnement de ce gigantesque mécanisme qui charrie jusqu'aux confins du monde les capitaux d'un pays. Je n'entreprendrai pas de faire part ici à mes lecteurs du fruit de mes études, je veux seulement leur dire aussi sommairement que possible ce que c'est que la Bourse et démontrer son importance.

La Bourse est tout simplement, comme la définit M. Alfred Newmarck, "un marché public, de valeurs mobilières", etc. Et on entend par valeurs mobilières "les titres divers: rentes, actions, obligations, émis par les Etats, les départements (au Canada on dirait les comtés), les villes, les établissements publics, les sociétés et se négociant couramment sur nos marchés financiers".

Comme il ne s'agit pas ici d'un cours d'économie politique on me dispensera maintenant d'entreprendre d'expliquer ce que c'est qu'une action, une obligation ou une rente; ce serait dépasser les limites.

Il fut un temps où nos compatriotes n'avaient qu'une bien faible sympathie, pour ne pas dire de l'antipathie, pour ceux qui s'occupaient de Bourse, c'est qu'ils ne voyaient en eux que des âmes agioteurs, de vulgaires joueurs s'enrichissant aux dépens des naïfs; mais aujourd'hui les Canadiens-français connaissent mieux que cela et reconnaissent que la Bourse est une institution utile et ils y recourent parfois un peu trop imprudemment.

Comme l'écrivait un jour M. A. Raffalovich, grand économiste français, "la Bourse répond à un besoin véritable. Elle est la résultante, amenée par la force des choses, du grand principe de la division du travail. Elle en est aussi l'exemple le plus caractéristique. L'épargne à la recherche des placements rémunérateurs vient y chercher des débouchés. C'est là que les Etats trouvent les capitaux nécessaires aux dépenses qu'ils ne peuvent couvrir à l'aide des impôts annuels et que les grandes entreprises, auxquelles ne suffirait pas la fortune d'un ou de plusieurs individus, se procurent les ressources nécessaires."

Ainsi c'est à la Bourse qu'on peut acheter des obligations émises par les gouvernements fédéral ou provinciaux ou par les municipalités ou les obligations et les actions des compagnies, et d'institutions diverses, comme les chemins de fer, les entreprises industrielles, les banques.

C'est à la Bourse que se pratique la spéculation "qui est l'opération du commerce faite en vue d'un changement prévu dans le prix courant de la marchandise qui en fait l'objet. Elle se dis-

tingue des opérations ordinaires en ce que celles-ci sont faites en vue des prix existants ou pour la satisfaction des besoins actuels ou habituels".

Mais, comme le fait remarquer M. Newmarck, "il faut établir une différence entre la spéculation et le jeu. La spéculation stimule les affaires, met les capitaux en mouvement, le jeu ruine tout le monde. La spéculation a ses défauts et ses dangers; mais elle est une des forces indispensables au progrès".

Ce serait me laisser entraîner trop loin que de poursuivre l'explication du fonctionnement de la Bourse. Ces quelques notes devraient suffire pour donner une bonne idée de cette institution à ceux qui ne la connaissent pas.

Si donc nos compatriotes veulent coopérer au grand réveil économique ils ne sauraient se désintéresser de la Bourse, qui n'a en somme d'autre fonction que d'aider à amener ce réveil et j'invoquerais avec d'autant plus d'empressément mes compatriotes à étudier ce mécanisme, que ceux qui s'y sont spécialisés jusqu'ici ont presque tout réussi à devenir des experts.

### Le courtage

Le courtage est une autre des branches de la finance. Le courtage n'est rien autre chose que la profession de celui qui s'entremet pour acheter ou vendre des marchandises, placer des capitaux, faire des assurances, etc. Le courtage signifie encore la prime que l'on paie à un courtier ou en d'autres termes "le droit perçu à la suite d'une opération faite au nom ou pour le compte d'un tiers".

Le courtage, comme on peut le voir par sa définition, se subdivise en beaucoup de sections; ainsi il y a le courtier des valeurs mobilières, c'est l'agent de change; le courtier en immeubles, le courtier en grains et en toutes autres marchandises. Il ne saurait être question de parler longuement de chacune de ces classes de courtiers. Contentons-nous de quelques brèves considérations.

L'AGENT DE CHANGE ou le courtier de valeurs mobilières peut réaliser une grande fortune en temps de prospérité, puisqu'alors le capital abonde et cherche de plus en plus les placements rémunérateurs et chaque opération de bourse rapporte une prime au courtier. De plus, mieux placé que le profane pour saisir les belles chances de faire fructifier ses propres capitaux, le courtier en valeurs mobilières aura souvent l'avantage d'édifier en peu de temps une fortune colossale; seulement il ne faut pas qu'il se laisse emballer, parce qu'en perdant la tête il pourrait bien la faire perdre à ses clients, et perdre aussi sa fortune et sa réputation.

Le succès obtenu par les divers emprunts publics, de la Victoire, des municipalités et des provinces est une preuve que nos compatriotes saissent bien l'importance et l'avantage qu'il y a pour eux de ne plus laisser sortir nos capitaux. Ce sera de l'inté-

rêt des courtiers en ces valeurs de continuer à faire l'éducation de notre peuple là-dessus, et du même coup ils s'assureront une clientèle de plus en plus nombreuse et des bénéfices de plus en plus considérables.

**LE COURTIER EN ASSURANCE** peut aussi espérer au succès s'il veut s'en donner la peine. De nos jours on s'assure contre tout: la mort, la maladie, les accidents corporels, les valeurs, le feu, les naufrages, la grêle; on assure sa vie et celle de son bétail, on assure ses propriétés mobilières, ses marchandises. Or, c'est à des courtiers ou agents qu'on a recours pour s'assurer, et les agents retirent toujours une bonne prime.

On ne saurait trop recommander à nos compatriotes de placer une partie de leurs capitaux disponibles dans l'assurance sur la vie, parce qu'elle constitue la meilleure épargne et le plus impérieux des devoirs. M. Paul Leroy-Beaulieu faisait bien voir le quadruple avantage d'un tel placement quand il écrivait: "Il procure en cas de mort prématurée un capital qui n'aurait pu être formé intégralement par l'épargne; il induit, s'il ne contraint pas à une épargne régulière, continue et méthodique; il facilite la capitalisation à intérêts composés, une grande société outillée à cet effet pouvant mieux la pratiquer qu'un simple particulier; il garantit l'épargne contre les mauvais traitements."

Pas un de mes jeunes lecteurs ne devrait rejeter ce conseil d'un homme qui a vu tant d'exemples, et encore récemment, des conséquences terribles de l'imprévoyance. Et plus on s'assurera plus il faudra d'agents d'assurances, et ce sera autant de chances pour les nôtres de réussir dans cette profession.

### **Le courtier en immeubles**

De celui-ci on ne saurait dire autre chose à cette heure, qu'il traverse une crise terrible. De 1908, environ, à 1913, les courtiers en immeubles ont fait florès, seulement la crise financière de 1913, suivie aussitôt de la guerre a été pour un grand nombre une désastreuse épreuve; mais il faut espérer en des jours meilleurs; toutefois il faut attendre qu'ils reviennent avant de s'engager dans cette carrière, sans quoi on courrait au devant de bien des déboires et des déceptions.

J'ai indiqué ici les principales classes de courtiers; pas n'est besoin d'allonger cette énumération; je ne voudrais pas tout de même terminer l'étude de ce sujet sans dire que pour réussir comme courtier il faut jouir de la confiance et de l'estime du public, et cette confiance et cette estime on les acquerra par une conduite irréprochable, par une grande loyauté, par une plus grande intégrité et par une scrupuleuse honnêteté.

Il ne faut jamais tromper personne, et pour ne pas tromper les autres il faut commencer par ne pas se tromper; pour cela il faut bien se renseigner, se bien pénétrer de ses fonctions; une

erreur, une faute, une malhonnêteté peuvent amener la ruine de biens des familles et de cela les preuves abondent.

### La comptabilité

D'aucuns croiront qu'en parlant de la comptabilité j'ai en vue cette fonction qui consiste à tenir scrupuleusement, avec ordre et exactitude les livres d'un établissement ; on se tromperait. La comptabilité de nos jours joue un bien grand rôle. On comparerait l'organisme économique à un grand navire, que c'est au comptable que je confierais le soin de conduire le navire ; il en serait le pilote. Il est incontestable qu'il n'est rien de plus important qu'une comptabilité régulière ; elle produit dans les administrations où elle est bien organisée un ordre qui facilite leur marche, pour l'agriculteur, l'industriel et le négociant, elle est le flambeau qui les éclaire sur leur vraie position et leur sert à se diriger dans leurs opérations. C'est le comptable qui est en somme le grand financier de toute institution ; sans lui la maison en apparence la plus solide peut s'écrouler ; il est le pilier. — C'est lui qui découvrira les écueils et les récifs sur lesquels le navire pourrait aller se briser.

Les affaires ne se font plus comme autrefois et le 25 avril 1914, M. Georges Gonthier, qui jouit d'un grand renom comme comptable expert et financier, le disait bien lors du premier banquet de l'Institut des Comptables dont il est le fondateur et le président : "Autrefois les transactions avaient lieu la plupart du temps entre personnes se connaissant de longue date, l'honnêteté individuelle jouait un rôle prépondérant, et la parole donnée valait, dans bien des cas, un écrit. Actuellement, au contraire, l'impersonnalité est devenue la règle. Sans parler des Sociétés purement anonymes le commerçant, l'industriel, le financier, de nos jours, traite avec des hommes qu'il n'a jamais vus, qui habitent parfois à des centaines voire des milliers de lieues de sa propre ville, et pour des sommes plus considérables en un an que ses pères dans toute leur vie. Dès lors, une comptabilité exacte, enregistrant fidèlement le détail de chaque opération et les synthétisant dans leur ensemble, est devenue une absolue nécessité."

De plus le comptable est appelé à devenir comme l'avocat ou le médecin l'homme qu'on consultera dans les cas les plus graves ; "comme l'opinion du juriste ou du médecin, celle du comptable est considérée dans bien des cas définitive et sans appel et dans d'autres, servira de base à un juge pour prononcer un arrêt duquel pourront dépendre des pertes d'argent et de réputation, et comme eux enfin le comptable sera le dépositaire de secrets redoutables," disait encore M. Gonthier.

C'est aussi au comptable que sera dévolue la tâche de protéger les institutions, qu'elles soient financières ou commerciales, ou autres, contre ce que M. Savigny appelle "l'inertie ou la con-

fiance aveugle des actionnaires, l'imprévoyance ou l'impéritie des administrateurs ou gérants."

Pour cela il faut que le comptable soit un homme de science, d'une intégrité et d'une justice à toute épreuve, d'une discrétion irréductible, bref un homme possédant de hautes qualités morales.

Les comptables de notre province ne sont pas encore constitués en un véritable corps professionnel, comme les médecins, les avocats ou les notaires. Est comptable qui veut ; seulement il y a deux associations, l'une anglaise des Comptables Incorporés (Chartered Accountants) et l'autre canadienne-française, l'Institut des Comptables et Auditeurs de la province de Québec ; toutefois dans l'une comme dans l'autre les comptables de langue française et anglaise se retrouvent. On parle de plus en plus de constituer les comptables en profession, comme cela existe dans un grand nombre d'Etats aux Etats-Unis et en Angleterre. Il faudra pourtant que cela vienne. On ne peut plus, dans les conditions actuelles, laisser au premier venu le soin des affaires parfois gigantesques, comme d'ailleurs on ne consulterait pas le premier homme qui se dit avocat ou médecin pour élucider un point de droit ou un cas de maladie. Le public a besoin de plus de cela ; il faut que le comptable devienne un homme d'autorité, autorité que lui confèrera son titre de membre de la profession, qui elle-même garantira par le brevet qu'elle octroiera, de la science, la compétence et l'honorabilité du titulaire.

L'organisation économique va prendre une trop grande importance pour que le comptable reste un homme qu'aucune institution ne recommande. Et quand la profession sera organisée il y aura encore plus d'avenir pour les jeunes gens, puisqu'en outre du titre qu'ils porteront, ils jouiront du prestige de la profession dont ils feront partie. Il faut donc encourager nos jeunes compatriotes à se spécialiser dans la comptabilité ; c'est une science aride, fatigante, qui cause bien des insomnies, mais elle a aussi ses avantages, et on voit tous les jours d'anciens comptables atteindre les plus hauts sommets du monde des affaires. La tâche n'est pas au-dessus de l'intelligence du Canadien-français, qui dans cette sphère encore, a su faire ses preuves, parfois au grand étonnement de ses compatriotes anglais.

## CHAPITRE SEPTIEME

**Les carrières dont il faut détourner la jeunesse et pourquoi.**

**—Le Droit, le Notariat et le Fonctionnarisme.—La politique est-elle une carrière ?**

Nous arrivons au terme de notre exploration du domaine de l'activité nationale; il ne nous reste plus à parcourir que trois champs, dont il faudrait écarter la jeunesse de notre temps, si on veut tant soit peu qu'elle réussisse et qu'elle soit utile à notre race, c'est à savoir le Droit, le Notariat et le Fonctionnarisme.

Je n'ai pas l'intention de m'attarder en de bien longues considérations pour démontrer que nos jeunes compatriotes se prépareront un avenir bien peu brillant en allant grossir le nombre de ceux qui végètent déjà dans ces carrières. Trois raisons capitales, à mon sens, devraient motiver ma modeste opinion et ces raisons, je veux les formuler avec autant de précision que de conviction, pour qu'elles impressionnent mieux ceux qui me lisent.

Il faut détourner la jeunesse du Droit, du Notariat et du Fonctionnarisme, ai-je dit.

1° Parce que ces carrières sont toutes trois surencombrées et qu'il n'y a plus de place que pour une élite;

2° Parce que ces professions, étant improductives, sont moins utiles à l'avenir de notre race et que ceux qui les embrassent ne peuvent vivre qu'aux dépens d'autrui;

3° Parce que ces carrières, tout en exigeant le plus de frais et de déboursés, sont celles où le succès se fait le plus longtemps attendre et où la fortune prend le plus de temps à venir.

Il ne faut pas avoir une bien grande expérience de la vie pour reconnaître que ces raisons sont indiscutables. Et je suis d'autant plus à l'aise pour traiter de ce sujet, qu'ayant fait toutes mes études de droit et ayant été fonctionnaire, je connais bien ces carrières : et n'aurai-je été ni étudiant en droit, ni fonctionnaire, que ma profession de journaliste, qui m'a appris tant de choses, me justifierait encore de donner ces conseils à mes jeunes compatriotes.

### Le Droit

Après avoir aspiré à un état dont je me vis bientôt indigne et pas du tout préparé, c'est vers l'étude du droit que je me tournai ; je ne pouvais concevoir de plus belle profession que celle de ces grands maîtres qui passent leur vie en commerce intime avec

les plus célèbres juristes du monde, se nourrissant de la moëlle des oeuvres les plus abstraites. Je ne pouvais non plus concevoir de plus beau rôle que celui de consacrer tous ses talents et son éloquence à la défense des opprimés, et comme on le disait alors "de la veuve et de l'orphelin." Cette seule pensée faisait naître en moi les plus grandes ambitions et c'est avec le plus grand enthousiasme que j'entrepris de devenir un célèbre avocat.

Mais le temps n'a pas tardé à dissiper mes illusions. En effet dans quel désarroi je trouvais ma pauvre petite intelligence quand je la vis aux prises avec les autorités du droit romain, les questions si complexes de droit civil, les roueries sans nombre de la procédure civile ; déjà c'était un désappointement. Mais que fût-ce donc quand je découvris que de l'éloquence je n'en possédais pas plus que le plus dénué de ressources oratoires. Ma désillusion était complète ; tout de même par amour-propre, toujours avec la perspective brillante de me faire appeler plus tard savant Maître, je persistai dans la carrière jusqu'au dernier examen ; c'est alors que tenté par la politique et le journalisme je résolus de lâcher le droit.

Cette petite confession n'a peut-être pas le mérite d'être bien intéressante, mais je connais tant de mes contemporains qui pourraient la faire et elle me semblait si utile que je n'ai pu résister au désir de citer cet exemple.

Pour devenir avocat, de nos jours, et pour réussir, je crois qu'il faut d'abord avoir l'espoir de trouver une clientèle toute faite ; ce serait le cas d'un jeune homme dont le père est déjà avocat et qui a fait fortune. De plus, l'étude du droit exige de celui qui l'embrasse un esprit consciencieux et méthodique ; il faut "qu'il ne craigne pas un travail opiniâtre et parfois minutieux, et qu'il sache apprécier la vie d'intérieur," comme l'écrit Victor Bettencourt. En plus de cela, il lui faut l'éloquence ; il me semble qu'un avocat sans éloquence est un piètre avocat. Et l'éloquence de l'avocat n'est pas celle du tribun, ni du parlementaire ; comme l'écrivait un grand bâtonnier français Me Durier à de jeunes confrères, "à l'avocat il faut une méthode assez sûre, une dialectique assez vigoureuse, un sentiment des convenances assez délicat, une compréhension assez claire des sentiments d'autrui ; une faculté de ressentir et d'exprimer toutes les passions qui peuvent agiter l'âme humaine ; enfin une possession de soi-même assez parfaite pour pouvoir toujours dire, avec précision, avec élévation s'il est nécessaire, avec une émotion communicative, et qui est utile pour convaincre et pour persuader." Et ajoutait Me Durier : "Cet art difficile, nous l'exerçons dans les conditions qui en augmentent encore la difficulté. Nous ne choisissons ni le moment où nous devons parler, ni les sujets que nous avons à traiter. Il nous faut prendre la parole quand nous y sommes le moins disposés, parler sur des sujets parfois les plus ingrats, exposer les

affaires les plus compliquées, aborder les matières les plus diverses. Nous ne pouvons éliminer de notre discours ce qui nous déplaît, ce qui peut fatiguer l'auditoire. Les nécessités de notre cause exercent sur nous un empire absolu."

La carrière d'avocat en est une aussi où le succès se fait le plus longtemps attendre et dont les études et les débuts coûtent le plus cher. Il faut d'abord un cours d'études classiques, soit huit années, qui a coûté au bas mot de \$1,000 à \$1,200; puis vient la cléricature de trois ans dans une grande ville, où le coût de la vie est toujours très élevé et les occasions de dépenses très nombreuses: c'est donc encore pas moins de \$7 à \$800 qu'il faut ajouter en comptant l'inscription au barreau, l'inscription à l'université, le coût des cours, soit \$80 par an, la pension, l'habillement et tous les faux frais qu'un jeune homme peut encourir durant sa vie d'étudiant. Et la cléricature terminée, c'est encore les honoraires d'examen et d'admission au barreau. A tout cela notre jeune maître, pour pouvoir exercer sa profession, doit ajouter les frais d'installation de son étude, qui de nos jours ne sont pas précisément bon marché; et au loyer et aux dépenses de l'étude, il faut joindre ce qu'il en coûte à un avocat qui veut un peu tenir son rang, pour ne pas déroger à l'honneur professionnel: vivre dans un milieu chic, aller un peu dans le monde, se faire des relations, rechercher les chances de succès. Nous voilà donc rendus à près de \$3,500 environ, sans que le nouveau fils de Thémis ait encore vu venir le plus modeste client.

Si encore le frais déballé tombait dans un domaine à peine exploité, on pourrait espérer pour lui voir avant peu de temps son travail, son énergie et sa persévérance récompensés sous forme de plantureux mémoires de frais; mais c'est qu'il rencontrera sur son chemin des centaines et des centaines de concurrents peut-être aussi bien doués, aussi actifs, aussi tenaces que lui; mais c'est qu'il aura à lutter souvent avec des confrères plus habiles, plus roués, plus fêrus de gloire, un peu moins soucieux de la dignité professionnelle, plus avides de gains. Alors ce sera la lutte terrible et de tous les jours; la lutte sans répit durant dix années au moins avant de voir luire la première aube du succès. L'avocat aura alors atteint trente-cinq ans et ne fera encore que recueillir les fruits d'une belle instruction et d'une parfaite éducation. Que sera ce donc de celui qui se sera engagé dans cette carrière sans goût, sans aptitudes, sans initiative, sans courage? Ce sera ce que j'ai vu bien des fois le découragement, puis peu après la déchéance.

Appuyé sur l'expérience je ne saurais donc trop recommander à un jeune homme qui se sent de l'attrait pour le droit de bien considérer s'il possède toutes les qualités voulues; de plus qu'il n'aille donc pas s'engager dans cette voie s'il n'est pas assuré d'un revenu qui lui assure une existence digne d'un avocat, jusqu'au

jour où la fortune viendra le favoriser. Et c'est le petit nombre qui est dans ce cas privilégié; il ne convient donc pas d'encourager nos jeunes compatriotes à aller ainsi au-devant de dures déceptions et de cuisants déboires; ce serait vouloir leur perte au grand détriment de notre avenir national.

Sans doute qu'une magistrature ou quelque autre haute fonction vient parfois couronner une belle carrière d'avocat, mais si on savait ce qu'il faut attendre longtemps pour obtenir ce qu'on croit n'être qu'une juste rétribution, bien peu tenteraient de les rechercher.

Avant de s'aventurer dans la profession d'avocat, que nos jeunes compatriotes cherchent donc parmi les multiples branches de l'activité nationale ce les où ils pourront être le plus utiles, tout en étant le mieux assurés du succès, plutôt que de se fourvoyer.

### Le Notariat

Les débuts du futur notaire ne sont rien autres que ceux de l'avocat; comme lui il doit avoir un cours complet d'études classiques, une cléricature de trois ans et les mêmes frais d'installation; seulement on exige du notaire certaines aptitudes particulières d'esprit et certaines habitudes de vie.

Ces aptitudes et ces habitudes je les trouve exposées par Victor Bettencourt et je les indique aux futurs tabellions:

"Une conscience droite, mais beaucoup de perspicacité; une discrétion à toute épreuve, mais un accueil qui fait naître la confiance, telles sont les qualités natives d'un bon notaire.

"De plus, il faut avoir une réelle puissance de travail, aimer la vie sédentaire, être régulier et toujours à la disposition de ceux qui viennent vous consulter, savoir se contenter de distractions simples et prises sur place au milieu de la clientèle.

"Un esprit sans fixité, un homme qui ne sait pas rester chez lui et qui hait la monotonie des jours qui se succèdent en se ressemblant, ne serait pas apte au notariat.

"Un capital suffisant pour payer son étude, capital monnayé et non en espérance; un profond savoir ou plutôt une grande aptitude d'apprendre, voilà les autres conditions du succès.

"Sans fortune et sans principe, homme d'argent avant d'être honnête homme, le notaire aurait tendance à transformer son office en officine; sans de fortes études classiques, il serait dans un réel état d'infériorité dans ses rapports avec sa clientèle: avocats habitués aux nuances de la pensée, propriétaires parfois lettrés. Au contraire possédant parfaitement sa langue, il parlera avec autorité, et par là même fera mieux prévaloir son avis dans les conversations d'affaires et les discussions de cabinet; enfin dans la rédaction de ses actes, son style à la fois logique et clair

facilitera l'interprétation des conventions et évitera les germes de procès."

Mais il y a plus : la profession de notaire a ses dangers et ses risques et c'est peut-être pour ne pas les avoir assez prévus qu'il est arrivé souvent en ces dernières années surtout, que des notaires se sont ruinés de fortune et de réputation. C'est donc de mon devoir d'indiquer ici ces dangers et ces risques pour mettre en garde ceux pour qui cette profession pourrait avoir quelque attirance.

Toujours le notaire est l'homme de confiance ; c'est à lui qu'on confie souvent le soin de placer des économies. La plupart du temps, soit pour obliger son client, soit pour ne pas s'attirer son mécontentement ou éveiller sa méfiance, le notaire se rend à la demande du client. Or il advient, comme ce fut le cas dans notre pays, entre 1912 et 1917, qu'un bouleversement économique se produit, et que les capitaux ainsi placés se perdent. Que devra faire le notaire ? S'il est honnête, il devra sacrifier une partie de sa fortune personnelle en restitution et il est du coup ruiné ou à peu près ; s'il est malhonnête, il emploiera les nouveaux capitaux qui lui seront confiés pour refaire ses pertes et ce sera le désastre de ses clients.

Un autre danger qui menace le notaire, c'est la spéculation et le jeu de Bourse ; qu'on en prenne le témoignage de l'expérience : le notaire qui ne sait pas résister à la tentation dans ce cas est voué à la plus grande ignominie ; il prépare la ruine de ses clients et la sienne.

Bettencourt fait aussi remarquer "qu'en dehors des risques qui naissent pour le notaire de l'exécution de sa profession, il en est d'autres auxquels il ne peut pas échapper ; ce sont les risques purement professionnels ; ceux qui naissent d'une rédaction défectueuse ou d'une omission."

De grâce qu'on ne me demande pas de précision ; j'ai vu tant de tristes exemples depuis sept ans que je ne saurais trop mettre mes jeunes compatriotes en garde. Mais je dois dire à l'honneur de la profession que le nombre des délinquants est bien restreint et à l'honneur de la Chambre des Notaires, qu'elle a fait énergiquement son devoir, n'hésitant pas à châtier ceux qui ont attenté à la respectabilité professionnelle ; c'était le plus sûr moyen de garder à cette honorable carrière la considération qu'elle mérite.

Comme la profession d'avocat, celle du notaire est encombrée et le notaire de nos jours n'a plus, comme son confrère d'autrefois, autant d'avantages à retirer de l'extension de sa profession ; autrefois il était presque toujours le dépositaire de ses clients, aujourd'hui, c'est la banque, qui en multipliant ses succursales, draine à son bureau-chef l'épargne rurale. Autrefois le notaire était souvent l'exécuteur testamentaire et l'administrateur de successions ; aujourd'hui, ces fonctions sont confiées à des compagnies.

Autrefois le notaire s'assurait un certain revenu avec les assurances de toutes sortes ; aujourd'hui il a partout de nombreux rivaux et concurrents.

C'est dire que ses chances de faire fortune sont diminuées d'autant et qu'il faut qu'il s'applique de plus en plus à l'exercice de sa profession, qui devient de moins en moins payante, à cause de l'encombrement.

Ce n'est pas à dire qu'il ne devrait plus y avoir de notaires ; mais que ceux qui aspirent à le devenir se pénètrent bien de l'importance de leurs fonctions. Un bon et diligent notaire est le plus redoutable adversaire de la gent procédurière.

### Le Fonctionnarisme

Ceux qui douteraient de ma véracité quand j'affirme que la profession de fonctionnaire est de toutes la plus encombrée n'auraient qu'à faire un tour dans les diverses administrations publiques, fédérales, provinciales et municipales ; ou bien ils pourraient encore mieux s'en rendre compte s'ils avaient l'avantage d'occuper pendant quelques semaines seulement le poste de secrétaire de ministre ; c'est là qu'ils verraient défiler l'interminable théorie des quémandeurs de places. Pour cela, seul, je ne voudrais jamais être ministre. Oh ! c'est incontestable le fonctionnarisme est par trop en honneur chez nous et si on savait ce que c'est d'être fonctionnaire ? J'en puis bien parler, puisque je le fus. Aussi fut-ce avec le plus grand empressement que je sautai de cette galère le jour où je pus atterrir en lieu sûr.

Mon séjour d'un an et plus dans un des importants départements de notre administration m'a fourni l'avantage de bien observer comment les choses se passent chez les fonctionnaires. Il y en a de deux sortes : il y a l'élite, les consciencieux, les travailleurs sur lesquels repose toute la charge et autour d'eux il y a les fainéants, les propres à rien, "qui viennent au bureau pour apporter à la marche générale des affaires publiques le concours modéré de leur nonchalance," comme le disait avec malice M. Hanotaux. Autant j'avais d'estime et de considération pour les premiers, autant j'avais de mépris et de dégoût pour ces soutenus de l'Etat.

N'allons pas toutefois être injuste envers les fonctionnaires ; la machine administrative est un rouage si compliqué qu'elle ne peut marcher toute seule ; mais ceux qui la font marcher sont ceux-là même qui se dévouent le plus ; les autres ne sont que l'insolente mouche de coche. Il y en a parmi les fonctionnaires qui sont devenus indispensables ; il sont dans leur sphère des hommes d'autant de valeur et d'autant de mérite que ceux qui en ont le plus ailleurs ; je pourrais en citer un grand nombre en exemple à mes lecteurs ; mais évitons les personnalités et que ceux qui en sont dignes veuillent agréer l'expression de tout mon respect.

Pour qu'on ne m'accuse pas de parti pris contre le fonctionarisme, qu'on veuille donc lire ce que M. Gabriel Hanotaux, un ancien ministre de France et des plus illustres, en disait lui-même : "J'affirme que si les jeunes gens qui briguent ces postes connaissent les trop réels déboires de la carrière administrative, la rareté des admissions, la lenteur de l'avancement, les rivalités, les compétitions, le favoritisme inhérent à tout corps hiérarchisé, l'ingérence de la politique et, pour tout dire les choses comme elles sont, l'esrèce de servilisme qui courbe la volonté de chacun à l'autorité hiérarchique si puissamment armée, bien peu d'entre eux persévéraient." Et il ajoutait : "Il n'y a de véritable indépendance que dans le contact direct avec l'oeuvre et avec le public. Artiste, littéraire, commerçant, cultivateur, celui qui n'a à compter qu'avec son propre jugement, avec le jugement de tous ou avec les lois de la nature, celui-là seul soutient le fardeau de la vie avec une confiance fière et mâle. "Etre son maître," c'est un état auquel tout le monde aspire, mais dont la douceur est, en tous cas, refusée d'avance, et pour toujours, à l'employé et au fonctionnaire."

Que ce sage conseil serve donc de ligne de conduite à tous nos jeunes compatriotes que l'ambition d'un rond-de-cuir travaillerait trop.

### La politique est-elle une carrière ?

Je ne saurais répondre à cette question sans un *distinguo*. La politique peut être une carrière pour ceux qui, selon Jules Simon, "sans forfanterie et sans hypocrisie, jugeant bien de leur capacité, se sentant assez de désintéressement pour exercer le pouvoir sans prévariquer et pour le quitter sans étalage d'héroïsme, luttent à ciel ouvert et par des moyens honorables pour le conquérir," ; mais la politique ne saurait être une carrière pour ceux qui veulent en faire une source, directe et indirecte, de profits, et qui en font un métier et une marchandise.

Ce ne serait pas connaître ce que c'est que la politique que de croire qu'on peut en faire une carrière sans aptitudes et sans préparation, puisque la politique est une science qui s'apprend comme les autres : un politique, c'est-à-dire l'homme qui s'occupe des affaires publiques, a besoin d'être instruit et depuis Platon, Aristote, Cicéron et Machiavel, combien nombreux sont ceux qui ont écrit sur cette science ? Et pour devenir un homme politique conscient de son rôle, il faut toujours qu'il possède des notions d'économie politique, de commerce, de finances et d'industrie ; il faut toujours bien qu'il connaisse l'histoire constitutionnelle du pays ; il faut de plus qu'il ait en tête quelques rudiments de droit public et administratif ; qu'il soit capable de parler sensément d'instruction publique, de travaux publics, de finances publiques,

de sociologie. Malheureusement cette science, ou plutôt ces sciences ne s'enseignent pas encore et, puisque l'occasion se présente, je suggérerais, après M. Montpetit, qu'une chaire des sciences politiques soit fondée à l'Université Laval ; M. Montpetit n'en serait-il pas même le titulaire tout désigné ?

Comme on le voit, ce n'est pas tout le monde qui peut devenir député et il faut à celui qui aspire à l'honneur et à la charge — honor et onus — de représenter ses concitoyens une grande dose d'esprit public, beaucoup de capacités et d'aptitudes ; encore plus de désintéressement et d'abnégation, n'ayant d'autre objet en vue que d'être utile à ses compatriotes.

Ce qu'il faut avant tout à l'homme politique, c'est de la grandeur d'âme, parce que la politique, au dire d'un homme de l'autorité de Sir Lomer Gouin, "est une carrière remplie de sacrifices et de déboires." Parlant aux membres du Club de Réforme de Québec, qui s'entraînent et qui se préparent pour la vie publique, le premier ministre disait, le 16 décembre 1918 ; "Je sais que vous y rencontrerez des injustices et ce n'est pas la peine d'aller les rencontrer, elles viendront toujours. Je sais que vous aurez des désillusions."

Et Démosthènes, qui fut un grand politique, n'hésitait pas à dire qu'il préférerait les enfers à la politique.

Mais il ne faut pas décourager les bonnes intentions et avec Sir Lomer Gouin je dirai à ceux que la politique tente : "Si vous avez le goût et les compétences, entrez dans la politique, entrez-y avec toute l'ardeur, l'amour et l'enthousiasme que vous pouvez avoir pour votre pays"

Pour cela choisissez un parti, mais sans esprit de parti ; il y a là plus qu'une nuance. Lacordaire disait "qu'il n'y a rien de plus difficile à juger qu'un homme qui n'appartient à aucun parti, dans un temps de parti." Lisez bien l'histoire de votre pays et considérez lequel des partis qui existent depuis près de trois-quarts de siècle a conquis le plus de libertés à notre pays, lequel a su par sa vigueur et son héroïsme faire maintenir nos droits et triompher la justice ; que ce parti soit le vôtre ; suivez-le, défendez-le, tant que ceux qui le dirigeront ne dérogeront pas aux lois de l'honneur.

## LE SECRET DU SUCCES

**Les qualités physiques et morales qu'il faut pour réussir dans n'importe quelle carrière.—Une belle page de Paul Doumer à ses fils.**

Cette étude sur les diverses carrières serait incomplète, ce ne semble, sans un chapitre sur les moyens à prendre pour réussir dans chacune d'elles ; et comment pourrait-on mieux clore notre travail sur la place que tiendra la jeunesse canadienne-française dans l'Ère nouvelle qu'en lui enseignant le secret du succès.

C'est déjà rendre service que d'indiquer à un voyageur la route qu'il doit prendre, mais c'en est un plus grand que de le prévenir qu'il ne pourra pas atteindre le but de son voyage sans avoir rempli certaines conditions. Il est nécessaire que la jeunesse sache que la grande route de la vie ne se déroule pas à perte de vue sans accidents, et sans écueil ; il est bon que la jeunesse sache que cette grande voie qui nous mène à nos destinées est loin d'être déserte ; que bien au contraire, on y rencontre des gens de toutes espèces ; il faut que la jeunesse sache que le chemin qui conduit au succès est pavé d'obstacles, que l'horizon en est caché par d'épaisses nuées parfois chargées de foudre ; que le soleil n'éclaire que bien rarement sa marche vers l'inconnu, et que des dangers sans nombre la guette sans cesse.

Ceux qui ont un peu vécu savent bien que la vie n'est qu'une longue suite de surprises, d'épreuves, de déboires, avec quelques lueurs de joie et quelques heures de réconfort.

C'est pourquoi il ne faudrait pas laisser la jeunesse s'engager sur cette grande route sans l'avertir, sans lui dire ce qu'il faut qu'elle possède pour accomplir son voyage sans encombres. Ce sera le sujet de ce dernier chapitre. Et pour cela je n'aurai qu'à me laisser guider par l'expérience, et qu'à m'inspirer de ce que mes yeux ont vu, de ce que mes oreilles ont entendu et de ce que les auteurs m'ont appris.

Qu'on veuille bien le croire ; les plus beaux diplômes attestant des plus hautes qualités intellectuelles ; les meilleurs certificats témoignant de la plus belle conduite ; les plus belles relations, disant de quelle considération vous jouissez ; les plus grandes richesses, vous permettant d'envisager la vie sans soucis matériels ; la plus florissante santé, vous donnant la force de vous engager dans la plus difficile et la plus périlleuse des carrières, tout cela ne servira qu'autant qu'il y aura équilibre. Pour réussir il faut pos-

séder tout à la fois un peu de toutes ces qualités physiques et morales. Avec du talent il faudra du caractère ; avec du caractère il faudra du calme ; avec du calme il faudra de l'initiative ; avec de l'initiative il faudra de la prudence ; il faudra aussi l'amour du travail et savoir se récréer ; mais ce qu'il faut surtout et par-dessus tout c'est de l'idéal et de la santé ; sans quoi le succès est compromis.

### Qu'est-ce que c'est que l'idéal

Un saint prêtre de mon temps de collègue définissait l'idéal d'un seul mot : *Excelsior*, toujours plus haut, et je n'ai pu encore trouver rien de mieux pour répondre à la conception que je me fais de l'idéal. C'est en s'élevant que l'homme atteindra plus vite le but qu'il poursuit, la perfection qui lui assure le bonheur autant qu'on puisse l'avoir sur cette pauvre terre.

Que vous ayez embrassé la plus modeste carrière, ayez un idéal élevé, et si la mort vient avant que vous l'ayez atteint, ceux qui vous succéderont, vos fils reprendront dans vos mains le flambeau qui a éclairé votre vie et eux le porteront où il doit être. Ce n'est pas en vain que l'homme marche le front haut. *Os homini*, sublime *dedit* écrivait le païen Ovide en racontant la création pour mieux faire voir que seul l'homme est capable d'idéal et d'aspirations élevées. Sans idéal la vie ne vaut vraiment pas la peine d'être vécue et le jeune homme qui aura franchi quelques étapes, ne tardera pas à constater comme la vie n'est pas grand chose quand on la mène sans vues élevées et sans de hautes aspirations.

Un vieillard entouré de la vénération de ses concitoyens et de la plus touchante piété filiale me disait un jour en me racontant sa vie : "Monsieur, toute ma vie je n'eus qu'un souci, celui de m'élever sans cesse, et d'élever aussi mes enfants vers les sommets. Je n'y suis pas arrivé sans sacrifice, sans qu'il m'en coûtât parfois bien des déboires, mais aujourd'hui à mes quatre-vingts ans j'ai le bonheur de constater que je ne me suis pas trompé. Mes enfants me font honneur et eux aussi poursuivent le même idéal qui a éclairé mes pas. J'étais pauvre ; j'avais un modeste emploi ; mais je ne cessai jamais de tendre vers l'amélioration de mon sort matériel, intellectuel et moral et de celui de mes enfants. Sans doute que la vie m'a parfois abreuvé de bien des peines mais je ne me laissai pas abattre, et aujourd'hui arrivé au terme de la vie, quand la mort me couchera dans la tombe, je mourrai heureux, avec la satisfaction d'avoir été un bon citoyen et un bon père". Que cet exemple serve de guide à mes jeunes compatriotes.

Et pour atteindre votre idéal "faites le bien, découvrez le vrai et réalisez le beau", comme l'écrivait Rénan dans un de ses bons moments.

## Ayons soin de notre santé

Dans son si utile et si précieux ouvrage "Pour faire son chemin dans la vie", Silvain Roudès écrit : "La santé, voici notre bien le plus précieux, celui qu' nous permet de regarder la vie en face, comme un athlète sûr de sa force regarde le faune qui vient à lui; et ce bien, cette faveur insigne et miraculeuse, cet harmonieux équilibre de nos fonctions physiologiques, que le savant constate sans pouvoir l'expliquer, nous le méconnaissons. Nous cherchons ailleurs, ignorants que nous sommes, nous voulons autre chose, nous peinons pour un autre but.

"Sachons-le bien, la santé est le premier patrimoine qu'il nous faut défendre, le reste viendra après."

Rien de plus vrai. Se rappelle-t-on avec quel empressement et quelle complaisance les journaux anglais, lors de la conscription, annonçaient urbi et orbi qu'un grand nombre de jeunes Canadiens-français étaient rejetés faute de qualités physiques et de santé. Les faits sont là et ils sont bien douloureux ; aussi est-ce le devoir de notre jeunesse et de ses éducateurs de prendre les moyens de préserver la santé.

Dès le collège nous nous épuisons, et là-dessus j'ai le témoignage de Mgr Gauthier, à défaut du mien. Sa Grandeur écrivait en mai dernier à l'Action française : "Nos élèves ont des journées trop lourdes ; et la surcharge générale des programmes les oblige à de grands efforts intellectuels. Nous avons ce que Spencer appelle "un système d'éducation à haute pression" qui exige beaucoup d'application. C'est pour nous une raison de plus d'assurer à tous les degrés de l'enseignement, l'alternance des jeux du corps avec ceux de l'esprit. Nous croyons tous que ce n'est pas en prolongeant outre mesure les leçons qu'on arrive à instruire l'enfant. A ce jeu dangereux, les facultés les mieux douées perdent leur élasticité ; elles perdent aussi une part considérable de leur puissance d'attention."

C'est bien le cas de beaucoup de nos jeunes compatriotes qui sortent du collège anémiés par l'étude.

Mais il serait injuste de tenir notre système d'éducation exclusivement responsable de l'affaïssement de la santé chez nos jeunes gens ; il y a aussi beaucoup de leur faute. Ils n'observent souvent aucune des plus rudimentaires règles de l'hygiène, mangeant trop ou pas assez ; donnant trop de temps au travail et à la dissipation et pas assez au repos ; "ils négligent leurs muscles, ils abusent de leurs nerfs, ils ouvrent la porte aux germes morbides qui nous assaillent, qui nous enveloppent et qui profitent de la moindre lézarde pour porter la dévastation dans nos cellules", comme écrivait Roudès.

La conséquence est qu'avant peu d'années ils ont consumé leurs jours, sans profit pour eux, pour les leurs et pour leur race.

Que notre jeunesse s'applique donc à soigner sa santé et je ne saurais lui indiquer de meilleur et de plus sûr moyens que la pratique des sports athlétiques. C'est par cette pratique que les hommes d'Etat et les éducateurs veulent régénérer leur race ; qu'on l'adopte aussi chez nous. Nous avons maintenant une institution, le National pour former des hommes robustes, que nos jeunes gens en fassent partie ; les parents ne sauraient léguer à leurs fils de plus bel héritage qu'en leur procurant les moyens d'acquérir une belle et bonne santé. C'est indispensable pour réussir.

### Les qualités morales à acquérir pour réussir

Quand je m'applique à rechercher les causes d'insuccès de nombre de mes compatriotes, j'arrive presque toujours à découvrir chez eux un manque de qualités morales indispensables, comme par exemple le caractère, la confiance en soi, la volonté, la persévérance dans l'effort. Examinez vous-même et vous me direz si je me trompe dans mon diagnostic.

Il ne sera donc pas superflu de dire sommairement à mes lecteurs ce que sont ces qualités morales et comment ils pourront les acquérir.

**Le caractère.** — Je ne crois pas qu'on puisse plus diminuer un homme qu'en disant qu'il est "un individu sans caractère". C'est qu'un homme de cette trempe n'est vraiment pas digne de son sexe. L'homme sans caractère est comme l'embarcation abandonnée sans contrôle en plein océan, ballotée par les vagues, assaillie par les tempêtes et à un moment donné engloutie dans les flots. C'est le sort qui est arrivé à un grand nombre d'hommes que j'ai connus, et auxquels, pourtant on promettait un bel avenir. Ils étaient bien doués, ils étaient prospères, mais il leur manquait cette force, cette énergie, qui tient l'homme toujours sur le droit chemin. Je pourrais dire qu'ils ont parcouru la vie en titubant, jusqu'au moment où se heurtant sur un obstacle, ils se sont assommés.

Delile le disait bien :

Le caractère est dans le monde  
Un pouvoir plus que l'esprit.  
De l'esprit aisément les péchés sont remis  
Mais pas ceux du caractère.

Le caractère est aussi autre chose ; c'est ce qui distingue une personne d'une autre sous le rapport de l'intelligence et des passions. "Le caractère, ai-je vu quelque part, est la forme distinctive d'une âme avec une autre ; sa différente manière d'être ; le caractère est aux âmes ce que la physionomie est au corps". Il est bien évident qu'une bonne physionomie vous attire plus qu'une

autre qui serait revêche, renfrognée, sombre. Qu'il en soit ainsi de vous. Si vous possédez un caractère doux, mais énergique, gai mais sérieux, vous ne manquerez pas de faire votre chemin ; vous passerez partout et on vous accueillera toujours avec cordialité. La douceur vous fera supporter bien des travers ; l'énergie vous fera rejeter bien des tentations ; la galeté vous rendra la vie plus heureuse et le sérieux plus utile.

La confiance en soi est encore une des conditions indispensables du succès, et son plus grand obstacle est la timidité. Pénétrez-vous bien que vous êtes comme tous vos semblables un homme doué d'un corps et d'une âme ; d'une intelligence avec toutes ses facultés et d'un cœur avec toutes ses richesses. Il ne tient qu'à vous de vous en servir. Il n'y a d'homme supérieur que celui qui a voulu s'élever ; cet homme n'a pas plus que vous, seulement il a su rechercher par quels moyens il peut arriver, et c'est en mettant en jeu toutes ses facultés qu'il est parvenu.

"Ayez confiance en vous," je ne saurais trop le répéter à mes jeunes compatriotes et la confiance vous permettra de supplanter n'importe quel rival, puisque vous êtes souvent mieux doué que lui. Et la confiance allumera en vous le feu de l'initiative, si je puis ainsi dire. Avec de l'initiative on parvient toujours à son but, parce qu'on découvre comment surmonter les obstacles et contourner les difficultés.

La volonté. — Que de fois n'avez-vous pas entendu dire et n'avez-vous pas lu cet aphorisme : "Vouloir, c'est pouvoir". On peut tout acquérir par la volonté qui est peut-être la puissance la plus merveilleuse dont l'homme est doué. Quelques témoignages serviront à corroborer cette affirmation.

La Rochefoucauld disait : "Rien n'est impossible ; il y a des voies qui conduisent à toutes choses. Si nous avons assez de volonté, nous aurions assez de moyens."

Buffon écrivait : "Notre volonté est une force qui commande à toutes les autres, lorsque nous la dirigeons avec intelligence."

Et voici Châteaubriand : "Une volonté inflexible surmonte tout et l'emporte même sur le temps."

Mais pour avoir cette puissance à son service il faut la dompter et l'asservir. La culture de la volonté devrait commencer dès l'enfance et se poursuivre tout l'adolescence et la jeunesse ; ce n'est pas trop de trente ans pour se fabriquer cet instrument de succès. N'allez pas abandonner votre volonté à vos passions, passez toujours vos résolutions au crible de la réflexion méditative."

La persévérance dans l'effort n'est pas moins indispensable pour réussir et c'est aussi ce qui manque trop souvent à nos compatriotes. La cause en est que trop des nôtres n'ont pas assez réfléchi avant d'embrasser une carrière ; c'est donc une preuve qu'il faut faire judicieusement son choix, et ce choix fait, il ne reste plus qu'à s'y attacher avec opiniâtreté, "en restant indiffé-

ren taux sollicitations extérieures, aux distractions puérides que la vie sèmera sur votre route". Fermez l'oreille aux avis de ceux qui chercheraient à vous détourner de votre tâche ; le plus souvent vos conseillers ignorent et vos goûts et votre ambition."

. . .

Je pourrais bien prolonger cette étude, mais ce serait me laisser entraîner trop loin. Toutefois je ne voudrais pas abandonner ce sujet du secret du succès sans indiquer à mes lecteurs deux ouvrages qu'ils devraient se procurer. C'est d'abord celui de Silvain Roudé "Pour faire son chemin dans la vie" et celui de M. l'abbé Bernard Feeney "Le secret du succès", traduit de l'anglais par M. Alphonse Gagnon. Avec ces deux livres il n'est pas un jeune homme qui ne puisse arriver s'il suit les conseils dont ils sont remplis et qui feront de la vie une "affaire facile, intéressante et élevée".

### Préceptes et conseils

J'ai cru pour compléter mon travail dresser comme un résumé des préceptes et des conseils qui aideront tout jeune homme qui ira dans le monde ; je les trouve tous recueillis dans le beau Livre de mes fils de M. Paul Doumer et je les transcris ici à l'intention de mes lecteurs. Qu'on me permette avant, de jeter à la hâte quelques pensées recueillies ici et là et qui pourront être utiles à tous.

Le mérite personnel seul, avéré et positif, peut remplacer la naissance ; une instruction incomplète, mais prétentieuse qui ne sert qu'à vous faire duper, ne suffit pas, même accompagné de la fortune.

Louise D'ALQ.

L'étude est le garde-fou de la jeunesse.

S. KOCHF.

Rien n'est plus propre que l'étude à dissiper les troubles du coeur.

CHATEAUBRIAND.

Comment cacher son ignorance. — La seule manière de cacher son ignorance est de ne jamais parler de ce qu'on n'a pas étudié avec soin.

Mme NECKER.

Rechercher une femme riche.—Epouser une femme pour son bien n'est pas se marier, mais c'est négocier.

ST-EVREM.

**Les amis.** — Prenez garde, jeunes gens de confondre les flatteurs avec les amis ; vous reconnaîtrez le véritable ami à la franchise avec laquelle il vous reprochera vos défauts et tentera de vous en corriger. Soyez donc circonspects dans vos amitiés, n'en cherchez qu'un petit nombre, car leur multiplicité est une cause d'embarras et d'ennuis. Ne dédaignez pas vos ennemis ; au contraire faites en cas, pour en tirer parti, car, étant intéressés à surprendre vos défauts, ils vous indiqueront vos côtés vulnérables.

#### PLUTARQUE.

**La mère et les amis de son fils.** — Pour préserver son fils de la mauvaise société, une mère saura sacrifier ses goûts, ses habitudes les plus chères ; elle rendra son intérieur aussi gai que possible, afin qu'il s'y plaise ; elle fera bon accueil aux amis de son fils, attirera de jolies et vertueuses jeunes filles, des femmes aimables et distinguées.

#### Louise D'ALQ.

Voici maintenant les préceptes et les conseils de M. Paul Doumer à ses fils ; puissent-ils être aussi utiles à tous les fils de notre province :

#### — I —

Sache vouloir.

Fais ce que dois.

Sois courageux, physiquement et moralement.

Sache agir, deviens homme d'action pour développer en toi les forces du corps et de l'âme, pour assurer ton succès dans la vie.

Sois actif, laborieux, donne au travail le meilleur de ton existence.

Sois discipliné.

N'hésite pas à témoigner le respect dû aux personnes et aux choses respectables.

Sauvegarde toujours la dignité de ta vie.

Aime la vérité ; sois, en toutes choses, vrai, simple et naturel.

Sois sincère et franc, loyal et droit.

Sois modéré, discret, réservé, modeste.

Sois ordonné et appliqué, sobre et frugal, courtois et aimable.

Sois juste et sois probe.

Sois bon bienveillant, fraternel.

Défends jaiousement ta liberté, respecte la liberté d'autrui.

Sois tolérant. Garde fermement ta foi ou ta conviction, mais admetts qu'on ait une foi ou une conviction différente. Ne fais

rien, ne dis rien qui puisse blesser la croyance d'un autre homme ; c'est chose intime de la conscience humaine, si délicate qu'on la froisse en l'effleurant.

Forme ta raison et ton intelligence par l'étude ; dirige et règle ton imagination.

Par la fermeté de ton caractère et la noblesse de tes sentiments, assure à ton corps la santé et la beauté.

— II —

A tout âge, en toute situation, aime, respecte et honore ceux qui t'ont donné le jour.

Reste uni par l'affection et le dévouement à tes parents de tous degrés.

Sois pénétré de l'esprit de famille, accueille avec le respect profond de la femme, les qualités et les vertus qui ne se trouvent qu'au foyer.

Garde-toi de la débauche, des plaisirs grossiers et dégradants.

Conserve ta jeunesse, la fraîcheur de tes sentiments, ta santé et ta dignité.

Sache aimer. Que l'amour et la raison te dirigent dans le choix de la compagne de ta vie.

Recherche, dans la jeune fille qui sera tienne, la droiture, la bonté, la santé morale et la santé physique qui font la beauté.

Marie-toi dès que tu le peux, fonde une famille, crée un foyer. C'est le devoir humain et le devoir social, c'est aussi le bonheur.

Travaille pour ta famille. Fais-lui une vie matérielle aussi douce que tu le pourras ; mais fais-lui surtout une vie morale, noble et belle, que rien de ou de malsain n'effleure jamais.

Donne à la Société et à la Nation les enfants dont elle a besoin. Fièvre-les pour elles et non pour toi.

Prépare tes fils à ressembler à l'homme de bien, de volonté et de courage que tu veux être toi-même, tes filles, à la femme accomplie que tu as désirée pour compagne. Vis la vie de famille. Aime ton foyer, attache-toi à le rendre agréable aux yeux et chaud au cœur.

Ouvre ta maison aux amis intimes et sûrs, mais ne l'ouvre qu'à eux.

Donne une part de tes loisirs aux distractions, aux plaisirs simples, aux jeux qui entretiennent la santé et la gaieté.

— III —

Acquiers les vertus civiques sans lesquelles les institutions républicaines ne sauraient subsister ; l'amour de la Patrie ; le

souci de l'intérêt public, le respect des lois ; l'attachement à la liberté, à la justice, à l'égalité ; le sentiment de la fraternité à l'égard de tes concitoyens.

Reste d'esprit assez libre, de caractère assez indépendant pour discerner, au-dessus des intérêts de parti, l'intérêt national, et faire tout fléchir devant lui.

Dans les luttes politiques, que le sentiment de la justice reste ton invariable guide.

Pénètre-toi de ce principe que, dans une Démocratie, les droits de tous sont égaux, mais qu'il n'en est pas de même des devoirs, et que la supériorité de l'intelligence, du savoir, de la fortune, impose à qui en bénéficie des devoirs plus élevés et plus nombreux qu'aux autres hommes.

Sois jaloux de tes droits de citoyens et respectueux des droits d'autrui.

Use de ton autorité pour qu'il soit fait des lois égales pour tous, pour qu'elles soient appliquées équitablement par une magistrature intègre et indépendante, par une administration impartiale, attachée au bien public, soustraite à l'influence des partis.

Aime et défends la liberté politique, le droit de parler et d'écrire, de se réunir et de s'associer.

Sois également attaché au droit de travailler, de produire, d'acquiescer, de posséder.

Dis-toi que, sans la propriété individuelle, il ne serait dans la vie ni sécurité, ni liberté.

Efforce-toi de servir la science, d'aider à ses progrès et à ceux de l'industrie, de pousser l'Etat à s'y employer, convaincu que le bien venu de cette source est supérieur à tout autre.

Inspire-toi dans tes propres actes et, comme citoyen, dans la fondation des institutions nationales, du sentiment de la fraternité, de cette solidarité supérieure qui unit les hommes d'une même nation.

Sois bienfaisant et charitable, secours dans la mesure de tes moyens, tout homme que la misère a abattu et qui ne peut se relever seul.

Aide à l'extension des institutions de prévoyance, sans te préoccuper de ton intérêt personnel si ta position ou ta fortune te met à l'abri des risques qu'elles prévoient ; mêle-toi aux travailleurs qu'elles groupent ; aide-les à se passer, grâce à leur propre effort, des secours privés et de l'assistance publique, à assurer la sécurité de leur vie et leur dignité d'homme libre.

## CONCLUSION

J'ai fini mon travail : quelle autre conclusion puis-je en tirer que celle que notre jeunesse doit à l'aurore de cette Ere nouvelle s'affirmer et s'imposer.

Et pour cela une condition indispensable s'impose : c'est l'union de tous les éléments dans l'action et je ne saurais mieux exprimer le voeu que je forme en déposant la plume qu'en citant ici un appel de M. Georges Clemenceau, à ses compatriotes :

— Penser est beau, agir aussi : plus difficile peut-être, à cause de tous les intérêts hurlants qui se dressent contre l'action nouvelle. Au lieu de vous excommunier les uns les autres, aidez-vous, artistes, penseurs, agisseurs. Ce n'est pas trop d'une poussée totale d'ensemble pour l'énorme effort de la masse humaine à mouvoir.

Que cette pensée soit donc le mot d'ordre de notre jeunesse et de toute notre race. Le succès n'est qu'à ce prix.

Qu'avec l'Ere nouvelle nous cessions de nous mépriser réciproquement ; abattons les cloisons qui séparent les hommes de pensée et les hommes d'action. Il y va de notre avenir et de celui de la noble et grande nation dont nous nous enorgueillissons d'être issus.

FIN.

## TABLE DES MATIERES

	Pages
Dédicace .....	5
Avertissement .....	7
Lettre.—Préface de l'hon. M. R. Lemieux .....	9

### PREMIERE PARTIE

#### Considérations préliminaires

<b>Chapitre I.</b> —Ce que sera l'Ere nouvelle. Notre jeunesse: son passé, son avenir.—Il faut qu'elle atteigne les sommets.—Comment y parviendra-t-elle? .....	11
<b>Chapitre II.</b> —La vocation du peuple canadien-français.—Les obstacles à cette vocation: l'anglomanie et la désorientation nationale.—Les deux destinées de tout jeune homme.—Les diverses vocations. . . .	17
<b>Chapitre III.</b> —Que faire dans l'embarras du choix.—La carrière paternelle.—L'attrait et la capacité.—Le rôle de l'éducateur dans le choix d'une carrière .....	22
<b>Chapitre IV.</b> —L'Université Laval château-fort de la race. C'est elle qui dirigera notre jeunesse.—Mgr Gauthier et le choix d'une carrière.—L'avenir de notre université .....	27

### DEUXIEME PARTIE

#### Les carrières d'élite

<b>Chapitre I.</b> —L'état ecclésiastique.—Ce que le peuple canadien doit à son clergé.—Ce que doit être le prêtre.—Ce que le peuple attend de lui.—"La bonne souffrance du prêtre" .....	31
<b>Chapitre II.</b> —L'enseignement.—La mission de l'instituteur et son importance.—Les difficultés qui l'attendent.—Comment on rentre dans la carrière.—L'enseignement et l'avenir de notre race. . . .	36
<b>Chapitre III.</b> —La carrière littéraire.—Ce qu'elle devrait être.—Le journalisme.—C'est la seule profession qui "mène à tout".—Sages conseils à ceux qui se sentent le goût des lettres .....	42
<b>Chapitre IV.</b> —La carrière des arts.—Les talents des Canadiens-français.—A quoi tient notre manque de culture artistique.—Ce qu'il faudrait faire pour encourager les artistes .....	49
<b>Chapitre V.</b> —La médecine et ses diverses branches.—Médecins d'autrefois et médecins d'aujourd'hui.—Le médecin doit être homme de "science" et homme de "conscience".—Ce qu'il peut faire pour la race .....	55

## TROISIEME PARTIE

---

### Considérations préliminaires

	Pages
Les carrières militaires et les carrières dites "libérales".—C'est vers les premières qu'il faut orienter notre jeunesse.—Leur supériorité sur les autres.—"Enrichissez-vous, messieurs".....	61
Chapitre I.—L'agriculture la plus ancienne et la plus belle des carrières libérales.—Elle est devenue une grande industrie.—Comment elle peut enrichir.—L'enseignement agricole.....	66
Chapitre II.—La colonisation et ses bienfaits pour la race et l'individu. Les diverses sortes de colonisation.—Comment la colonisation peut devenir enrichissante.—L'enseignement forestier.....	72
Chapitre III.—Ce qu'est devenu le commerce.—"Pour devenir commerçant".—Un étage à la chambre de Commerce.—Il nous faut une élite commerciale.—L'Ecole de Hautes-Etudes Commerciales....	80
Chapitre IV.—La conquête économique et ses armées.—Les commis et les voyageurs de commerce.—Ce que l'on attend des uns et des autres.....	87
Chapitre V.—L'industrie: sa grandeur et sa beauté.—Le grand rôle du génie civil.—L'importance des métiers.—L'école technique....	93
Chapitre VI.—La finance et ses diverses branches.—La banque.—La bourse.—Le courtage.—La comptabilité.....	99
Chapitre VII.—Les carrières dont il faut détourner la jeunesse et pourquoi.—Le Droit, le Notariat et le Fonctionarisme.—La politique est-elle une carrière?.....	107

## QUATRIEME PARTIE

---

### Le secret du succès

Les qualités physiques et morales qu'il faut pour réussir dans n'importe quelle carrière.—Une belle page de Paul Doumer à ses fils.....	115
Conclusion.....	124



